

Un proche a donné Richard Blass

par Jean-Pierre Charbonneau

Richard Blass dit Le Chat, le dangereux évadé qui a été abattu hier matin par des policiers venus l'arrêter, a été donné par un de ses proches, a déclaré hier au DEVOIR l'un des enquêteurs qui a participé à l'opération.

Ce n'est pas par l'écoute électronique mais par un appel anonyme d'un homme qui nous a fourni plusieurs détails très précis que nous avons été mis sur la piste de Blass, a précisé le policier.

Après avoir reçu l'appel anonyme, une dizaine d'enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sureté du Québec se sont rendus au Domaine Pre-

vert à Val-David où ils ont vite repéré au sommet d'une colline le chalet où devait se trouver Blass. A ce moment, des détectives de la section des enquêtes criminelles de la police de la CUM et des policiers municipaux de Sainte-Adèle avaient rejoint leurs confrères de la SQ.

En face du chalet, les enquêteurs ont d'abord aperçu une automobile suspecte. Des vérifications rapides avec les registres centraux ont confirmé les doutes des policiers: le véhicule appartenait à un des membres de l'entourage de Blass.

Convaincus que leur homme devait être dans le chalet, les quelque 20 policiers dé-

cident de passer à l'action et de perquisitionner les lieux. Les agents encerclent d'abord l'habitation puis après avoir réussi à localiser la chambre où devait dormir le dangereux fugitif, ils lancent une sommation rapide.

Au même moment, des limiers, arme au poing, enfoncent la porte du chalet et d'autres fracassent la fenêtre de la chambre du truant. En quelques secondes, celui-ci réagit instinctivement: il ramasse un revolver de calibre 357 Magnum et il le pointe en direction de l'entrée de la chambre où apparaissent les premiers policiers. La fusillade qui suit est brève.

Sans perdre une seconde, deux agents ouvrent le feu et criblent de balles le malfrat qui s'écroule, touché à mort. Aucun policier n'est atteint. Il est près de 5 heures.

En entendant les coups de feu, les trois amis de Blass — deux femmes et un homme — qui avaient également trouvé refuge dans le pavillon suisse, se rendent sans résistance. Ils ont été identifiés comme étant Lucette Smith, 29 ans, Ginette Charron, 20 ans, et Benoit Vinet, 30 ans. Ils sont conduits à Montréal, au quartier-général de la police de la CUM, où pendant plusieurs heures ils ont subi

un interrogatoire serré.

Les policiers ont découvert un véritable arsenal dans ce refuge, dont deux fusils à canons tronçonnés, des revolvers, des pistolets et des masques à gaz.

Blass, qui n'était âgé que de 29 ans purgeait une peine totalisant 15 ans de prison pour meurtre, vol à main armée, voie de fait sur un policier et vol de voiture, quand il s'est enfui de la prison à sécurité maximum de Saint-Vincent-de-Paul, avec quatre autres détenus, en octobre dernier.

Certains policiers ont affirmé qu'il était le type d'homme qu'ils haïssaient autant

en raison de ses bravades que pour ses exploits criminels qui comprennent trois évasions spectaculaires. "Je ne devrais probablement pas dire cela, mais je dois respecter ce type, a dit récemment un enquêteur. Il est incroyable".

Blass avait déjà déclaré à un juge qu'aucune prison n'était assez étanche pour le garder et que la Mafia n'était pas assez forte pour avoir sa peau.

En 1968, il était tombé dans une embuscade dans un garage de Saint-Michel en banlieue nord de Montréal. Il fut abattu de quatre balles, dont trois dans la tête, et

Voir page 6: Blass



Une explosion qui s'est produite à l'heure du déjeuner, hier, a fait trois morts et une quarantaine de blessés au club privé des Pêcheurs à la ligne, contigu à la célèbre Frances Tavern, dans le quartier de Wall Street à New York. Un quart d'heure après l'explosion, un homme se réclamant des Forces armées de libération nationale luttant pour l'indépendance de Porto Rico revendiquait la responsabilité de l'attentat dans un communiqué déposé dans une cabine téléphonique. Notre photo montre les pompiers de New York transportant les blessés quelques minutes après l'explosion. (Téléphoto AP)

Un conseiller de Cournoyer La loi 9 a légitimé l'entente après coup

par Louis-Gilles Francoeur

M. Yvon Dansereau, l'un des conseillers personnels du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a reconnu hier, devant la commission Cliche, que la loi 9, adoptée par l'Assemblée nationale au printemps de 1971, avait servi à "légitimer" et à "légaliser" une entente intervenue alors entre la FTQ-Construction et la majorité des associations patronales.

Cette loi amendait en effet la loi 290 adoptée en 1968, en ce sens qu'elle légalisait après coup la signature d'une entente entre les parties dans la construction sans l'accord jusque là essentiel de la CSN.

M. Dansereau, qui a été nommé récemment médiateur spécial dans le conflit des pompiers de Montréal et dans la bataille de l'indexation des salaires dans la construction, a raconté que la FTQ-Construction avait à l'époque "refusé de s'asseoir à côté de la CSN" à la table de négociation et qu'elle était parvenue, seule, à une entente avec le patronat. Dans ces circonstances, a dit le témoin, il était en quelque sorte normal que la CSN s'oppose au projet de convention collective en invoquant son droit de veto prévu dans la loi 290, alors en vigueur.

Le conseiller spécial du ministre du Travail a alors jeté un certain éclairage sur les négociations secrètes qui ont eu lieu à l'époque entre l'ex-directeur de la FTQ-Construction, M. André Desjardins, et M. Cournoyer.

"Desjardins, a expliqué M. Dansereau, ne voulait pas accepter la loi 9 parce qu'elle ne lui donnait pas le monopole de la représentation syndicale dans l'industrie de la construction. Par ailleurs, Desjardins voulait absolument que le gouvernement trouve un moyen de faire "légaliser" l'entente négociée avec le patronat de façon "illégal", c'est-à-dire en l'absence de la CSN.

Le témoin a même émis l'hypothèse que son ministre ait pu être confronté avec une possibilité "de grève" générale dans la construction si le gouvernement n'accédait pas à ces deux requêtes. André Desjardins, a dit M. Dansereau, aurait pu dire ses conditions au ministre lors d'une rencontre privée. Lui-même était alors le médiateur en titre dans le conflit.

Le gouvernement avait alors soit la possibilité de garder la CSN et la CSD comme "chiens de garde" dans la construction ou d'accorder le monopole à la FTQ-Construction. Le ministre s'est contenté, a expliqué en substance Dansereau, de re-

Voir page 6: La loi 9

sommaire

- 7 ans à l'ex-trésorier de la Caisse de dépôt
- La Jean Talon Fashion perd deux autres rounds
- Petit guide du locataire contre les propriétaires rateux
- Le Conseil de sécurité réclame plus de rigueur dans les libérations
- Le député Tardif envisage de poursuivre la CSN
- La FTQ en campagne pour la sécurité au travail
- Les emplois de la baie James: un éditorial de J.-C.

Leclerc

■ Le joint soviétique retrouvé? une analyse de Georges Vigny

— page 4

■ Un document exclusif sur les coopératives de consommation en Suède

— page 5

■ Kissinger demande au Congrès de ne pas le gêner dans sa politique

— page 8

■ Studebaker cède à Bombardier le contrôle de MLW-Worthington

— page 23

LE cahier des arts et lettres

"Gina": le troisième long-métrage de Denys Arcand est en ville. Un film réussi, mais non sans défauts. La critique de Robert Guy Scully, les propos du cinéaste, et le portrait de Loth.



Lionel Groulx fait des disciples! Jean-Marie Poupart explique comment, après avoir voué un véritable culte du mépris au petit chanoine de Valleyfield, il s'est converti au cours de la lecture du dernier tome des "Mémoires".

Comment se passent les choses dans une école de théâtre? L'apprenti-comédien a-t-il la vie facile? Adrien Grushin s'est rendu à l'École Nationale, au Conservatoire, et dans un cégep.



Washington dément que 3 divisions soient créées pour le Golfe

WASHINGTON (par l'AFP) — Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessen, a apporté hier un démenti "clair, ferme et catégorique" aux informations selon lesquelles les Etats-Unis entrainent à l'heure actuelle trois divisions en vue d'opérations au Proche-Orient.

M. Nessen avait déjà déclaré plus tôt à un journaliste qu'"il n'y avait rien de vrai" dans ces bruits.

Le porte-parole s'est entretenu avec le président Ford et le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger, avant de lire, à sa conférence de presse, le démenti suivant: "Les Etats-Unis ne créent pas de force expéditionnaire pour le Proche-Orient. Ils ne sont pas en train de former trois divisions pour les envoyer au Proche-Orient. Les Etats-Unis n'ont au-

cun plan pour créer des divisions destinées au Proche-Orient".

M. Nessen a noté qu'au cours de sa conversation avec M. Schlesinger, ce dernier avait qualifié ces bruits d'"idioties".

Le Pentagone a donné, de son côté, un démenti semblable à celui de la Maison-Blanche.

L'origine de ces bruits, a expliqué ensuite M. Nessen, vient sans doute du fait que le Pentagone projette de former trois nouvelles divisions de logistique, ce qui a probablement donné lieu au malentendu actuel.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a répété à plusieurs reprises que son démenti ne comportait aucune "ruse", ou "échappatoire".

Il a indiqué que si le président Ford n'a-

Voir page 6: Washington

au gré du temps

Revers de Manche

Concrétiser le rapprochement du continent européen et de la Grande-Bretagne par une galérie sous-marine carrossée était, depuis les beaux temps de l'Entente cordiale, une idée à creuser.

Dix fois projetée, dix fois annulée, l'opération semblait enfin aboutir, mais las! voici que M. Wilson et derrière lui les Anglais et le séparatiste Albion renoncent pour jamais au mirifique projet.

La déception est vive chez les partenaires continentaux qui finissent par croire que l'idée des Etats-Unis d'Europe n'est pas prête de lui au bout du tunnel.

Louis-Martin TARD

Alger pour un dialogue "égalitaire"

L'OPEP n'envisage l'embargo qu'en riposte à une agression

ALGER (par Reuter et AFP) — La conférence des ministres des Affaires étrangères, des Finances et du Pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est ouverte hier à Alger sur un appel de M. Abdelaziz Bouteflika au dialogue "égalitaire et global" entre consommateurs et producteurs.

Le ministre algérien des Affaires étrangères a affirmé que les pays producteurs n'auraient recours à l'embargo sur le pétrole qu'en dernier ressort, à savoir en cas d'agression contre leurs ressources pétrolières.

M. Bouteflika, désigné président de la conférence, a accusé les pays industrialisés de vouloir "discréditer" les producteurs de pétrole au yeux des pays en voie de développement et de vouloir mener une "propagande destinée à prédisposer les opinions publiques à d'éventuels coups de force".

Les pays occidentaux, a-t-il déclaré, "à l'instigation des Etats-Unis, suivent une

démarche coupable" qui peut les mener, par le biais d'un "front" de consommateurs, à une confrontation dont pâtirait la Communauté internationale. Quelles seraient les intentions de l'Agence internationale de l'énergie, a-t-il lancé, lorsqu'elle établit les fondements de son action sur les perspectives d'un embargo de l'OPEP "sur ses ressources essentielles et vitales"? De là, M. Bouteflika conclut que les "inspirateurs de l'agence élaborent des plans qui s'articulent autour d'une logique d'agression" alors que l'embargo n'est qu'une riposte à une agression.

M. Bouteflika a alors souligné l'interdépendance entre pétrole et alimentation, déclarant que l'OPEP n'a pas perdu espoir d'établir une coopération fondée sur l'égalité et l'équité.

En marge des travaux de l'OPEP, le ministre algérien du Pétrole a annoncé que l'Arabie et les quatre compagnies participant à l'Aramco étaient convenues des conditions d'une nationalisation to-

tales de la compagnie. L'accord devra être signé en février et accorderait aux quatre "majors" de l'Aramco une indemnité de l'ordre de 25 cents par baril acheté à l'Arabie saoudite.

Les ministres des treize de l'OPEP se retrouveront aujourd'hui en séance restreinte pour choisir la date du sommet qui doit réunir à Alger les chefs d'Etat des pays membres de l'organisation. M. Abdelaziz Bouteflika a indiqué que ce n'est qu'après cette réunion que l'on saurait avec plus de précision la durée de la conférence ministérielle qui s'est ouverte hier.

Le sommet de l'OPEP, dont le chef d'Etat algérien avait lancé l'idée en octobre dernier, pourrait se tenir, symbole ou coïncidence, le 24 février prochain, date anniversaire de la prise de contrôle en 1971, par l'Algérie, des sociétés pétrolières étrangères opérant au Sahara. En tout cas, le sommet se tiendra avant la

Voir page 6: L'OPEP

mini-loto TIRAGE 43 VENDREDI 24 janvier 75	31 Séries émises—90,000 chacune POSSIBILITÉ DE: 34979 31 GAGNANTS DE \$5,000.	LOTO PERFECTA	43e COURSE 23 JANVIER 1975		RÉSULTAT			
	4979 248 GAGNANTS DE \$500.		ORDRE: \$1,831.00 DÉSORDRE: 77.50	PRIX 65 1534	A	B	C	D
	979 2511 GAGNANTS DE \$100.		VENTES TOTALES: \$495,901.00		4	9	1	8

Jean Talon Fashion Center perd deux autres rounds judiciaires

Autres victoires de la ville de Montréal aux dépens de la compagnie Jean Talon Fashion Center Inc, propriétaire de trois maisons partiellement démolies, rue Drummond: 1) le juge Charles D. Gonthier vient de rejeter la requête de la Jean Talon pour "non-recevabilité" d'une requête de la ville pour injonction interlocutoire; 2) le juge Maurice Lagacé refusait hier à la JTFC le bref de mandamus portant sur un permis de construction.

Le juge Gonthier évoque deux motifs à l'appui de sa décision: 1) les dispositions du règlement 1900 touchant la démolition des bâtisses établissent une apparence de droit clair en faveur de la ville... qui peut donner lieu à l'injonction interlocutoire demandée; 2) si l'on prend pour avérés les faits allégués, le statu quo est important pour "éviter que le jugement à rendre sur la demande de mandamus soit futile, un état de faits pouvant être créé de nature à rendre ce jugement inefficace en raison d'une démolition des bâtisses".

Le 14 janvier, un autre juge de la Cour supérieure, Yvon Jasmin, avait également donné droit à la ville dans une autre cause liée à cette guérilla due au refus de la ville d'émettre trois permis de démolition. L'on sait que le 21 décembre, en soirée, la Jean Talon faisait démolir une partie des 3459 et 3465 de la rue Drummond. Le 7 janvier, c'est le 3471 qui était touché par les démolisseurs. Les juges Jasmin et Gonthier évoquent tous deux la théorie des "mains propres" pour débouter la Jean Talon Fashion qui, en quelques sortes, aurait voulu se faire justice elle-même avant de confier sa cause aux magistrats.

"Une telle action dénote un sérieux manque de respect vis-à-vis de l'administration de la justice", estime le juge Gonthier qui n'entend pas accorder de "prime en faveur d'une démolition partielle sans permis.

Le juge Gonthier rejette également la prétention de la Jean-Talon selon laquelle

la ville de Montréal dispose de moyens plus efficaces qu'une injonction pour faire respecter ses règlements: l'arrestation à vue des contrevenants, par exemple. "Il est à noter que ce dernier remède ne serait pas efficace... puisqu'il s'agit d'une corporation et le tribunal ne peut agir sur l'argument de ses procureurs à l'effet que l'injonction ne servirait qu'à permettre d'imposer une amende plus élevée."

Quant au juge Maurice Lagacé, il devait décider si la ville de Montréal devait ou non émettre un permis de construction à cette compagnie qui, après avoir acquis trois résidences au coût de \$625,000, l'été dernier, veut ériger un condominium de 11 étages sur cet emplacement. La réponse fut non.

Pour ce qui est de l'injonction qui avait déjà été prolongée jusqu'à hier, elle vaudra jusqu'au 31 janvier, la compagnie Jean-Talon devant s'abstenir de poursuivre tous travaux sur ces emplacements de la rue Drummond.

tribunaux

Huit ans à un faux monnayeur

Un faux monnayeur de 20 ans, Gaëtan Croteau, a été condamné hier à huit ans de pénitencier par le juge Peter V. Shorteno. La condamnation de Croteau est déjà en appel, la défense alléguant que le juge Shorteno a imposé le déroulement du procès sans la présence de l'avocat choisi par Croteau; le deuxième motif d'appel est que l'acte d'accusation situe les crimes reprochés à Montréal, non pas à Longueuil.

Le père de l'accusé, Gilbert Croteau, ex-candidat à la mairie de Montréal, a témoigné hier en faveur de son fils; il a même offert de dire privement au juge Shorteno quels étaient les auteurs véritables de ce crime dont son fils serait innocent.

Croteau fils était tombé dans un piège tendu par un agent double de la Gendarmerie Royale qui, au Holiday Inn de Longueuil, offrait d'acheter pour \$7,500 de la monnaie contrefaite. Croteau avait immédiatement après été trouvé en possession de \$46,511 billets contrefaits de \$5 et l'on aurait retrouvé par la suite plus de 22,000 billets faux de la même série, sans qu'un lien ait été établi avec l'accusé.

Gaëtan Croteau avait écrit au juge Shorteno une lettre que le juge lut avant de rendre sa sentence.

Le juge devait toutefois tenir compte en rendant sa sentence qu'au Québec, les causes de monnaie contrefaite sont plus nombreuses que dans les autres provinces (lors de son arrestation, Croteau avait été trouvé en possession de quatre plaques d'aluminium servant à la fabrication de ces billets contrefaits).

Non coupable pour cause d'aliénation

"Non coupable pour cause d'aliénation mentale." C'est le verdict rendu hier vers 16h30, après un procès d'une semaine, dans la cause de Mario Sequeira, accusé d'avoir tué sa femme Francesca le 23 avril 1974, à Saint-Hubert.

Le juge J.-P. Bergeron a immédiatement rendu l'ordonnance d'interne Sequeira à l'institut Pinel jusqu'à ce que le lieutenant gouverneur en conseil fasse connaître son "bon vouloir".

Le prévenu était défendu par Me Jacques Lamarche et la Couronne représentée par Me J.-P. Bonin.

Suite à une longue adresse du juge au jury, ce dernier a délibéré hier environ cinq heures avant de faire l'unanimité.

Quatre verdicts étaient possibles en fonction de la preuve offerte: 1) coupable de meurtre; 2) non coupable de meurtre, c'est-à-dire coupable d'homicide involontaire coupable; 3) non coupable tout court (verdict que le juge Bergeron disait "non

Sept années de prison à l'ex-trésorier de la Caisse de dépôt

Sept ans de prison à l'ex-trésorier de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Jean-Marie Côté, qui s'était reconnu coupable d'une fraude de \$1,375,000, commise en juin 1972 au détriment de la Caisse.

Le juge Ermete Trotter a ainsi condamné le prévenu, âgé de 54 ans, à expier un geste posé pour avantager un promoteur de la région de Chicoutimi, J.-M. Gauthier, dont \$900,000 ont été récupérés depuis.

Pour un haut fonctionnaire comme Côté cependant, il était inadmissible qu'il imitât la signature du directeur M. P. Arbour, après que la Caisse eut étudié et refusé un prêt à ce Gauthier.

Le ministère public avait réclamé dans cette affaire une peine sévère, par la voix de Me Claude Millette. La défense, assumée par Me Roland Durand, pensait éviter à Côté le pénitencier et réclamait un jour d'emprisonnement, outre les quatre jours déjà passés en cellule après comparution.

Côté aura vraisemblablement 61 ans à sa sortie de prison, s'il purge la totalité de sa peine. La fraude reprochée à Jean-Marie Côté avait trait à deux chèques émis par la Caisse de dépôt, avec une signature imitée par Côté: l'un de \$750,000 à Adicom Ltée et l'autre de \$625,000 à l'ordre de Gestion Laurentienne Incorporée.

raisonnable" dans cette cause) et enfin 4) "non coupable pour cause d'aliénation mentale", verdict qu'a choisi le jury de quatre femmes et huit hommes.

Dans son résumé de la preuve offerte, le juge Bergeron s'était attaché sur le témoignage du Dr Cormier, témoin-expert qui avait noté chez Sequeira une "paranoïa à caractère dépressif" ainsi qu'une hantise d'être privé de ses enfants.

Il est en preuve que le 23 avril 1974, Sequeira quitta son travail vers deux heures, téléphona à sa femme, qui vivait chez son frère à Longueuil, et lui dit qu'il allait acheter une maison.

Sur une route déserte de Saint-Hubert, Sequeira veut persuader sa femme, qu'il croit infidèle, de renoncer à la garde de ses enfants.

Devant le refus de Mme Sequeira, le mari prend dans la malle arrière une carabine de chasse, va chercher dans le compartiment à gants des cartouches, braque son arme sur la victime, il tire une fois. Le deuxième coup sera tiré par l'arrière.

Sequeira place alors sa femme inerte et la carabine sur le siège arrière de la voiture et se livre à la première voiture patrouille rencontrée.

Sequeira avait émigré de Barreiro, au Portugal dans les années '50 et c'est à Montréal qu'il avait connu son épouse. L'employeur, les psychiatres, un fils de Sequeira sont venus confirmer que le comportement de l'accusé était inquiétant. Le fils essaya même de rendre inopérante la carabine quelque temps avant le drame, des notes écrites par le père annonçant que Mario Sequeira devait poser des gestes dont il demandait pardon à l'avance à ses enfants.

Tragédie d'une famille. Dans une société qui a retenu dans ses lois la possibilité qu'un accusé soit ainsi jugé aliéné au moment de perpétrer un homicide qui,

les lettres et la confession de Sequeira en font la preuve, avait presque minué dans son déroulement.

Le délégué devra être rembauché.

Par décision arbitrale rendue le 6 novembre 1974 par Me Guy Pettigrew, de Sept-Iles, la compagnie Constock (Québec) Ltée devait embaucher le "délégué de chantier" Gaston Aubin, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers (local 2182), même si Aubin avait refusé de signer un document dont la Constock faisait une condition d'embauche.

Or, Me Pettigrew, suivant la décision du juge Paul M. Gervais, a outrepassé sa juridiction, parce qu'Aubin n'était pas "employé" de la Constock et qu'un employé ne peut pas loger de grief.

La Constock, dont le siège social est à Dorval, effectue des travaux sur la Côte-Nord pour le compte de la Compagnie Minière Québec Cartier.

C'est la USS Consultants of Canada qui avait établi le texte de cet "engagement" en quatre points qu'Aubin refusa de signer en juillet dernier, après que son syndicat eut avisé la compagnie du choix d'Aubin comme délégué de chantier.

Que dit ce document pensé, selon le jugement Gervais, pour que règne ordre, discipline et sécurité? Je m'engage, dit le futur employé, à respecter: 1) le décret de la construction 2) les règles de sécurité; 3) les règlements de chantier émis par la compagnie; 4) les règlements de camp exigés par le propriétaire.

Règlements qui s'inspireraient des recommandations du commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage.

Un petit guide du locataire contre les proprios ratoueurs

par Clément Trudel

Déplorant les lenteurs du ministère de la Justice à rendre accessibles au public les nouvelles dispositions de la Loi sur la conciliation entre locataires et propriétaires, le Centre communautaire juridique de Montréal a publié hier une brochure intitulée: Guide du locataire — 1975.

Hâtivement rédigée et tirée à 25,000 exemplaires, cette publication est distribuée gratuitement dans tout bureau de l'Aide juridique (12 bureaux sur l'île de Montréal). On y dénonce notamment le fait que les critères utilisés par la Commission des loyers ne soient pas divulgués, que le Code du bâtiment en vigueur à Montréal fasse l'objet de peu de poursuites contre les propriétaires fautifs et qu'en général, des "trucs" servent à des proprios "ratoueurs" pour mettre les locataires en difficulté.

En somme, on suggère aux locataires de ne pas croire sur parole le propriétaire et de se référer le plus tôt possible à une

association de locataires (il faut en former s'il n'y en a pas) à une clinique juridique ou à un avocat dès que se pose une difficulté quant au renouvellement, à la résiliation ou à la rédaction de certains baux.

En conférence de presse, hier midi, les quatre porte-paroles du Centre communautaire juridique de Montréal, Mes Pierre Meunier, Denis Laberge, Michel Fleury et Jean-Marie Larivière, ont tour à tour déploré que:

1) les maisons de chambres ne soient pas couvertes par la loi, ce qui joue au détriment de gens seuls, souvent des vieillards, laissés à la merci des hausses inflationnaires ou des évictions non motivées (la brochure énumère les motifs qui autorisent les propriétaires à évincer les locataires de logis tombant sous la juridiction de la commission.)

2) que des 400,000 logements couverts par la loi, Montréal n'en retienne que

100,000 susceptibles de recevoir la visite de l'un des 30 inspecteurs (on corrige les chiffres récents sur les logements insalubres en précisant que 21,000 des 26,000 logements inspectés à Montréal depuis quatre ans n'étaient pas jugés salubres);

3) qu'une loi adoptée à Québec le 24 décembre ne soit pas encore disponible en version officielle un mois après son adoption;

4) que l'on éprouve des difficultés à prendre connaissance des rapports dressés par les inspecteurs montréalais de logements (un document pourtant public qui serait utile de posséder pour préparer certaines causes contre des propriétaires qui ont fait fi des avis donnés par la loi).

Si le directeur d'un service municipal ne donne pas suite à un avis donné à un proprio pour effectuer des réparations, qu'arrive-t-il? L'Aide juridique ne peut pas se substituer dans ces cas-là au directeur mais elle peut prendre des procédures pour forcer ce directeur à agir, à faire un "follow-up" aux plaintes déposées par les inspecteurs.

Bref, devant la confusion qui entoure la détermination d'une "hausse raisonnable" de loyer, le centre communautaire juridique conseille aux locataires de ne prendre aucune chance et surtout de ne pas laisser s'écouler les délais qui leur sont alloués pour contester une hausse, une éviction, une augmentation ou une annulation de bail.

La brochure a 28 pages. Elle donne les endroits (par quartiers) où l'Aide juridique peut le plus facilement être contactée. Le numéro du Bureau central est: 842-2233.

Quant à la Commission des loyers, elle a ses bureaux au 11^{ème} étage du Palais de Justice de Montréal (angle Saint-Laurent et Notre-Dame ou Craig).

On souhaite bonne chance, en avant-propos, à tout locataire aux prises avec des proprios qui, c'est la règle de libre entreprise, sont habiles à protéger leurs propres intérêts.

La présente édition de la brochure pourra être suivie, dans une semaine, d'une édition en anglais ou de compléments. On y trouve les éléments d'une information que la Commission des loyers a tenté, il y a quelques jours, de vulgariser au bénéfice d'une vingtaine de journalistes présents. Il manquait un document accessible à tous... et rapidement.

L'une des critiques formulées hier a trait à ces logements nouvellement construits qui ne seront pas assujettis aux normes de la Commission des loyers avant cinq ans et qui, après ce délai, seront sujets à des loyers aux prix adaptés au bon vouloir que les proprios auront démontré, entre-temps, dans leur indexation des prix.

"Rien de concret" entre Le Jour et Journal Offset

C'est avec étonnement, et une pointe d'agacement, que M. Maurice Paiement, président de l'Imprimerie Journal Offset, accueille la récente déclaration de M. Yves Michaud, rédacteur en chef de Journal, selon laquelle le quotidien de Saint-Laurent, aux prises avec des difficultés financières, se porterait prochainement acquéreur de cette imprimerie.

"Il n'y a pas eu de négociations. Il n'y a pas de négociations en cours. Il n'y a rien de concret. Tout au plus en a-t-il été très vaguement question", a dit M. Paiement qui ajoute que le projet du Jour de confier la composition et l'impression du journal à Journal Offset n'a "pas davantage été discuté".

M. Paiement précise que son entreprise accepterait d'examiner une proposition d'achat "si les acheteurs ont l'argent pour payer" et consentirait à imprimer Le Jour "s'ils peuvent payer". Invite à dire si son entreprise ferait au Jour des conditions plus avantageuses pour le cas où le journal serait imprimé chez lui, M. Paiement a réagi vivement: "Je ne suis pas pour me mettre dans la rue pour eux-aux autres! Nos employés sont aussi bien payés ici qu'ailleurs. Nous ne ferons aucun cadeau. Nous avons perdu assez d'argent avec Québec-Press!"

Mercredi, devant les étudiants de l'École Polytechnique, M. Michaud a déclaré que M. Jacques Parizeau, président de la société SODEP, editrice du Jour, dirigeait personnellement les négociations en vue de l'acquisition de l'imprimerie Journal Offset.

Qu'en pensent les Québécoises ?

par Jacques Perron

La dimension des familles décline régulièrement: les femmes de moins de 20 ans en 1971 n'auront probablement pas plus que 3.5 enfants en moyenne, ce qui permet tout de même le renouvellement des générations. Mais cette donnée reste inquiétante pour l'avenir si cette tendance à la baisse du taux de natalité au Québec demeure régulière.

C'est ce que constatent M. Jacques Henripin et Mme Evelynne Lapiere-Adamczyk tous deux démographes et auteurs du livre: "La fin de la revanche des berceaux; qu'en pensent les Québécoises?", publié aux Presses de l'Université de Montréal.

Une enquête, menée en 1971, auprès de 1745 femmes mariées âgées de 15 à 65 ans révèle que la conception que se font les femmes de leur rôle est relativement traditionnelle; si des aspirations extra-familiales se manifestent clairement, les responsabilités familiales dominent toujours. Par exemple: 60% d'entre elles aiment de travailler en se mariant et parmi celles qui continuent de le faire (40%) beaucoup resteront à la maison après la

venue du premier enfant. A ce chapitre, on note que les femmes anglophones ont tendance à être plus actives à l'extérieur du foyer.

Au sujet de l'avortement, les femmes plus jeunes sont à peine plus libérales que leurs aînées. Elles acceptent majoritairement la législation de l'avortement pour préserver la vie ou la santé de la mère, lorsqu'il y a un risque que l'enfant soit anormal ou encore dans un cas de viol. Les autres motifs ne sont acceptés que par moins d'un tiers des femmes.

Par ailleurs, trois-quarts des femmes de moins de 35 ans sont en désaccord avec la position de l'Eglise catholique sur la contraception et seulement une femme sur huit pense que les préceptes de l'Eglise sont contraignants. Il faut noter ici l'ignorance et le non-usage des méthodes contraceptives chez les femmes italiennes.

Les auteurs constatent que dans l'ensemble il y a un assez grand degré de satisfaction: 65% des femmes trouvent que le revenu familial est suffisant et 40% affirment que les enfants ne font pas baisser le niveau de vie. Et même si les femmes constatent que de meilleures mesures sociales leur seraient utiles, elles ne croient pas que cela soit une raison pour avoir plus d'enfants.

Parmi six mesures qui leur étaient suggérées pour alléger la charge des parents, la plus favorisée a été l'établissement d'allocations familiales généreuses; viennent ensuite: des bourses d'études, l'organisation d'un réseau d'aides familiales qualifiées, des garderies d'enfants, une aide au logement et enfin, la création d'emplois à temps partiel.

Si les bourses d'études viennent en second lieu, c'est que les femmes ont des aspirations fort élevées pour leurs enfants: 80% souhaitent que leurs fils fréquentent l'université et 70% désirent la même chose pour leurs filles.

Les femmes mariées du Québec, même les jeunes, conservent une attitude nettement favorable à l'égard des enfants, qui sont perçus comme nécessaires au bonheur des couples. Très peu de couples souhaitent rester sans enfant et peu n'en veulent qu'un. La plupart souhaitent deux ou trois enfants. Ces dernières affirmations méritent sans doute d'être nuancées si l'on tient compte du fait que le questionnaire a été administré en 1971, aux femmes mariées seulement, âgées de 15 à 65 ans. Les femmes célibataires et celles d'aujourd'hui n'ayant pas été rejointes, on suppose que la jeune génération est peut-être mal représentée.

Quoiqu'il en soit, les divers groupes de la société québécoise tendent vers un comportement assez uniforme en matière de nombre d'enfants par famille. Depuis quelques années, on se marie plus tard et on attend davantage pour avoir des enfants. Et si on accepte facilement d'avoir un ou deux enfants, on s'arrête presque unanimement après un troisième.

La différence du nombre d'enfants entre les classes sociales tend à s'amenuiser. Et les auteurs se risquent à faire un peu de prospective diront que dans l'avenir il est fort possible que les gens des classes favorisées aient plus d'enfants que ceux des classes défavorisées.

Le centenaire d'Outremont

Les fêtes du centenaire d'Outremont s'ouvriront demain matin, à 10h15, par une messe solennelle qui sera concélébrée en l'église Saint-Viateur par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, et plusieurs anciens curés et vicaires de Saint-Viateur. L'animateur sera le père Emile Legault, c.s.c., et on entendra les Petits Chanteurs du Mont-Royal avec comme solistes MM. Roland D'Amours et Paul Trépanier. La messe sera télévisée par Radio-Canada.

Les fêtes du centenaire se dérouleront sous la présidence d'honneur du maire Pierre Des Marais II et de Madame Des Marais. Elles seront clôturées par un grand défilé et un spectacle "son et lumière" le vendredi 5 septembre, suivis le lendemain par une réception en l'honneur d'une délégation du Vésinet, localité de Seine-et-Oise jumelée à Outremont, et un banquet.

Musique, théâtre et sport se partageront les autres manifestations: épreuves finales régionales du patinage style libre le 13 février; soirée du 101^e anniversaire de l'Association sportive d'Outremont le 28 février; mascarade le 1^{er} mars et bal d'époque le 10 mai; pièce de théâtre par les élèves de l'école Paul-Gérin-Lajoie les 19, 20 et 21 mars; concert du centenaire à l'école Vincent-d'Indy le 4 avril.

La glace sur les étangs doit avoir pour le ski de fond quatre pouces d'épaisseur.



impôt 74

Nouvelles déductions

Pour les connaître, consultez le contenu de cette enveloppe.

Des exemptions ou déductions supplémentaires ont été annoncées par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Gabeau, le 19 décembre dernier, alors que les formules de déclaration de revenus TP1 pour 1974 étaient déjà imprimées et mises à la poste.

Tous les renseignements sur ces nouvelles déductions sont contenus dans une seconde enveloppe qui vous sera postée incessamment et qui renferme notamment un SUPPLÉMENT DU GUIDE DE LA DÉCLARATION DE REVENUS DES PARTICULIERS (1974).

Cette seconde enveloppe est d'une importance primordiale pour vous puisqu'elle indique les exemptions ou

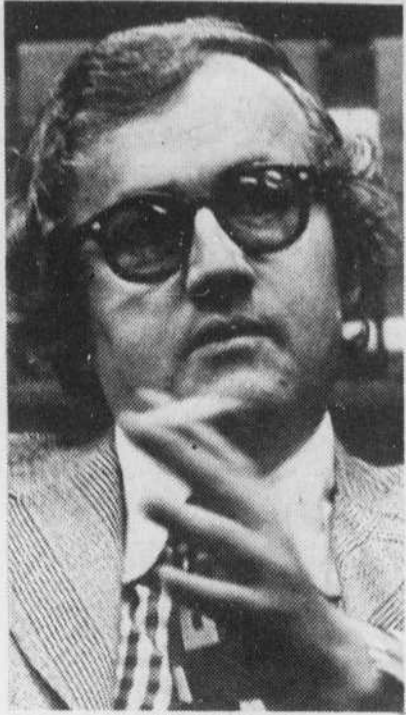
déductions supplémentaires d'impôt qui sont accordées aux contribuables qui...

- 1- ont retiré des intérêts
- 2- ont reçu des primes relatives à des obligations d'épargne du Canada et du Québec après le 6 mai 1974
- 3- réclament des frais médicaux
- 4- sont eux-mêmes aveugles ou retenus au lit ou dans un fauteuil roulant ou ont un conjoint aveugle ou retenu au lit ou dans un fauteuil roulant
- 5- résident au Canada, sont âgés de 18 ans et plus, ne possèdent pas une habitation et participent à un régime enregistré d'épargne logement

6- paient pour leur conjoint des primes à un régime enregistré d'épargne-retraite.

Il est donc important pour vous de lire attentivement le contenu de la nouvelle enveloppe que vous recevrez afin de vous assurer de bénéficier de toutes les déductions auxquelles vous avez droit.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU



Paul-Émile L'Écuyer

Le Conseil de sécurité publique de la CUM réclame plus de rigueur dans les libérations conditionnelles

par Pierre O'Neill

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal réclame plus de rigueur et de vigilance de la Commission fédérale des libérations conditionnelles.

Le président du Conseil, Me Paul-Émile L'Écuyer, a indiqué hier au DEVOIR que les fonctionnaires responsables de ce système à Ottawa ont finalement accepté d'amorcer dans cet optique une série d'entretiens. C'est sur pression du ministre québécois de la Justice qu'une première rencontre aura lieu le 7 février entre les parties intéressées.

Essentiellement, Me L'Écuyer estime que les responsables des libérations conditionnelles se sont gravement commis en libérant prématurément de dangereux criminels qui ont à nouveau récidivé et

menacé la sécurité publique. Me L'Écuyer trouve anormal que tant de criminels, libérés sur parole, se soient rendus plus tard coupables de meurtres ou de vols de banques.

Le Conseil de sécurité vise prioritairement à renverser le vent d'insécurité, le climat de frustration qui pollue et freine les énergies du corps policier de la Communauté urbaine de Montréal. A cette fin, Me L'Écuyer compte convaincre les spécialistes des libérations, de l'urgence de repenser leurs critères aussi bien que leur attitude.

Ainsi, croit-il, la police de la CUM devrait être avisée chaque fois que la Commission prend la décision de libérer un criminel endurci, un récidiviste.

Il n'y a pas que le fonctionnement de la Commission des libérations conditionnelles qui trouble la quiétude du Conseil de sécurité. A l'instar du ministre québécois de la Justice, les intentions de Me L'Écuyer sont d'obtenir des amendements à la loi, de sorte que certaines offenses criminelles, telles le port illégal d'armes et de cagoules, soient plus sévèrement punies. Ainsi convaincus qu'ils ne risquent pas leur vie pour rien, explique Me L'Écuyer, les policiers seraient davantage enclins à barrer la route aux criminels avant qu'ils ne pénètrent dans une banque plutôt que de les attendre à la sortie.

Le Conseil de sécurité a accueilli hier deux nouveaux membres: M. Yves Ryan a remplacé M. Pierre Desmarais comme

représentant des villes de banlieue tandis que Me William A. Grant représentera le ministère de la Justice.

Les cérémonies d'intronisation ont donné l'occasion à Me L'Écuyer de préciser les objectifs et priorités du Conseil de sécurité publique. Essentiellement, le CSP s'efforcera de rapprocher le policier de la population, de rendre le policier efficace tout en l'humanisant. Evoquant les négociations avec la Fraternité des policiers de la CUM, Me L'Écuyer rappelle qu'une police efficace ne peut être possible que si ses membres sont satisfaits. Quant à l'escouade anti-terroriste, Me L'Écuyer souligne qu'elle n'est pas là pour juger la conscience des gens mais plutôt pour garantir la sécurité publique.

Interrogé sur les rapports de presse voulant que Québec prenne éventuellement le contrôle de la police de la CUM, Me L'Écuyer le président du Conseil de sécurité explique que la confusion remonte à une déclaration publiée en décembre dernier sur l'intégration des forces policières.

Ainsi que le ministre de la Justice l'avait exprimé en juin 1973, il s'agit simplement d'établir un programme permanent de subventions visant à soulager le fardeau fiscal des municipalités aux prises avec des obligations financières sans cesse accrues pour l'entretien des corps policiers. Pour le ministre québécois de la Justice, la réalisation de programme tient aux réclamations adressées au gouvernement fédéral.

Le député Tardif envisage des poursuites contre la CSN

par Jean-V. Dufresne

Le député libéral d'Anjou, Me Yves Tardif, met en demeure le directeur de la CSN-Construction, M. Florent Audette, de s'amender devant l'opinion publique pour l'avoir accusé d'être inapte à siéger à l'Assemblée nationale.

L'affaire remonte à décembre. Occupant pour le ministère de la Justice dans des poursuites entreprises contre des entrepreneurs en construction avant d'avoir été élu à l'Assemblée au scrutin du 29 octobre, Me Tardif, affirme M. Audette, aurait continué à occuper à titre de procureur, en dépit des stipulations de l'article 75 de la loi de la Législature.

Celui-ci stipule en effet que quiconque, s'il occupe une charge, un office ou un emploi, permanent ou temporaire, sous le gouvernement de la Province, auquel un traitement... d'un genre quelconque est attaché, n'est éligible comme député à l'Assemblée nationale pendant qu'il occupe cette charge.

Un deuxième article analogue lui interdit également dans ces conditions d'être élu député.

Dans sa mise en demeure à M. Audette, Me Tardif laisse entendre qu'il entreprendra des poursuites en dommages pour atteinte à son honneur, "ce dont nous nous réjouissons, réplique le syndicaliste, pour nous permettre de prouver nos allégations".

Interrogé hier soir sur ses intentions, l'avocat a précisé qu'il entend consulter ses conseillers avant d'avisier, dans le cas où M. Audette ne s'amendrait pas. Et loin de se rétracter, dans sa réponse à l'avocat, le directeur de la CSN-Construction estime que les propos même du député, à l'Assemblée nationale, le 18 décembre dernier, ne font que confirmer la justesse des accusations portées contre lui.

Signalons que Me Tardif n'a pas été convoqué par ses pairs et que l'Assemblée nationale elle-même n'a formulé contre lui aucun reproche.

Mais au-delà des accrocs à la Loi de la Législature que lui impute la CSN, c'est davantage le "favoritisme politique" que dénonce la centrale ouvrière, lorsque le ministère de la Justice confie à des avocats notoirement libéraux — et Me Tardif ne s'en cachait pas — des causes qui risquent de placer ceux-ci dans une situation de conflits d'intérêts.

En effet, reprend M. Audette, "en poursuivant des entrepreneurs en construction, dont certains pouvaient être des fournisseurs de la caisse électorale de votre parti, vous vous exposez à vous placer dans une situation semblable".

"Les poursuites, ajoute-t-il, auraient dû être confiées à un procureur de calibre qui n'ait que le souci d'appliquer les lois sur la sécurité dans les chantiers,

d'une manière impartiale, compétente et énergique."

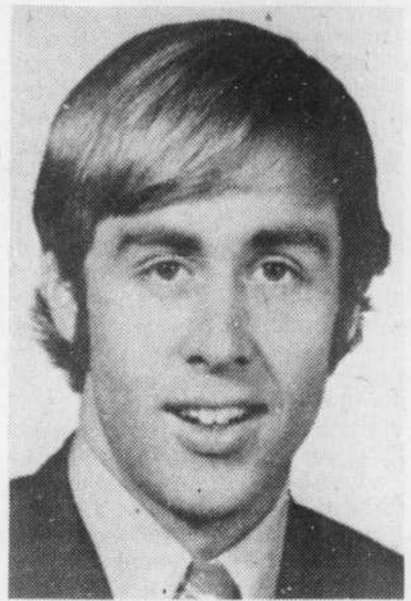
Signalons que la CSN a déjà saisi la commission Cliche d'une requête pour enquêter sur la manière dont ces mandats sont confiés aux procureurs de la poursuite. La centrale ouvrière soupçonne en effet que l'intervention politique dans l'application des lois sur la sécurité dans les chantiers n'est pas étrangère au "nombre effroyable" d'accidents qui surviennent dans le bâtiment au Québec.

A cet égard, la CSN a déjà produit un mémoire qui préconise la constitution d'un "tribunal du travail", lequel serait chargé de veiller sur l'application des quelque trente lois qui affectent les relations du travail au Québec.

Non seulement ce tribunal serait-il doté de juges pour siéger en permanence, mais aussi d'arbitres capables de se rendre sur les lieux mêmes de travail pour trancher des litiges qui ne peuvent attendre.

Dans les chantiers, en effet, les lenteurs procéduraires provoquent souvent des ralentissements sinon des débrayages immédiats, et favorisent un climat de tension que les pouvoirs publics eux-mêmes affirment pourtant vouloir dissiper.

Dans l'intervalle, depuis que le gouvernement se soucie davantage du respect des lois sur la sécurité — et les syndicats eux-mêmes reconnaissent ici et là une



Yves Tardif

certaine amélioration — le ministère de la Justice est submergé par une avalanche de plaintes qu'il ne peut mener à terme faute de personnel expérimenté. On conçoit ainsi que des causes qui auraient dû être acheminées vers des procureurs permanents, échoient aux officiers d'avocats associés au parti du pouvoir.

A ce sujet, Me Tardif nous a fait observer hier combien il est difficile et long — jusqu'à six mois parfois — d'obtenir du ministère que les dossiers confiés à un avocat soient alors confiés à un autre procureur, une fois qu'il a été élu à l'Assemblée.

La sécurité au travail

La FTQ aura donné le coup d'envoi d'une vaste offensive

Si jamais la prévention des accidents du travail et des maladies industrielles prend au Québec un ampleur analogue aux campagnes qui ont marqué dans le passé les grandes batailles de la fonction publique ou de l'indexation, l'initiative aura trouvé son origine dans une rencontre somme toute assez modeste, mais dont il ressort, au terme d'un colloque de deux jours organisé par la Fédération des travailleurs du Québec, à Montréal, un sentiment de détermination bien arrêtée.

On en attendait environ 200, mais il y en eut cent de plus, tous militants syndicaux, à se partager l'indigeste dossier des accidents du travail et des maladies industrielles au Québec.

A travers quelques résolutions déclaratoires, comme un premier mai qui sera sans doute célébré sur le thème même de la qualité de la vie au travail, et un prochain congrès général dont une bonne partie sera consacrée au dossier le plus confus et le plus savamment dissimulé de l'histoire des travailleurs québécois, certaines mesures concrètes ont déjà pris forme: sensibiliser le travailleur aux conditions d'insalubrité dans lesquelles on l'oblige à travailler, et lui faire prendre conscience d'un certain nombre de droits acquis par la loi mais qu'il ignore, tantôt à cause de la négligence des pouvoirs publics eux-mêmes, tantôt à cause de l'intérêt bien tardif que les centrales ont manifesté.

Il s'agit en somme d'une grande offensive, "ouverte au dialogue", a bien précisé le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, pour convaincre le législateur et le patronat que la sécurité et la prévention demeurent des objectifs pathétiquement inaccessibles tant qu'on n'aura pas reconnu aux syndicats et aux travailleurs eux-mêmes leur pleine part de responsabilité.

Combien d'ouvriers savent que la loi sur les établissements industriels leur reconnaît déjà le droit de refuser de travailler s'ils jugent que la tâche exige peut compromettre leur intégrité physi-

que? Mais comment, d'autre part, assurer le respect d'un tel droit? En l'absence d'une responsabilité reconnue aux syndicats par l'Etat, faut-il s'étonner que les premiers responsables d'un accident?

On n'a pas manqué de dénoncer, durant le colloque, toute cette politique du gouvernement qui consiste à déboursier des millions de dollars à l'entreprise pour encourager la prévention. "Cela, a dit M. Roger Bédard, l'un des permanents des Métallos unis d'Amérique, conduit à une conception sulfocante: la prévention rentable. Et le patron préférera payer des amendes ridicules plutôt que d'améliorer les conditions de travail dans l'usine ou les puits de mine."

Depuis 1962, à défaut de subventions au moins aussi généreuses de la part des pouvoirs publics, la FTQ n'a pu détacher qu'un permanent au Québec — quelque 250,000 membres — chargé de la sécurité et de la prévention. Ce n'est que depuis deux mois à peine, a déclaré de son côté un autre permanent, que les inspecteurs de la Commission des accidents du travail daignent transmettre au syndicat concerné, copie des rapports d'accidents déclarés à la CAT. "Cela nous donne une idée de l'indifférence dans laquelle cette commission tient la participation syndicale aux efforts de prévention qu'elle subventionne."

Le problème a pris une telle ampleur qu'on imagine difficilement comment l'aborder. Certains facteurs ne sont reliés que très indirectement à l'accident lui-même. Citons en exemple l'absence de sécurité d'emploi chez les travailleurs du bâtiment, dans la plupart des chantiers: l'employé qui entend respecter les règlements de sécurité risque, fort souvent, de perdre son emploi s'il insiste sur leur observance.

D'autre part, a-t-on signalé, le recours à la négociation collective pour contraindre l'entreprise à améliorer les conditions de la qualité de la vie dans l'usine ne risque-

Voir page 6: La FTQ

Tunis: pour une coopération triangulaire

par Claude Lemelin

OTTAWA — En sa qualité de président de la Banque arabe pour le développement de l'Afrique, le ministre du Plan de la Tunisie, M. Chedly Ayari, a proposé hier aux autorités canadiennes l'organisation d'une coopération "triangulaire" du monde arabe et du Canada en Afrique.

Cette coopération conduirait l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et la nouvelle banque, instituée par les États arabes lors du dernier sommet de Rabat pour venir en aide aux États africains, à entreprendre des projets conjoints de développement en Afrique, occasionnellement avec la participation d'autres organismes, telle la Banque

mondiale. Au départ, l'apport des pays arabes serait surtout d'ordre financier, "puisque nous ne possédons pas encore les technologies requises", de préciser M. Ayari; tandis que le Canada fournirait à la fois des fonds additionnels, de l'expertise technique, des matériaux et des équipements.

Le ministre tunisien s'est successivement entretenu hier dans la capitale avec le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Allan MacEachen, le président de l'ACDI Paul Gérin-Lajoie, le ministre de l'Industrie et du Commerce Alastair Gillespie et le ministre des Finances John Turner. Outre la politique générale qu'il est en train d'élaborer à titre de président de la nouvelle banque arabe, M. Ayari a passé en revue avec ses interlocuteurs canadiens l'ensemble des relations canado-tunisiennes, en particulier, le nouveau programme de coopération bilatérale qu'une commission mixte est en train de mettre au point.

Ce programme, dont l'enveloppe financière globale n'a pas encore été arrêtée,

serait centré surtout sur un plan d'aménagement intégré de la région tunisienne de Kerouan, dont l'ACDI serait le maître d'oeuvre et qui s'échelonnait sur plusieurs années. Ce plan a été élaboré à la suite d'études assez semblables à celles du BAEQ dans l'est du Québec; ses premiers travaux comprendraient la construction d'un barrage et d'autres ouvrages hydrauliques à Sidi Saab, afin de maîtriser les inondations sauvages qui grugent année après année le potentiel agricole du Kirouanis tunisien, travaux qui entraîneraient des déboursés d'environ 55 millions de dollars. Il serait ensuite possible de concevoir un programme de développement agricole et industriel de la région.

Mais ce n'est pas le seul projet de développement que la Tunisie souhaite entreprendre avec l'ACDI, de renchéir M. Ayari, "puisque l'aide canadienne est la meilleure du monde de par ses conditions financières". Le ministre tunisien a également signalé les possibilités qu'offraient des secteurs comme l'énergie électrique, les télécommunications, les

équipements hospitaliers et sanitaires et même le transport ferroviaire, le Canada étant semble-t-il bien placé, à la suite de la visite à Tunis du ministre fédéral Gérard Pelletier, pour participer à la construction d'un chemin de fer qui relierait la Tunisie à la Libye. "Sans oublier des projets agricoles de tous ordres et aussi la culture — ou les communications sociales, si vous préférez puisque le Canada a beaucoup à offrir en ce domaine, ayant réussi à marier la technologie anglo-saxonne à l'humanisme francophone!", d'ajouter le ministre tunisien.

"Quant au commerce entre nos deux pays, qui est très peu développé, j'ai appelé à votre ministre et aussi à vos hommes d'affaires où nous pourrions accroître seulement si nous investissons ensemble en Tunisie", a dit encore M. Ayari, avant d'aller discuter du recyclage des pétrodollars avec M. John Turner qui, en plus d'être le ministre des Finances du Canada, est le président du comité spécial du Fonds monétaire international chargé de cette question.

Au sujet de la nouvelle Banque arabe de développement pour l'Afrique, le ministre tunisien a rappelé que, si elle disposait déjà d'une dotation en capital d'environ un demi milliard de dollars, elle n'avait pas encore de politique financière. Ce qui est déjà entendu, a-t-il précisé, c'est que l'aide des pays arabes à l'Afrique devra désormais "transiter" par des institutions financières, qui offrent de meilleures garanties d'efficacité que les ententes bilatérales; et aussi qu'il faudra donner la priorité aux pays du Sahel dévastés depuis trois ans par la sécheresse "et qui ont déjà trop attendu".

"Pour le reste, et aussi pour que la nouvelle institution ne soit pas comme les autres, il faudra d'abord sonder les Africains, avoir leur point de vue, de renchéir M. Ayari; ce que je me propose de faire avant de revenir devant les pays arabes et de leur dire: voilà ce que veulent les Africains, êtes-vous prêts à jouer le jeu?"

Aucun remboursement inférieur à 65 cents

Par suite de l'entrée en vigueur, dans tous les autobus de la CTCUM, du nouveau mode de perception dit "paiement exact", la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal avertit ses usagers qu'à partir du 1er février elle n'effectuera aucun remboursement inférieur à 65 cents.

La CTCUM compte maintenant quelque 500 agents vendeurs répartis à travers le territoire qu'elle dessert. D'ici une dizaine de jours une nouvelle liste des dépositaires de tickets sera à la disposition du public voyageur dans tous les autobus.

week-end

SAMEDI

A 9h, ouverture du colloque organisé par la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec, à l'hôtel Reine-Elizabeth, salon Bersimis, 900 ouest, rue Dorchester. Conférence de presse à 9h30.

De 9h30 à 23h, Journée de l'amitié organisée par la Communauté chrétienne de Saint-Paul au centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers.

A 10h30, sacre du nouvel évêque anglican, le Révérend Reginald Hollis, en la Cathédrale Christ Church, rue Ste-Catherine. Intronisation à 16h.

A 17h, assemblée générale des Chiliens au 1212, rue Panet, 3e étage.

A 18h, soirée de solidarité avec les travailleurs haïtiens en lutte contre les déportations.

organisée par le comité d'action anti-déportation, à l'école Emile-Nelligan, 4750, rue Henri Julien.

A 20h, grande partie de cartes pour les oeuvres paroissiales de l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal dans la salle paroissiale sise au 1323 est, rue Dorchester.

DIMANCHE

Assemblée générale de la Fraternité des cheminots, employés de transport et autres ouvriers (local 511), à la salle de curling du centre sportif Paul-Sauvé.

A 14h, conférence de M. Roger Foisy, naturopathe, au Y.M.C.A., 1441, rue Drummond. Thème: "L'aspect mental, émotionnel et spirituel de l'homme et sur les lois naturelles du bonheur".

De 18h à 20h, l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) fête le Nouvel An (vin et fromage) au Vieux Fort de l'Île Sainte-Hélène, au Musée militaire et maritime de Montréal, \$7.

A 19h30, ouverture du festival d'hiver du Patro Le Prévoist, 5707, rue St-Dominique.

A 19h30, conférence de M. Hervé Major, "Olivier Asselin et la culture québécoise" organisée par l'Association culturelle arménienne Hamazkain, au Centre culturel arménien, 3401, rue Olivier Asselin.

Prix réduit pour personnes âgées

A compter du premier février, les personnes âgées de 65 ans et plus pourront voyager à prix réduit à bord des autobus de la Commission de transport de la rive-sud de Montréal, pourvu qu'elles soient domiciliées dans le territoire desservi par la commission.

Le passage réduit de 35 à 20 cents demeurera en vigueur tous les jours de la semaine, sauf durant les heures de pointe (du lundi au vendredi, entre 7 et 9 heures du matin, et 4 heures 30 et 7 heures du soir).

Les personnes admissibles peuvent se prévaloir du tarif réduit en se procurant une carte d'identité de la CTRSM. Les cartes seront disponibles à la mezzanine de la station de métro de Longueuil, du 27 au 31 janvier, ainsi que les mercredis 5 et 12 février, de 9 heures 30 du matin à 4 heures 30 de l'après-midi. Offerte au coût de 2 dollars, la carte d'identité est valable pour trois ans. Pour l'obtenir il suffit de présenter sa carte d'assurance-maladie et une preuve de résidence dans le territoire desservi par la Commission de transport de la rive-sud de Montréal.

Affichant une photographie et le numéro d'assurance sociale de la personne, la carte de la CTRSM peut également servir pour l'identification personnelle.

LES VOIES SUPÉRIEURES DU YOGA

CONCENTRATION - MÉDITATIONS - POUVOIRS PSYCHIQUES

SOIRÉE D'INFORMATION

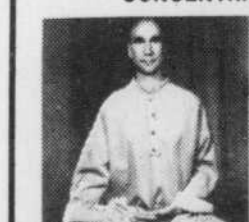
PAR SWAMI SHRADHDHANANDA

1250 EST, BOUL. ST-JOSEPH

JEUDI 30 JANVIER 8h30 P.M.

ENTRÉE LIBRE

INF.: 523-2815



HATHA-YOGA
Participez à un premier cours!
LUNDI le 27 7 h. p.m. 1250 est, boul. St-Joseph Inf.: 523-2815 Entrée libre
MERCREDI le 29 7 h. p.m. 7373, Lajeunesse 279-6844 (Métro Jean-Talon)

COLLEGE DE MONTREAL
Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice
Cours secondaire complet Pensionnat et externat pour garçons
EXAMENS D'ADMISSION
Pour Secondaire I, les samedis 18, 25 janvier et 8 février 1975
De 8 h. 45 à midi
Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente
Renseignements: 933-7397, poste 24
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3 (Station de métro GUY)

éditorial

Les emplois de la baie James

Après les fiers-à-bras, les patrouilles. Ceux qui craignent que la Commission Cliche ne serve qu'à frapper un des secteurs corrompus du bâtiment et, indirectement, qu'à discréditer le seul mouvement syndical, auront été heureusement surpris de voir l'enquête, dès sa reprise, dévoiler le système de patronage mis au point par des éminences grises du gouvernement Bourassa. Le public est toutefois resté, si j'ose dire, sur son appétit. Tous les témoins impliqués dans cette affaire n'ont pas encore été entendus, toutes les questions surtout ne leur ont pas encore été posées. On en a déjà suffisamment entendu cependant pour demander aux commissaires et à ceux qui peuvent les aider dans cette rude tâche d'aller jusqu'au fond du système.

On se souvient qu'à l'origine, le "projet du siècle" devait être soustrait à l'Hydro-Québec. Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement Bourassa devait céder, du moins en apparence, et confier le développement hydro-électrique de la baie James à la première entreprise publique québécoise. Les dernières révélations confirment, s'il en était besoin, que le parti au pouvoir voulait se réserver ce fabuleux territoire; il n'est du reste pas certain qu'il n'y ait pas largement réussi, avec les conséquences qu'on devine pour la main-d'œuvre, pour les coûts et pour la rationalité du "développement" lui-même. Certains témoins jugés aptes à remplir de très hautes fonctions et s'autorisant de plus hautes autorités encore pour intervenir dans le placement à la baie James éprouvent des difficultés de mémoire aujourd'hui.

Les choses ne sauraient en rester là.

Plaie inévitable sous tous les régimes, le patronage comme on l'appelle au Québec a connu des raffinements à la fois technologiques et philosophiques. L'ordinateur est désormais dans le coup; s'il ne permet pas plus de rationalité ni plus de justice, il enrichit du moins les vendeurs d'équipement et donne de l'emploi à une nouvelle catégorie de spécialistes! A ce prestige de pointe s'ajoute désormais la défense des citoyens contre la bureaucratie et ses lenteurs. Ministres et députés impliqués dans le patronage confié à M. Yvon Bergeron n'auront fait que guider d'ignares travailleurs dans le dédale de la fonction publique; en exerçant des pressions, ils auront protégé le faible contre la lenteur ou l'incompétence de la bureaucratie en place. Ayant déjà perdu de sa force d'indignation, le favoritisme, ainsi nimbé du zèle des politiciens soucieux de réduire l'écart entre la demande du citoyen et la réponse de l'Etat, n'aurait guère d'effet dans le public s'il ne s'ajoutait aux autres "problèmes" délicats que couve M. Bourassa.

Aussi la lettre du ministre du Travail pulvérisant d'urgence M. Yvon Bergeron à la tête

d'une banque occulte qui n'a fait l'objet d'aucune installation régulière et publie ne parvient-elle pas à masquer le trompe-l'oeil qui avait été préparé en coulisse par ces fameux "conseillers spéciaux", véritable gouvernement parallèle dans les ministères payants ou stratégiques. M. Jean Cournoyer fut-il dupe ou fut-il de connivence, après avoir annoncé la politique d'embauche que l'on sait pour ce projet qui devait créer tant d'emplois et produire autant d'effets d'entraînement dans l'économie québécoise? Il faut encore lui accorder, en l'absence d'autres preuves, le bénéfice du doute; mais cette nouvelle révélation n'est pas de nature à relever la crédibilité de son ministère ni celle du titulaire qu'y maintient le premier ministre.

En tout cas, l'insécurité entretenue au sommet de la Main-d'œuvre de la baie James n'est guère plus rassurante que celle qu'exploitaient les caïds du "bras". A cet égard, la complaisance et la faiblesse manifestées par M. Yvon Saindon, nommé depuis à la présidence de la Commission de la fonction publique, gardienne de l'intégrité dans l'emploi et dans les promotions au gouvernement, ne laissent guère de doute sur son inaptitude à occuper une aussi lourde et essentielle responsabilité. Il attend apparemment le rapport de l'enquête Cliche avant de faire connaître ses projets d'avenir.

Il aurait déjà dû avoir la décence de démissionner.

On savait déjà par l'accueil fait aux Indiens de la baie James par le premier ministre, quel avenir économique devait leur être fait dans le projet du siècle. On sait maintenant à quels "agents d'affaires" devaient être confiées par le ministère du Travail la main-d'œuvre de ce territoire isolé. Voilà maintenant qu'éclate l'imposture du développement régional dont les libéraux s'étaient fait une spécialité depuis l'expérience du célèbre BAEQ. Les emplois de la baie James ne devaient pas aller en priorité aux Indiens, aux travailleurs des régions périphériques, ni aux chômeurs déjà défavorisés, mais à ceux qui jouissaient de la pression politique voulue.

Mauvais dans sa conception générale, ce système devrait être maintenant analysé par la Commission Cliche dans tous ses détails. Les travailleurs embauchés avaient-ils tous la compétence requises sur les chantiers? S'en trouve-t-il parmi eux qui ont dû, comme au temps de l'Union nationale des glorieuses années, payer tribut au député ou à ses amis? A combien s'élevaient les frais des délaïs, des voyages sur grande distance, les licenciements pour inaptitude, occasionnés par le placement spécial confié à M. Yvon Bergeron? Des travailleurs et des employeurs devraient être interrogés à cet égard.

"Corrompu et corrupteur", disait du régime Duplessis le parti qu'il dirigeait alors dans l'Opposition M. Georges-Emile Lapalme. Est-ce déjà la marque de fabrique qui commence à coller au flanc sinon au front du gouvernement Bourassa? En toute hypothèse et même dans la meilleure, le doute est encore plus corrosif que le scandale. Le premier ministre ne pourra longtemps encore renchérir la moralité de son administration en invoquant les grandes enquêtes qu'il a déclenchées sur la construction et sur le crime organisé. On découvre en effet que le crime n'est pas le seul à être "organisé" et que les éminences ne sont pas toutes passées dans le box où témoignent les caïds de la métropole. L'entourage, comme on l'appelle, a beau être discret ou muet suivant les circonstances, il ne pose pas moins ici qu'aux Etats-Unis, pour invoquer un exemple historique, de sérieux points d'interrogation jusqu'au plus haut niveau.

De plusieurs sources, le bruit grandit que le remaniement ministériel envisagé par le premier ministre pour le début de l'année va être reporté à l'été. A défaut d'un remaniement dont la nécessité saute aux yeux même des plus fidèles partisans du gouvernement, M. Robert Bourassa va devoir à tout le moins remanier "l'entourage", les "éminences grises", les conseillers "spéciaux" dont les manœuvres ne peuvent plus être cachées et jaillissent sur l'ensemble du gouvernement. Si les Michel Guay invoquent à leur issu le poids des plus hautes autorités, celles-ci doivent se défaire d'aussi dangereux subalternes. Autrement, le public croira que le premier ministre fait faire par d'autres ce qu'il n'ose faire lui-même, et l'on n'aura pas besoin d'enregistrements de salon Ovale pour juger le chef plus sévèrement que ses "conseillers".

Mise à l'écart de la politique d'embauche du ministère du Travail pour la baie James, propulsion d'une créature politique à la tête de la banque de placement, pressions sur un haut fonctionnaire devenu depuis président de la Commission de la Fonction publique, on veut bien croire que tout cela s'est produit dans la seule intention et avec le seul objectif de concourir au succès du plus grand chantier du Québec. Mais après tous les doutes déjà soulevés par les cas antérieurs d'exploitation de la construction et des travailleurs qui doivent y quêter leur gagne-pain, les simples dénégations ministérielles ne suffisent plus, encore moins les aveux de témoins aux fonctions élevées et à la mémoire basse.

La domination partisane sur les emplois est aussi condamnable que les sévices et les extorsions des shynocks. L'enquête Cliche doit la briser.

Jean-Claude LECLERC

Vivre à Montréal

Quel avenir réserve-t-on au quartier Snowdon ?

par MONA ADILMAN

Au cours des dix dernières années, le bouleversement découlant du progrès a transformé Snowdon de plusieurs façons mais les résidents du quartier, tels des chats agiles, ont toujours réussi à retomber sur leurs pattes.

Le magnifique chemin de la Reine Marie, qui autrefois était bordé par des arbres et était déjà large, a été élargi pour accélérer la circulation. Au mépris des règles de tout urbanisme rationnel, l'autoroute Décarie a coupé en deux un quartier qui autrefois homogène et tranquille. D'étroits rapports de voisinage ont été perturbés par ce gigantesque fossé polluant. Des vapeurs suffocantes enveloppent maintenant la pauvre population de Snowdon vingt-quatre heures par jour et les bourdonnements constants du trafic assourdissent la vie du quartier de manière infernale.

Il y a quelques années un énorme gratte-ciel, tel une tumeur maligne, apparut au coin de la Reine Marie et Earncliffe. Etait-ce un présage de l'avenir? Les gens frémissent d'horreur et commencent à se préoccuper des règlements de zonage.

Et alors les maisons commencèrent à disparaître. L'aménagement d'un parc de stationnement municipal rue Coolbrook, au sud du chemin de la Reine Marie, entraîne la disparition soudaine d'habitations et de jardins. Steinberg avala un certain nombre de jolies maisons sur Trans Island et Mountain Sights pour aménager un terrain privé derrière son magasin. Ce coin qui fut exproprié plus tard par la ville, et agrandi en démolissant encore d'autres immeubles, est devenu un autre terrain de stationnement municipal.

Le mouvement de démolition va maintenant s'accélérer. Deux conciergeries situées au 5180 et au 5190 du chemin de la Reine Marie seront démolies au printemps et des locataires qui vivaient là, heureux, depuis des années, seront expulsés. Les gens qui louent des appartements le long du chemin de la Reine Marie vivent dans la peur de perdre leur foyer au profit de constructions en hauteur.

La ville a récemment dévoilé des plans concernant la construction du métro. Au lieu de bâtir cette station près de l'autoroute Décarie, ce qui serait logique, l'endroit prévu aura pour effet de détruire inutilement des maisons sur Westbury et Dornal. Des commerçants, qui sont là depuis vingt-cinq ans, devront déménager. Il faudrait étudier de manière approfondie la possibilité d'aménager la station de métro sur l'un des terrains de stationnement voisins ou à l'emplacement qu'occupe la station service de Sunoco, de l'autre côté de la rue.

Il y aura un déplacement considérable de population dès que la station de métro sera construite car il est certain que de nouvelles constructions seront entreprises. On a vu le désastre qui s'est produit le long du boulevard de Maisonneuve, entre Guy et Atwater, après l'ouverture des stations de métro. Il n'est pas possible de construire dans le quartier Snowdon un complexe quelconque de grande ampleur car c'est essentiellement un quartier de petits commerces prospères à caractère familial. Le gigantisme ne convient pas à Snowdon. Il ne fera qu'accroître la congestion résultant du trafic, la densité de la population, la pollution de l'air et l'expropriation.

On a dit que Mountain Sights sera fermé à l'angle du chemin de la Reine Marie; la circulation sera détournée dans le prolongement de Dornal, et aboutira à Lemieux. Cela signifie qu'il faudra démolir d'autres maisons. Or, le secteur Lemieux-Ponsard ne peut pas recevoir plus de trafic, car il comprend deux écoles: la Talmud Torah à une extrémité et Iona à l'autre. Un enfant a déjà été frappé par une auto rue Ponsard; les accidents sont fréquents mais les signaux "radar" promis n'ont jamais été installés. Les demandes formulées depuis des années par les parents en vue de limiter la vitesse maximum à vingt milles à l'heure, ont été refusées, malgré le fait indiscutable que la vitesse de trente milles à l'heure, autorisée par le code de la route, est dangereuse.

L'esprit de bon voisinage habite Snowdon, suscitait la chaleur et l'amitié; nous voulons continuer dans cette voie. Nous voulons sortir le soir sans avoir peur. Nous aimons nos petits magasins du chemin de la Reine Marie et les commerces que nous connaissons depuis des années. Nous ne voulons pas de grands immeubles de bureaux aux boutiques originales et aux prix fantaisistes.

Au lieu de détruire des logements en bon état pour construire des habitations à loyer élevé, dépassant les moyens de la majorité des citoyens, je crois que le projet de complexe commercial au-dessus de l'autoroute Décarie devrait être sérieusement pris en considération. L'autoroute pourrait être couverte et les terrains disponibles pourraient être utilisés pour le stationnement, un mail et des édifices peu élevés pouvant abriter par exemple une bibliothèque. Ceci a été réalisé avec succès dans de nombreuses villes américaines. On pourra en tirer des avantages considérables, notamment l'amélioration du bruit, une amélioration de la sécurité, et une augmentation du revenu fiscal provenant des terrains non utilisés. Un tel projet établirait une liaison entre les deux voisinages actuellement divisés.

On n'a pas besoin d'une boule de cristal pour prédire l'avenir. Je prédis que les immeubles de Snowdon seront abattus comme des quilles sous le pic du démolisseur, à moins que les gens ne participent à la planification de leur quartier. Chaque citoyen a le droit, sinon le devoir de soutenir cette cause quand son foyer, sa santé et son mode de vie sont en danger. Nous ne devons pas devenir délaissés. Chaque projet offre toujours plusieurs options de rechange. Le trajet entier du métro a été changé pour favoriser le développement de Blue Bonnets, et la ligne a été déplacée du secteur populaire de Victoria vers Décarie, près de Jean Talon. Il n'est donc pas trop tard pour effectuer des changements quant à la localisation de la station du métro dans Snowdon. Cette station, sera immense, à l'échelle de Berri-Dumont; sa localisation aura de grandes conséquences sur le rythme de développement et l'apparence de Snowdon.

Personne ne veut revenir au bon vieux temps. Les habitants de Snowdon ont l'esprit souple et sont prêts à accepter les changements bienfaits pour leur quartier. Les résidents de Snowdon ne toléreront cependant pas le bouleversement de la communauté et le déplacement de la population au nom de la spéculation.

bloc-notes

Le joint soviétique retrouvé ?

Echaudée par l'expérience de la législation commerciale rejetée sans nuance par Moscou, l'administration américaine semble avoir découvert une autre complémentarité entre sa position et celle de l'Union soviétique en ce qui concerne le Proche-Orient.

L'heure est à ces découvertes et même si, le plus souvent, cette complémentarité échappe aux autres ou leur semble un peu "forcée", il n'en reste pas moins qu'elle est instructive quant au climat à Washington. Jouant en alternance la carte des contacts directs, Gerald Ford et Henry Kissinger mêlent les thèmes et les rattrapent par la bande, le fil conducteur étant le dossier énergétique agréablement par les menaces.

La dernière complémentarité en date est celle qui consiste à concilier la stratégie du pas-à-pas menée par le secrétaire d'Etat et le retour à la conférence de Genève soviétique avec l'insistance par l'Union soviétique. On se rappelle que cette conférence de paix a été coprésidée par les deux supergrands, et y revenir est une façon de partager la vedette avec Moscou.

Au point où on en est — et on en est plus loin qu'on ne veut le reconnaître — on n'a pas les moyens de lutter pour l'exclusivité des initiatives. Et à entendre Kissinger, on ne peut pas tenir l'Union soviétique en dehors du processus diplomatique menant à la fin de la belligérance au Proche-

Orient. C'est l'aveu que semble avoir fait le secrétaire d'Etat lors de son témoignage devant la commission spécialisée du Sénat. Mais cet aveu, qui équivaudrait dans l'absolu à une remise en question de sa propre stratégie, est tempéré par le fait que Henry Kissinger reconnaît un rôle à Moscou et à l'Egypte se soient entendus sur un nouveau retrait dans le Sinaï.

La formule a l'avantage de ramener toutes les parties à la table de négociation et, cette fois, si tout marche bien, avec les Palestiniens.

Mais rien n'indique que tout marchera bien. Ainsi, du côté israélien et à la veille du voyage du président Sadate à Paris, qui permettra de célébrer l'ambiguïté de la position française et de soigner l'image de marque du chef d'Etat égyptien, la confiance ne règne pas quant aux arrière-pensées des Américains.

Pour Israël, il a fallu que le chef du Pentagone affirme que tous les besoins israéliens pourraient être comblés par les Etats-Unis, jusque et y compris un lot de 200 missiles Lance dits à double capacité, à savoir à capacité conventionnelle ou à charge nucléaire.

Du côté arabe, l'acquit de Kissinger à la suite de la diplomatie de "navette" et l'aboutissement de la phase de désengagement militaire, s'est dé-

sagrégé semaine après semaine, et le coup de grâce, pour certaines capitales, a été porté par lui-même avec ses menaces d'intervention américaine contre les puits de pétrole arabe. En cas d'étranglement, certes, mais la menace reste, et encore hier, la Maison-Blanche, le Pentagone et le département d'Etat ont dû démentir que trois divisions fussent sur le pied de guerre en vue d'opérations éventuelles au Proche-Orient. Ceci pour l'effet de boomerang d'une stratégie dont l'effet à ce jour n'a été que de braquer Arabes et producteurs de pétrole — comme par exemple à l'OPEP — et qui n'a servi qu'à indiquer un bouc émissaire à tous les Américains touchés par la crise de l'énergie.

Le président Ford lui-même a donné quelque consistance à cette hypothèse de vouloir introduire les Soviétiques dans le circuit, déclarant qu'une chance unique s'offre d'éviter la reprise des hostilités au Proche-Orient et reconnaissant le rôle constructif que Moscou est à même de jouer dans ce désamorçage de la bombe israélo-arabe.

Mais Gerald Ford lui-même n'a rien fait pour tempérer les propos menaçants de son secrétaire d'Etat, au contraire. Il est revenu à la charge pour remplacer le mot d'étranglement par asphyxie mais on n'en sait pas plus long: quand Washington estimera-t-il

qu'il y a une menace grave d'étranglement, pardon, d'asphyxie?

En d'autres termes, Henry Kissinger, qui envisage pour les prochaines semaines un nouveau voyage au Proche-Orient, part handicapé des deux côtés. Qu'il soit bien disposé vis-à-vis de l'Union soviétique, nul n'en doute. Ni son ami Dobrynine, actuellement en conférence à Moscou, ni les dirigeants soviétiques. Il reste encore à convaincre le Congrès de la nécessité d'assouplir le "trade act" et de laisser Henry Kissinger mener les affaires internationales sans un "contrôle au jour le jour". La formule a été lancée par le secrétaire d'Etat lui-même, hier à Los Angeles. Mais quand le capital de confiance est entamé, on est obligé de se défendre sur tous les fronts à la fois.

Il est utile de rappeler ici que la première phase de la stratégie de complémentarité américano-soviétique, à savoir un nouveau retrait israélien dans le Sinaï, est loin d'être acquise. Tout en préconisant la solution pacifique, le président Sadate plaide en faveur de la solidarité arabe et réclame un retrait israélien sur les trois fronts, égyptien, syrien et jordanien... Ce qu'Israël refuse plus fort que jamais.

Si ça ne nous échappe pas, dira-t-on, ça n'échappe pas non plus au département d'Etat. Précisément: l'initiative lancée, plus qu'à régler la situation au Proche-Orient, vise à colmater la brèche dans la détente et vouloir ramener l'Union soviétique dans le décor israélo-arabe est une façon de lui prouver la bonne volonté du département d'Etat, sinon des Etats-Unis.

Dans l'absolu, avant ou après ce nouveau désengagement, l'essentiel est que toutes les parties se retrouvent autour d'une table de négociation. Mais le jeu mené actuellement fait courir à la région le risque de voir la situation se dégrader parallèlement au sauvetage des relations soviéto-américaines car rien n'est moins sûr que la phase Une réussira et qu'en cas de succès elle sera suivie d'une reprise à Genève... C'est là que se trouvent des divergences des positions des parties intéressées!

Sans le reconnaître clairement, les deux capitales très proches sont encore Le Caire et Washington. Et de Kissinger et de Sadate, le plus réaliste semble encore l'Egyptien. Car si le secrétaire d'Etat estime que Moscou devra être associé aux efforts de réanimation de la conférence de Genève après un retrait dans le Sinaï, le chef d'Etat égyptien menacé, lui, de retourner à Genève... la stratégie du pas-à-pas échouait. Le vœu de l'un est la menace de l'autre.

Georges VIGNY

lettres au DEVOIR

200,000 francophones sans TV française

M. Serge Laprade, Emission "Le travail à la chaîne", Société Radio-Canada

De passage à Montréal pour des réunions, j'ai eu l'occasion d'écouter, en partie, l'émission que vous animez "Le travail à la chaîne". Si votre émission est agréable à regarder et à écouter, j'ai été, malgré tout, très surpris de votre annonce concernant l'adresse à laquelle les personnes hors Québec peuvent vous écrire.

En donnant cette adresse, j'ai eu l'extrême surprise de vous entendre dire à vos spectateurs et télé-écrivains que cette adresse était valable pour tous les gens hors Qué-

bec d'un océan à l'autre.

Étant de Vancouver, j'aimerais vous faire savoir que nous n'avons pas en Colombie-Britannique la joie de capter les émissions du réseau de Radio-Canada. C'est une joie que votre Société nous réserve pour la fin de 1975 (avec un peu de chance) et cela en U.H.F. Alors, même en 1975 ou 1976 et en pratique, très peu de gens vont écouter car, avec nos montagnes, la T.V. U.H.F. ne va pas loin ici. Sans compter qu'il faut un appareil de télévision neuf pour recevoir l'U.H.F.

Je serais très heureux si vous pouviez rectifier votre annonce et faire savoir à vos téléécrivains que le réseau de T.V. en français dans

l'ouest n'est reçu qu'à Winnipeg, Edmonton et par le câble à Calgary. Cela laisse dans "l'obscurité" la Saskatchewan et la Colombie-Britannique avec 200,000 francophones.

J'espère que vous comprenez cette lettre et ma demande. Si nous désirons avoir l'appui des gens du Québec, il faut leur faire savoir la vérité et non leur donner l'impression que tout est en rose pour nous hors Québec.

Jean RIOU, directeur général, La Fédération des Franco-Colombiens, Vancouver, le 13 janvier 1975.

M. Trudeau et les Jeux olympiques

A vous, lecteurs, qui me lirez peut-être.

Ne trouvez-vous pas étrange l'attitude de M. Pierre Elliott Trudeau concernant les Jeux olympiques? Il a toujours fait son possible pour donner un visage sportif à son image. Tous savent qu'il est un adepte de la plongée sous-marine, qu'il pratique le ski alpin avec Mar-

garet son épouse. A l'ouverture de la saison du football, il est fier d'être le premier à botter le ballon.

Tout ça, il le fait très bien. Même plus, durant ses campagnes électorales, ne s'est-il pas moqué de ses adversaires en plongeant à l'horizontal dans une piscine? Je me souviens très bien de la photo qui fut prise à ce moment. Tout cela, je

crois, pour donner le goût du sport et de la compétition aux Canadiens. Comment M. Trudeau, qui veut qu'on le croise sportif et aimant le sport, peut-il refuser son aide à une organisation comme les jeux Olympiques?

Comprenez-vous? moi pas. Réjane SACKHOUSE, Montréal, le 17 janvier 1975.

Dernière réponse à des erreurs mille fois réfutées

M. Jacques Ferron, Longueuil

Vous n'aimez pas ma "Réponse à un médecin perplexé" (6-1-1975). Mais passons.

Sur quoi appuyez-vous votre affirmation: "La limitation des naissances est DORENAVANT admise par l'Eglise, pourvu qu'elle soit volontaire". La doctrine de l'Eglise sur cette question n'a pas changé depuis ses débuts. Vatican II et l'encyclique Humanae Vitae en font foi. Vous estimez Paul VI bien informé sur ce problème et vous avez parfaitement raison. Or, voici ce qu'il déclara récemment, exactement le 7 septembre 1974, aux 2000 partici-

pants à la 25e Assemblée générale de la Fédération internationale pharmaceutique: "Notre délégation à la Conférence mondiale de la population, tenue à Bucarest, a réaffirmé sans ambiguïté le refus de l'Eglise d'accepter les pratiques contraires au respect dû à la vie humaine, comme l'avortement, la stérilisation, la contraception, par des moyens qui ne respectent pas les lois de la transmission de la vie". C'est clair, n'est-ce pas? A l'horizontal dans une piscine? Je me souviens très bien de la photo qui fut prise à ce moment. Tout cela, je

crois, pour donner le goût du sport et de la compétition aux Canadiens. Comment M. Trudeau, qui veut qu'on le croise sportif et aimant le sport, peut-il refuser son aide à une organisation comme les jeux Olympiques?

Comprenez-vous? moi pas. Réjane SACKHOUSE, Montréal, le 17 janvier 1975.

Pour ma part, je ne répondrai plus aux erreurs mille fois répétées et mille fois réfutées sur ce sujet.

Il y a un point sur lequel je suis entièrement d'accord avec vous: "L'homme n'est pas un animal comme les autres". Souhaitons qu'il s'en aperçoive avant qu'il ne soit trop tard.

Pacifique EMOND, o.f.m., Montréal, le 16 janvier 1975.

L'ancien et le nouveau Jésus locataire

par JEAN MARTUCCI

Jésus était en pension chez Simon-Pierre à Capharnaüm. Capharnaüm, sur la rive nord-ouest du lac de Tibériade, était un lieu de passage où se croisaient les caravanes venues de la plaine d'Esdrelon, des côtes de la Méditerranée et de la région de Damas. Sa population, très pauvre et formée en grande partie de pêcheurs, n'avait rien de particulièrement pieux. Constantement en contact avec des étrangers, elle contractait quotidiennement des impuretés légales qui la rendaient méprisables aux yeux des juifs plus orthodoxes. Les bureaux de douane qu'on y avait installés invitaient aux trafics les plus louches et le détachement militaire qui y stationnait au nom de l'empereur avait des moeurs pour le moins douteuses.

Quand Jésus quitte sa famille et son paisible village de Nazareth,

c'est à Capharnaüm qu'il s'en va. Il en fait sa patrie d'adoption et les Evangiles disent de Capharnaüm qu'elle est "sa ville". Il loge alors chez les deux frères, Simon et André, qui possèdent une maison où habitent leurs familles, dont la belle-mère de Simon. Les archéologues pensent avoir trouvé les ruines de cette maison, sous les restes d'une basilique du 4e siècle, au milieu des vestiges qui témoignent encore aujourd'hui de l'antique Capharnaüm.

Jésus aurait pu choisir d'aller résider à Jérusalem, la Ville sainte, mais il préfère Capharnaüm et ce qu'on appelait "la Galilée païenne": "Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pêcheurs". Il aurait sans doute pu se donner une maison bien à lui, mais il préfère compter sur des amis: "Les re-

ndards ont des terriers et les oiseaux du ciel ont des nids; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où poser la tête."

Quand une société est devenue un véritable capharnaüm, quand elle prend l'allure d'un bric-à-brac idéologique, quand elle a l'air franchement païenne, quand la pauvreté, la violence et la folie y ont solidement acquis droit de cité et que les "purs" commencent à la mépriser, on peut être assuré que le Christ, toujours vivant pour la foi chrétienne, a sérieusement envie de s'y établir. Mais il peut arriver que Simon soit tellement affairé aux soins de sa maison qu'il ne pense même pas à inviter Jésus chez lui. Il ne semble pas qu'il faille s'attendre à voir Jésus se bâtir une maison. Jésus ne sera toujours qu'un locataire. S'il n'est pas là, c'est à cause des propriétaires... que nous sommes.

des idées

des événements

des hommes

Un document intéressant pour les coopérateurs québécois

Les plus récentes orientations des coopératives de consommation en Suède

C'est la tâche du Mouvement coopératif de consommation d'aider au développement de l'économie familiale au bénéfice de ses membres et de contribuer au développement de l'Etat de manière que celui-ci puisse, comme organisme englobant la communauté, satisfaire aux besoins du peuple.

A ces fins, le Mouvement doit:

1. procurer et offrir, de la manière la plus efficace possible, des marchandises et des services capables de bien satisfaire aux besoins des consommateurs;
2. offrir l'information qui facilite aux consommateurs l'organisation de leur économie domestique, et leur procurer des marchandises et des services d'une manière rationnelle;
3. poursuivre les activités de recherche et de développement nécessaires;
4. chercher à élargir le secteur coopératif de consommation et à augmenter l'influence des consommateurs sur le développement social, en:
 - a) réalisant une accumulation de capitaux qui assure l'indépendance et le développement continu du Mouvement;
 - b) influençant l'opinion publique en faveur de mesures jugées importantes du point de vue du consommateur;
 - c) collaborant avec d'autres organisations coopératives de consommation et avec d'autres Mouvements populaires;
 - d) collaborant avec divers organismes publics;
 - e) poursuivant une collaboration internationale visant à promouvoir les intérêts des consommateurs et le développement du Mouvement coopératif des consommateurs;
 - f) s'assurant une information et une influence sur des entreprises qui ne se trouvent pas au mains des consommateurs, dans le cas où cela paraît avantageux du point de vue des consommateurs;
 5. répondant parmi ses adhérents et le grand public de l'information sur certaines conditions sociales et commerciales qui ont de l'importance pour les consommateurs, et qui peuvent en outre affecter les objectifs, les principes et l'activité du Mouvement coopératif des consommateurs.

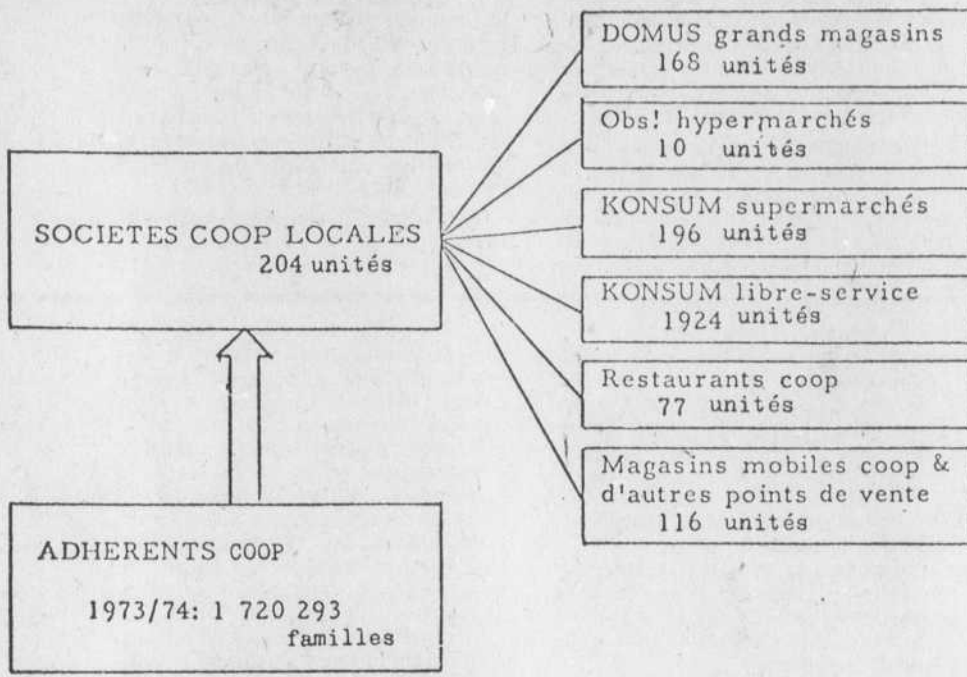
Les principes coopératifs

Le caractère particulier du Mouvement s'est exprimé depuis longtemps par le code contenu dans les principes coopératifs. Cependant, ceux-ci ont été formulés un peu différemment et il n'a pas existé auparavant une rédaction fixée par des statuts. Avec les rédactions précédentes et les statuts de l'Alliance Coopérative Internationale des années 1937 et 1966 comme point de départ, le comité propose que les principes soient fixés ainsi:

1. Adhésion ouverte à tous;
2. Indépendance politique vis-à-vis des partis et indépendance religieuse;
3. Contrôle démocratique (un membre — un vote);
4. Taux d'intérêt limité sur le capital et ristournes proportionnelles au montant des achats faits;
5. Formation de capitaux afin d'assurer l'indépendance économique;
6. Services d'information;
7. Collaboration coopérative.

STRUCTURE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION EN SUEDE

(Ventes totales en 1973: 10,007 millions de C.S.)



Directives pour le commerce de détail coopératif

Les directives indiquées pour chaque domaine particulier doivent être considérées comme formant un tout. L'un des éléments peut impliquer la limitation d'un autre.

Bien des personnes diront probablement que les directives ne contiennent aucune nouveauté. Cela est vrai dans la mesure où l'on a déjà discuté ce qui y est exprimé, et où cela a été appliqué au sein du Mouvement sur une grande échelle. L'essentiel, c'est que nous proposons des formules et un programme communs pour le Mouvement.

Le Mouvement coopératif doit aspirer à:

- a) construire dans des régions définies par la localisation industrielle un système de points de vente de types différents, se complétant les uns par les autres;
- b) planifier le réseau de magasins en tenant compte du milieu de service total de la région et collaborer à cet égard avec d'autres organisations coopératives de consommateurs et avec différents organes de l'Etat de façon à entretenir un service de commerce de détail accessible à tous;
- c) réaliser ces buts en tenant compte du besoin de couvrir les frais et de former des capitaux pour le développement continu;
- d) pratiquer une politique de prix adaptée aux frais;
- e) adapter les points de vente, le choix des marchandises et le service aux besoins sociaux;
- f) permettre aux adhérents d'agir directement, sous des formes différentes, sur l'activité dans les points de vente où ils font leurs achats;
- g) maintenir la garantie de qualité sur les achats.

L'achat de marchandises et l'achalandage

Le point de départ fondamental pour le travail lié aux achats de marchandises et à

l'achalandage est l'examen des besoins des consommateurs et de leurs désirs. Pour satisfaire à ces besoins, le travail du Mouvement doit être orienté vers:

- a) la recherche des besoins et des désirs des consommateurs, entre autres au moyen d'un contact accru avec les sociétaires;
- b) la poursuite, à l'aide de laboratoires, de cuisines d'essai, de groupes de contrôle, d'une activité de développement afin de produire des marchandises qui sont bien propres à pourvoir aux besoins des consommateurs;
- c) l'utilisation des résultats du travail de développement dans la production propre ou pour donner des spécifications à des fournisseurs extérieurs;
- d) le contrôle des qualités de marchandises de production propre, achetées et offertes par rapport à leur emploi et à leur importance pour la santé des consommateurs;
- e) la production de marchandises aux prix les plus bas possible dans le cadre d'un assortiment bien équilibré;
- f) le développement du système d'assortiments de base dans des domaines additionnels;
- g) l'utilisation des résultats de l'activité de contrôle et du développement pour l'information des consommateurs.

La production

La tâche élémentaire consiste à protéger les intérêts des consommateurs par la production dans les entreprises industrielles propres au mouvement coopératif. Les motifs les plus importants de l'activité industrielle coopérative sont les suivants:

- a) faire contre-poids aux prix qui, en raison d'une fixation des prix monopolistique ou à cause d'un manque d'efficacité, sont trop élevés;
- b) créer des possibilités de recherche et d'activité de développement en vue d'améliorer la qualité des marchandises;
- c) assurer l'indépendance et la liberté d'action du Mouvement coopératif;
- d) élargir l'influence des consommateurs sur la production et constituer, à côté des entreprises de l'Etat, une alternative aux entreprises du capitalisme privé.

Pour ces raisons, le Mouvement coopératif des consommateurs doit chercher à:

- a) maintenir une capacité industrielle élevée et bien développée permettant au Mouvement de s'engager dans la production de divers types de marchandises;
- b) collaborer avec d'autres organisations coopératives de consommateurs tant au pays qu'à l'étranger;
- c) coopérer avec des entreprises possédées par l'Etat, et avec des entreprises fortement influencées par l'Etat et par des organisations de salariés;
- d) collaborer avec des entreprises de genre différent, pourvu que cela soit avantageux pour les consommateurs et puisse se faire sans contrarier le Mouvement dans sa tâche de protéger les intérêts des consommateurs;
- e) exporter, s'il le faut, sa production ou la vendre à d'autres acheteurs sur le marché intérieur afin d'atteindre des volumes de production nécessaires.

La protection de l'environnement

Dans le domaine de l'entretien du milieu, le Mouvement coopératif doit agir en appli-

quant une vue totale du problème et

- a) orienter son activité de façon à créer des produits dont les qualités sont satisfaisantes du point de vue ergonomique, et, quand il s'agit de denrées alimentaires, satisfaisantes du point de vue de la physiologie alimentaire; il faut en outre que les produits ne soient pas nuisibles au milieu naturel;
- b) viser à empêcher ou limiter, dans la production et dans la distribution, la genèse de produits de déchet;
- c) pouvoir à une réapplication augmentée et à traitement des produits de déchet de façon à éviter les effets nuisibles;
- d) produire des milieux de travail dont la qualité soit bonne;
- e) libérer des ressources pour la recherche et le développement;
- f) promouvoir la législation requise et l'appuyer quand des mesures nécessaires pour la protection de l'environnement sont entravées par des conditions de concurrence, et faire disparaître les causes de ces entraves;
- g) aider au développement de la formation de l'opinion publique sur les problèmes de l'environnement au moyen d'une activité d'information.

Les politiques relatives aux consommateurs

Le Mouvement coopératif des consommateurs voit, dans les politiques gouvernementales relatives aux consommateurs, un complément important de l'activité volontaire poursuivie au sein du Mouvement sous forme d'achat de marchandises, d'information des consommateurs et de formation de l'opinion. Le Mouvement considère important que l'Etat, en plus de ses lois et de ses services centraux dont la tâche est de surveiller et de contrôler l'application de la législation, s'appuie sur une activité communale où les organisations de consommateurs et de salariés doivent exercer une influence décisive.

Dans le domaine de la politique relative aux consommateurs, le Mouvement doit agir en:

- a) exerçant une activité d'information des consommateurs basée, entre autres, sur ses propres laboratoires, sa cuisine de test et les groupes de test du Mouvement;
- b) formant l'opinion sur les questions de consommation au moyen d'études de réunions de sociétaires et de débats;
- c) organisant l'activité locale dans ce domaine en liaison étroite avec les magasins coopératifs et avec le concours des membres élus;
- d) collaborant sur les plans local et central avec les organisations de salariés et d'autres mouvements populaires;
- e) collaborant activement à tous les niveaux avec les organismes gouvernementaux engagés dans la consommation.

Le Mouvement coopératif et la culture

A titre de mouvement populaire démocratique, le Mouvement coopératif des consommateurs, autant par intérêt que par devoir, doit participer à une activité visant à donner au plus grand nombre possible de groupes l'accès à des expériences culturelles.

A cette fin, le Mouvement doit agir:

- a) de manière que sa responsabilité culturelle marque de

son empreinte les objets reliés au milieu de la vie de tous les jours des hommes (par exemple, meubles, porcelaine, matières textiles et vêtements);

- b) de manière que sa responsabilité culturelle s'exprime aussi dans la politique de ses organes de presse et de ses maisons d'édition ainsi que dans le choix de journaux, périodiques et littérature vendus dans les grands magasins et les magasins ordinaires;
- c) en accordant un appui économique, dans le cadre d'une économie saine, à l'activité culturelle, en particulier à l'hebdomadaire coopératif des sociétaires du Mouvement;
- d) en collaborant avec d'autres Mouvements populaires et organisations à vocation communautaire telles que la Fédération ouvrière d'éducation populaire et l'Association pour la diffusion de la littérature.

La collaboration coopérative au plan international

Afin de développer la collaboration internationale coopérative, le Mouvement doit aspirer à:

- a) mieux utiliser le pouvoir d'achat total représenté par le Mouvement de façon à aider au développement des intérêts des adhérents, en élargissant l'activité internationale en matière d'achats communs (NAF, Inter-coop);
- b) augmenter sa capacité concurrentielle vis-à-vis des entreprises multi-nationales basées sur des capitaux privés, au moyen d'une production commune internationale;
- c) encourager le développement des pays pauvres et renforcer leurs institutions démocratiques en collaboration avec SIDA et l'Alliance Coopérative Internationale;
- d) libérer des experts pour le travail dans les pays pauvres et adopter une attitude généreuse quand il s'agit du recrutement et du réemploi d'experts;
- e) exercer une activité d'information autour des problèmes internationaux et promouvoir, de concert avec l'Alliance Coopérative Internationale, la collaboration coopérative par-delà des frontières nationales.

La formation du personnel

La formation du personnel coopératif vise à:

- a) donner à tous les employés la formation requise, soit professionnelle, soit adaptée à la fonction particulière de l'employé, ou bien les deux à la fois;
- b) faire connaître positivement le Mouvement coopératif en sa qualité de mouvement populaire et d'entreprise;
- c) promouvoir des conditions nécessaires à une démocratie industrielle accrue;
- d) activer le développement de la personnalité de l'individu et créer des conditions propices à une satisfaction élevée au travail;
- e) fournir une base pour le développement continu du Mouvement coopératif.

En outre, il importe:

- a) que la formation du personnel continue, comme jusqu'à maintenant, d'être liée au travail quotidien et basée sur le principe de la formation par l'action;
- b) que l'activité d'éducation propre au Mouvement soit coordonnée avec l'éducation dispensée par l'Etat et que, là où cela est convenable, l'on utilise la formation offerte par d'autres

organisations et instituts;

- c) que toute formation de personnel convenue entre l'entreprise et l'employé soit gratuite pour ce dernier;
- d) que le Mouvement, en ce qui concerne l'instruction et l'accès à des tâches différentes, aspire à la création de conditions égales pour les hommes et les femmes.

Les objectifs économiques

Le point de départ est le besoin d'une organisation rationnelle devant permettre d'offrir des marchandises et services aux prix les plus réduits possible. En même temps qu'il développe son activité, le Mouvement doit aspirer à:

- a) produire un résultat économique permettant une ristourne après une augmentation de l'achat propre et des réserves telles que la proportion du capital total acquise soit maintenue et, préférablement augmentée;
- b) examiner minutieusement tous les investissements en regard à leur capacité de porter leurs fruits;
- c) lors du développement ultérieur de l'activité, utiliser toutes les possibilités de collaboration avec d'autres organisations coopératives de consommateurs et les divers services de l'Etat;
- d) se charger du coût nécessaire pour satisfaire à l'exigence d'une démocratie active et d'une participation des adhérents.

La démocratie coopérative chez les consommateurs

L'activité démocratique au sein du Mouvement doit être développée.

- a) en améliorant la base des décisions en ce qui concerne

■ A la suite d'un congrès tenu en 1971, les coopératives de consommation de Suède avaient chargé un groupe de travail de mettre au point une nouvelle stratégie de développement pour cette branche importante du mouvement coopératif suédois. Après un travail de deux ans, le groupe a produit au printemps de 1974 un document qui doit être étudié jusqu'au printemps de 1975 dans les cercles d'étude du mouvement. Chaque coopérative et chaque groupe intéressé doivent soumettre leurs observations sur le document de travail au secrétariat central du mouvement d'ici le 1er août 1975. Sur la base de ces rapports, un projet définitif sera ensuite mis au point en vue d'un congrès général qui aura lieu au printemps de 1976.

Nos lecteurs trouveront dans cette page de larges extraits du document de travail qui est présentement à l'étude dans le mouvement coopératif suédois. On y notera, entre autres, la grande importance que les coopérateurs de Suède attachent à la collaboration internationale. Ce texte est tiré de la livraison de juillet dernier du bulletin international d'information et de liaison publié par "Union et magasin de gros des coopératives de consommation en Suède".

l'information susceptible de signaler les conséquences de diverses mesures pour divers types de foyers et de consommateurs. Le Mouvement doit pouvoir telle information au moyen de recherches faites par lui-même ou en collaboration avec d'autres organisations et instituts ainsi qu'en recueillant les désirs et points de vue exprimés par les adhérents;

- b) en développant l'activité locale des adhérents. Il y a lieu de faire des essais avec des groupes d'adhérents (conseils de magasins) liés aux magasins et aux grands magasins;
- c) en assurant d'une manière active la formation des adhérents et des membres élus;
- d) en augmentant la part des femmes dans les organismes élus, en particulier dans les conseils d'administration et les comités directeurs.

Il faut considérer la démocratie industrielle comme une partie intégrante de l'organisation démocratique du Mouvement. Cela doit se faire:

- a) en améliorant encore davantage les méthodes de planification et de coordination;
- b) en utilisant toutes les possibilités d'information réciproque.

relatives aux objectifs et à l'orientation de l'activité aux organes démocratiques où sont représentés adhérents et employés;

- b) en permettant aux employés de participer à la définition de conditions qui ont une importance essentielle pour eux en tant qu'employés, au moyen de conseils d'entreprises et d'autres organes qui favorisent la concertation et aussi par l'intermédiaire d'une représentation syndicale dans les comités directeurs et les autres organes exécutifs ainsi qu'au moyen d'une activité de négociation élargie.

L'information coopérative est de grande importance pour la démocratie dans le Mouvement. Il est évident que des exigences plus grandes seront définies à cet égard. Par conséquent, il faut développer l'information:

- a) en améliorant encore davantage les méthodes de planification et de coordination;
- b) en utilisant toutes les possibilités d'information réciproque.

Sociétés et adhérents coop 1973/1974

Adhérents par société	Adhérents COOP	Sociétés locales
— 100	1 000	12
101— 200	5 111	32
201— 300	5 251	21
301— 500	9 943	25
501— 1 000	27 879	37
1 001— 3 000	43 270	25
3 001— 5 000	19 969	5
5 001—10 000	118 562	17
10 001—20 000	123 582	9
20 001—40 000	173 932	6
40 001—60 000	445 625	9
60 001—	746 169	6
AU TOTAL	1 720 293 familles	204

MONITEURS DE LANGUE SECONDE

Programme interprovincial

Dans le cadre d'un plan établi par le ministère de l'Éducation du Québec en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et le Secrétariat d'État, 400 étudiants de niveau post-secondaire seront sélectionnés, à travers le Canada, comme moniteurs de langue seconde pour l'année scolaire 1975-1976.

La participation à ce programme fédéral-provincial comprend deux aspects: — études à temps plein dans une autre province — travail à temps partiel comme moniteur de langue seconde.

Les candidats retenus pourront recevoir jusqu'à \$3000 pour leur participation à ce programme. Les frais de voyage des participants sont remboursés jusqu'à concurrence de \$300 pour le voyage aller-retour.

Pour recevoir une brochure de renseignements et un formulaire de demande, écrire au coordonnateur du Québec:

Monsieur Maurice Beaulieu
Bureau des sous-ministres
Ministère de l'Éducation
Centre administratif G, 15e étage
1035, rue de la Chevrotière
Québec
G1R 5A5

Date limite d'inscription: vendredi 28 février 1975



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

ANDRÉ MALRAUX

LAZARE

GALLIMARD

"Si, mille fois, ses héros avaient médité sur la mort, jamais l'un d'entre eux n'aurait eu l'expérience réelle de ce qu'elle est. Cette expérience ultime, Malraux l'a faite et il la décrit scrupuleusement. Admirable livre!"

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ
ALCALINE & PÉTILLENTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

suites de la première page

LE BEURRE

titre d'exemple, il faut rappeler que les producteurs du Québec réclamaient une hausse de \$2.59 de sorte que le prix de soutien soit porté à \$12 les cent livres. Pour sa part, le chef créditiste, M. Réal Caouette, a proposé que le ministre de l'Agriculture établisse plutôt une politique cohérente dans les coûts de production, en subventionnant notamment les grains de provende, un facteur important du coût élevé dans la production du lait. Cette suggestion coïncide avec l'une des nombreuses revendications de l'Union des producteurs agricoles.

BLASS

fut laissé pour mort. Un policier qui était sur les lieux avait déclaré à Blass qu'il allait mourir dans quelques minutes et l'invitait à identifier ses assassins. Blass refusa et menaça même le policier en cause, lui prédisant qu'il le reverrait bientôt. Deux ans plus tôt, deux de ses acolytes du monde interlope lui faisaient faire la tournée des grands ducs, le saoulaient, le ramenaient à sa chambre d'hôtel dans un village des Laurentides et mettaient le feu à l'établissement. Cinq personnes perdirent la vie mais Blass, on ne sait comment, réussit à s'échapper. A une autre occasion, Blass recut deux balles à la tête et fut transporté à l'hôpital sous la surveillance constante des policiers. Deux semaines plus tard, il s'échappait par une fenêtre. En janvier 1969, Blass et trois complices furent appréhendés à la suite d'une chasse à l'homme à 90 milles à l'heure consécutive à un vol à main armée. Quelque 40 coups de feu furent échangés avec les policiers durant cette poursuite. En 1969, Blass et huit autres prisonniers s'évadèrent d'un autobus cellulaire qui les transportait de la prison au Palais de justice. Il fut repris quelques heures plus tard après que des centaines de policiers eurent passé le nord de Montréal au peigne fin. Il s'évada de prison avec quatre autres détenus le 15 juin dernier en prenant trois gardiens en otage. Il fut capturé trois jours plus tard, durant son sommeil, dans une maison d'appartements de la métropole. Sa dernière évasion, en octobre dernier, avait incité le procureur de la couronne, Me Claude Girouard, à qualifier cette fuite "de la plus importante du siècle" et à qualifier Blass "de criminel le plus dangereux du Canada". Trois de ces évadés avaient été repris depuis leurs tandis que le quatrième, Jean-Paul Mercier, fut tué par les policiers durant une tentative de vol à main armée, en novembre dernier. Plus tôt ce mois-ci, de nombreux policiers armés avaient encerclé une maison de Longueuil et y ont fait irruption pour découvrir que Blass avait quitté les lieux quelques minutes plus tôt. Son amour de la publicité et sa mégalo-manie malade l'avaient poussé à écrire une lettre à son procureur, Frank Shooft, en novembre. Il menaçait alors de tuer un grand nombre de personnes à moins que les journalistes n'obtiennent la permission de visiter les lieux de détention de Saint-Vincent-de-Paul. Le solliciteur général, M. Warren Allmand, avait consenti à cette requête. Lorsqu'un quotidien francophone du matin de Montréal avait écrit qu'il ne possédait aucune photographie récente de Blass, ce dernier a fait preuve d'une vanité imprudente en faisant parvenir à un chroniqueur du journal une photographie récente de lui-même. Il était confortablement en repos sur un divan, tenant ostensiblement deux revolvers. Blass, que l'on avait surnommé "Le

la météo

Le temps sera généralement nuageux au Québec aujourd'hui et presque toutes les régions recevront un peu de neige. Les régions du nord auront les plus fortes accumulations variant de trois à cinq pouces tandis que dans le sud-ouest de la province les accumulations seront moindres et la neige pourrait éventuellement se changer en pluie. Dimanche il y aura dégagement dans l'ouest de la province mais les nuages persisteront dans l'est. Les températures seront au-dessus des normales saisonnières aujourd'hui et reviendront près de la normale dimanche le long du St-Laurent.

Régions de l'Abitibi du Haut St-Maurice, de Lac St-Jean, atteignant la Saguenay, Ventes, Maximum 15. Aperçu pour dimanche: dégagement.

Région de Chibougamau: neige. Maximum 10 à 15. Aperçu pour dimanche: dégagement.

Régions des Laurentides, de Québec, Trois-Rivières, de Rimouski: neige atteignant Rimouski. Ventes. Maximum 25 à 30. Aperçu pour dimanche: dégagement.

Régions de l'Outaouais, de Pontiac-Témiscamingue, de Montréal, des Cantons de l'Est: neige fondante. Ventes. Maximum 30 à 35. Aperçu pour dimanche: dégagement.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, et de la Gaspésie: neige. Ventes. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: nuageux avec chutes de neige locales.

Vient d'ouvrir
RESTAURANT DES OLIVIERS
Le seul restaurant Franco-Tunisien au Canada
Spécialités gastronomiques tunisiennes

- Brisk
- Brochettes et merguez
- Café turc
- Couscous
- Thé à la menthe

Ouvert de 4h. p.m. à minuit
3496, avenue du Parc
(entre Milion et Sherbrooke)
Réservations: 843-8722

Chat" à cause de ses multiples évasions, réapparut dans l'actualité, mardi, après le massacre du bar Gargantua: il fut aussi mentionné comme le principal suspect. Après avoir maîtrisé l'incendie, les pompiers découvrirent dans une petite pièce d'entreposage, le corps de 13 personnes-dix hommes et trois femmes-la plupart morts par asphyxie. Aussitôt, on se souvint que, le 20 octobre dernier, Blass et un compagnon d'évasion, Edgard Roussel, avaient fait irruption au Gargantua et avaient abattu froidement deux anciens amis, Raymond Laurin et Roger Lévesque qui trinquaient alors avec le frère de Richard, Mario. Sur le coup, plusieurs ont déduit que le massacre du Gargantua avait pour but de faire disparaître des témoins du premier règlement de compte. Mais depuis, plusieurs enquêteurs ont abandonné cette hypothèse. Aujourd'hui, plusieurs se réjouissent de la disparition de Blass. Des caïds du milieu, dont plusieurs dirigeants de la puissante Mafia, sont soulagés. Ils n'ont plus à craindre la vengeance du rebelle. Il n'était peut-être pas l'auteur de l'horreur du Gargantua, mais ce crime a pu hâter la fin de sa carrière.

WASHINGTON

avait pas répondu jeudi soir, au cours d'une interview télévisée, à une question concernant l'envoi de trois divisions au Proche-Orient, c'est parce que le journaliste qui l'interrogeait avait parlé de "plan d'urgence". Ni le président, ni le Pentagone, ni le Département d'Etat ne révéleront les plans du gouvernement américain pour des situations d'urgence, et c'est pourquoi M. Ford n'a pas répondu à cette question, a dit M. Nessen, en réitérant en même temps son démenti concernant l'existence de trois divisions destinées au Proche-Orient. Les "révélations" concernant la création de ces trois divisions avaient été publiées pour la première fois le 18 janvier dans l'hebdomadaire américain New Republic et avaient créé des remous diplomatiques à travers le monde. Le démenti de la Maison-Blanche tend certainement à rassurer les pays arabes producteurs de pétrole sur les intentions américaines au moment où M. Henry Kissinger est sur le point d'entreprendre une nouvelle phase de négociations entre Israël et ses voisins, peut-être le 18 février. La Maison-Blanche avait également démenti cette semaine que les Etats-Unis aient l'intention d'installer une base dans l'île de Masirah, au large de la côte d'Oman. Le gouvernement américain a seulement demandé au sultan d'Oman le droit d'utiliser en cas d'urgence, pour ses avions, la base aérienne britannique qui se trouve déjà dans cette île, avait expliqué M. Nessen. Cette demande fait suite au renforcement des forces aériennes américaines dans l'Océan Indien dont le navire amiral est actuellement le porte-avions Enterprise. Quant au général Winant Sidle, porte-parole du Pentagone, il a rappelé que l'an dernier le département de la Défense avait soumis au Congrès un plan ajoutant trois divisions aux treize dont dispose actuellement l'armée de terre. Ces unités sont en voie de formation. Un porte-parole du département de l'armée a précisé que trois brigades ont déjà été constituées. Elles serviront de "noyau", a-t-il dit, aux trois futures divisions. Ces brigades, selon la même source, suivent un "entraînement normal" et qui est sans rapport avec des opérations possibles dans le désert. Mais la volonté des Etats-Unis d'obtenir le droit d'utiliser la base militaire britannique de Masirah (moins de 1.000 Km 2) préoccupe certains experts des questions stratégiques à Paris qui y voient, à terme, une menace supplémentaire de conflit dans la région du Golfe. Le détroit d'Hormuz commandant l'entrée du Golfe vers les riches gisements pétroliers, entre l'Afrique et l'Arabie, intéresse particulièrement les stratégies américains et la région, affirment ces experts, est en train de devenir le centre principal des rivalités stratégiques entre Américains et Soviétiques avec leurs alliés respectifs à l'est du canal de Suez. Enfin, le département de la Défense semble avoir essayé d'atténuer hier la portée de la nouvelle selon laquelle Washington fournirait à Israël deux cents fusées sous-sol "Lance" à capacité nucléaire. Après avoir dit qu'il ne "pouvait ni confirmer ni démentir cette nouvelle", le porte-parole du Pentagone, le général Winant Sidle, a souligné que Lance a une "double capacité", conventionnelle et nucléaire. Il a rappelé que cette arme équipe les forces américaines terrestres en Europe, et que les Etats-Unis l'ont vendue à trois pays alliés: la Grande-Bretagne, l'Italie et la République fédérale allemande.

L'OPEP

réunion internationale prévue en mars prochain pour préparer le dialogue entre pays producteurs et consommateurs. L'OPEP proposerait la participation de quatre ou cinq de ses membres à la conférence internationale sur l'énergie proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing. La conférence plénière réunirait alors une quinzaine de membres, soit sensiblement plus que le chiffre proposé par le président français. Ce problème de chiffre traduit en réalité les incertitudes qui pèsent sur la participation du tiers monde à la conférence internationale et sur son ordre du jour. Certains pays tels l'Algérie, souhaitent que le tiers monde soit représenté en tant que tel et que ses problèmes y soient traités. D'autres comme les Etats-Unis paraissent vouloir limiter le débat aux seules questions opposant l'OPEP aux pays industrialisés, c'est-à-dire essentiellement au pétrole et à l'énergie. Ce sera une des tâches essentielles du prochain sommet de l'OPEP d'arrêter une position définitive à ce sujet, d'autant plus que cette question ne fait pas l'unanimité au sein de l'Organisation. L'image de l'OPEP, considérée souvent comme un groupement technique uniquement habilité à parler de prix du pétrole, de baril, de redevances, de concession pétrolière, pourrait se trouver sensiblement modifiée à l'issue de la conférence d'Alger et tendre à une coloration plus politique. Alors que pour la première fois les ministres des Affaires étrangères et ceux

Les Jeux de 76

Les assurances de Québec n'ont pas vaincu le scepticisme en Europe

Les assurances formelles que le premier ministre du Québec a données dans la soirée de jeudi au sujet des Jeux Olympiques n'ont pas suffi à vaincre le scepticisme qui se manifeste encore en Europe. De passage hier à Innsbruck, M. Willy Daume, vice-président du Comité international olympique, a fait l'étonnante déclaration suivante devant la presse: "Le Comité international olympique tout entier prie le ciel pour que Montréal ne décide pas de s'abstenir de l'organisation des J.O. de 1976." Ainsi, le vice-président du CIO, comme s'il n'ajoutait pas foi aux engagements solennels pris par le gouvernement du Québec au terme des travaux de la Commission parlementaire, souligne en Autriche que la décision définitive au sujet des Jeux doit être annoncée le 15 février prochain. L'annulation des Jeux de Montréal, dit encore M. Daume, "serait une catastrophe", car ce serait la première fois dans l'histoire de l'olympisme

moderne que des J.O. n'auraient pas lieu pour une raison autre qu'un conflit armé. "C'est pour cela que nous devons tout faire pour sauver les Jeux de Montréal." Si toutefois la décision de Montréal, qui sera soumise au Comité exécutif du CIO à Lausanne le 20 février, devait être négative, "nous chercherions une solution de rechange", a ajouté M. Daume qui précise toutefois de manière catégorique qu'aucune solution de ce genre n'a encore été envisagée. Par cette déclaration, le vice-président du CIO a nettement pris position contre les allégations aux termes desquelles Munich serait prêt à organiser les Jeux de 1976. Ces bruits ont été diffusés par le quotidien ouest-allemand "Die Welt". "Ces rumeurs ne sont que pures spéculations, comme celles qui annonçaient l'éventualité d'un transfert des Jeux 1976 à Berlin-Est", affirme M. Daume qui se dit convaincu que le Comité organisateur des Jeux de Montréal et le CIO feront tout en

leur pouvoir pour que les Jeux aient bel et bien lieu à Montréal l'an prochain. Plusieurs journaux européens, dans leurs éditions de vendredi, ont également fait état de rumeurs diverses suivant lesquelles l'incertitude entourant l'organisation des Jeux de Montréal porterait les autorités du CIO à rechercher dès maintenant, mais avec discrétion, d'autres candidatures. Il semble, en effet, que les retards sur les chantiers et les problèmes de financement paraissent insurmontables aux yeux de beaucoup d'observateurs européens. L'engagement pris par M. Bourassa n'aura pas suffi à dissiper les doutes aussi longtemps que les modalités concrètes des solutions envisagées pour combler l'écart entre les revenus et les dépenses n'auront pas été clairement exposées et acceptées par tous les intéressés. Pour sa part, M. Dave Barrett, premier ministre de la Colombie-Britannique, a déclaré hier que sa province "en aucun

cas ne versera de l'argent au gouvernement fédéral pour éliminer le déficit budgétaire des Jeux olympiques de 1976, à Montréal". "Rien ne peut justifier l'imposition d'une taxe directe ou autre aux citoyens de notre province pour payer le déficit montréalais: c'est un non-sens", a encore dit M. Barrett qui faisait ainsi référence aux intentions exprimées par Montréal et Québec de solliciter d'Ottawa une aide financière accrue en faveur des Jeux. A ce sujet, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré dans la soirée de jeudi qu'il n'avait reçu de Québec aucune requête en ce sens et que son gouvernement l'étudierait avec attention si elle lui était soumise. M. Barrett a aussi rappelé au cours d'une conférence de presse télévisée que son gouvernement avait dû prendre une décision difficile en octobre dernier en refusant d'accorder son appui aux Jeux Olympiques d'hiver de 1980 en Colombie-Britannique, de crainte d'imposer un nouveau fardeau aux contribuables.

des Finances se sont joints à leurs collègues responsables du Pétrole, le ministre des Affaires étrangères algérien, a des l'ouverture de la réunion, déclaré: "ce qui nous rassemble ici ce n'est pas seulement la défense d'intérêts strictement liés à la nature de notre production nationale. Il s'agit d'un combat qui porte en lui les chances de la promotion d'une véritable coopération internationale." Les ministres des Affaires étrangères, du pétrole et des Finances ont adopté hier après-midi l'ordre du jour de leur conférence, après une première et unique séance de travail de trois heures. La plupart des délégations se sont refusées à toute déclaration sur l'ordre du jour de la conférence ministérielle. Le chef de la délégation irannienne, M. Djamchid Amouzegar, s'est borné à dire que "tous les sujets ayant trait au pétrole pouvaient être évoqués" au cours de cette réunion. M. Bouteflika s'est déclaré optimiste à l'issue de la première séance à huis clos, en soulignant en réponse à une question sur la possibilité de l'existence de "divergences" entre des délégations, que celles-ci "pouvaient aborder différemment certains problèmes". "L'OPEP, a-t-il dit, est une organisation qui a déjà prouvé son efficacité et démontré son unité à des moments beaucoup plus difficiles". Les ministres de l'OPEP étaient en fin d'après-midi les hôtes du président Houari Boumediène à une réception officielle au Palais du peuple. Ce qui fut l'occasion pour eux de poursuivre leurs conversations à un niveau bilatéral en marge de la conférence, qui reprendra ses travaux ce matin en séance plénière.

LA LOI 9

connaître dans la nouvelle loi "le poids réel" de la FTQ-Construction. La loi 9 a fait disparaître le droit de veto de la CSN pour permettre la signature d'ententes entre des majorités patronales et syndicales. De ce fait, la FTQ-Construction, qui représentait 72 pour cent des salariés de l'industrie, obtenait le droit automatique de signer seule des conventions avec le patronat. "Nous étions alors devant un fait accompli, a expliqué M. Dansereau en parlant de l'entente intervenue entre la FTQ-Construction et le patronat. Mais c'est l'Assemblée nationale, a-t-il ajouté avec empressement, qui a validé le tout". Dansereau a toutefois reconnu que l'Assemblée nationale avait cédé à "la pression" d'une menace de grève et du fait accompli "sur la recommandation du ministre du Travail et du premier ministre". La situation, a dit le conseiller de M. Cournoyer, l'obligeait en quelque sorte à se demander comment "contourner la loi 290". Et le but réel de la loi, c'était d'éviter une grève générale dans la construction, a-t-il ajouté en spécifiant que le ministre avait donné aux députés les vraies raisons de la loi alors discutée devant l'Assemblée nationale. Le conseiller spécial du ministre du Travail a aussi été interrogé par la commission sur sa médiation de l'été dernier en rapport avec le conflit sur l'indexation des salaires de l'industrie de la construction. Il a refusé d'admettre toutefois qu'un scénario identique à celui du passage de la loi 9 avait failli se dérouler alors qu'il agissait comme médiateur spécial.

sée par le juge André Fabien, de la Cour des sessions de la Paix. M. Dansereau, qui parle alors à André Desjardins, fait part à ce dernier qu'une vingtaine, parmi les plus puissants entrepreneurs de la construction, ont décidé de signer des mini-ententes en dépit des mots d'ordre des associations patronales reconnues par le décret. "Alors on... on est en train de préparer le texte de l'entente", affirme alors le conseiller du ministre qui offre même à Desjardins un peu plus loin de lui lire le texte au téléphone. Un peu plus tard dans la conversation, M. Dansereau explique au leader syndical de l'Association de la construction de Montréal à l'intention d'inciter ses membres à décréter un lock-out. "Pis moi j'ai des amis influents là-dedans", explique-t-il avant d'ajouter "Ouais, fa que j'l'ai fait bloquer, l'vote, hier". Dansereau démontre ensuite qu'il est très conscient de l'effet d'entraînement que pourrait avoir la signature des mini-conventions par les 20 entrepreneurs regroupés dans l'Association des entrepreneurs industriels, plus connue sous le nom du "Club des millionnaires". "J'ai l'impression tout simplement que ça va dégringoler tranquillement pas vite là", dit-il à Desjardins. Expliquant cette dernière remarque aux commissaires, le témoin a dit: "J'étais d'accord avec ce qui pouvait amener une amélioration du décret". Dansereau a toutefois nié que le ministre du Travail ait eu l'intention de faire amender le décret de la construction pour reconnaître les nouvelles conditions de travail acceptées par les entrepreneurs les plus riches. Il aurait fallu deux amendements, a-t-il dit, l'un à la loi 290 pour faire reconnaître cette nouvelle association patronale comme partie contractante au décret et un amendement au décret lui-même, lequel aurait nécessité l'accord majoritaire des associations patronales existantes. Depuis, toutefois, le ministre

a résolu la difficulté en se faisant donner le pouvoir d'amender l'autorité le décret en cas d'impossibilité d'accord entre les parties de la construction. Dansereau, qui avait reçu le mandat de son ministre de rapprocher les parties en les amenant à discuter du problème soulevé par les travailleurs, reconnaît simplement qu'il a dit au "Club des millionnaires" que ses membres devaient convaincre les autres associations patronales du bien-fondé de leur point de vue. En réponse à une question du commissaire Brian Mulroney, il a dit qu'un fonctionnaire n'avait d'autre choix que de démissionner ou d'agir lorsque son supérieur politique lui demande d'intervenir dans un conflit de nature illégale. Et la philosophie du ministère du Travail, a expliqué M. Dansereau en substance, n'est pas de se réfugier dans le légalisme mais d'intervenir dans les conflits qui menacent l'intérêt public. Selon le témoin, le ministre est ainsi intervenu depuis mai dernier dans environ 50 conflits illégaux. A son avis, c'est même la fonction du pouvoir politique de poser un jugement d'opportunité dans ces circonstances en vue de résoudre le problème en utilisant au besoin l'appareil législatif. Ces remarques ont irrité le président de la CSN-Construction, M. Michel Bourdon, qui a accusé le commissaire Brian Mulroney d'offrir par sa question une porte de sortie facile au témoin. M. Bourdon, piqué au vif par M. Mulroney, qui a affirmé que la CSN dénonçait les interventions gouvernementales seulement lorsque cela faisait son affaire, a dit au commissaire que son "jupon patronal dépassait un peu trop". Le juge Robert Cliche a alors dit que la question de Me Mulroney intéressait tous les commissaires, qu'il ne tolérerait plus les attaques de M. Bourdon contre l'impartialité de la commission, qu'il a utilisé au besoin les pouvoirs de l'article 11 de la loi des commissions d'enquête. Cet article n'a été utilisé qu'une seule fois jusqu'ici lorsque la commission a condamné

Reynald Bertrand, l'ancien directeur des plombiers de la FTQ-Construction, pour outrage pour son manque de collaboration à l'établissement de la preuve.

LA FTQ

Suite de la page 3 t-il pas d'en limiter les succès aux seuls syndiqués? Or, 65% des travailleurs québécois ne sont pas syndiqués. Ou alors, comment faire respecter les règlements sur la toxicité dans les "petits garages", par exemple, dont le nombre des employés est trop restreint pour les accrédi- ter dans une unité syndicale? Au niveau des pouvoirs publics, le bilan n'est guère plus reluisant: les ministères eux-mêmes ignorent souvent quelles sont leurs propres compétences en la matière, tant les textes législatifs sont dispersés, conférant à une dizaine de ministères et d'agences, chacun une parcelle de la réglementation. En dehors de l'usine, un médecin vient de diagnostiquer un patient, travailleur, qui voudrait enquêter à l'usine même pour confirmer un dépistage, se voit fermer la porte au nez. Le médecin ordinaire ne peut enquêter sur place si l'entreprise lui refuse l'entrée. Si on peut parler de tendances, parmi les opinions exprimées dans le cours du colloque, citons ceux qui insistent sur la priorité législative, de façon que la réforme des conditions de travail puisse bénéficier à l'ensemble de la population, syndiquée ou non. D'autres au contraire, sans mésestimer l'importance d'infléchir le législateur, mettent l'accent sur l'arme classique de la négociation collective, puis que "c'est autour du travailleur qu'il faut travailler". Ces tendances diverses assurément ne trahissent pas de dissension, mais permettent de signaler la complexité de la tâche à laquelle veut s'attacher maintenant la FTQ.

L'arrêt des trains au Canada
Le CN poursuit la Fraternité des mécaniciens de locomotives

Le Canadien National a pris des actions en dommages-intérêts contre la Fraternité des mécaniciens de locomotive et tous ceux de ses membres qui ont quitté le travail mercredi soir, causant ainsi la suspension des services voyageurs transcontinentaux. M. W.D. Piggott, l'un des vice-présidents du CN, a précisé que les actions sont prises devant les tribunaux des régions concernées contre les quelque 2.000 mécaniciens de locomotive qui ont

quitté le travail au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'arrêt de travail affecte aussi le transport des marchandises, ce que l'économie canadienne ne peut pas se permettre, dit M. Piggott en faisant surtout allusion au transport des céréales. Les mécaniciens de locomotive veulent rouvrir le contrat qui a été ratifié et signé le 11 décembre mais ne comporte aucune

augmentation avant le 1er mai. D'autres cheminots ont obtenu une augmentation de 15% le 1er janvier et les mécaniciens de locomotive veulent la même chose tout de suite. Un porte-parole du CN a laissé entendre que des pourparlers au sujet du contrat seront amorcés mardi. (A la Chambre des communes, M. Jack Ellis, député progressiste-conservateur de Hastings, a demandé au ministre du Travail quand le service des trains allait redevenir normal. M. John Munro lui a répondu en substance qu'il n'était pas devin.)

Appuis aux Colombiens menacés d'expulsion

La Confédération des syndicats nationaux à Montréal et le Comité de solidarité Québec-Chili ont tous deux demandé une rencontre dans les plus brefs délais avec le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras, pour réclamer le renouvellement immédiat du permis de séjour d'une quarantaine de travailleurs colombiens qui vivent dans l'angoisse depuis le début de janvier.

A l'automne 1973, il y a pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans l'industrie du textile. La compagnie dépeche son gérant d'usine, M. Maurice Perreault, en Colombie. Celui-ci, par l'entremise d'un dénommé Eddie Chavez et sans intervention de représentants du ministère de l'Immigration, recrute une quarantaine de travailleurs et leur promet verbalement du travail à volonté et le statut d'immigrant sans problème.

Le débrayage force de nombreux partisans des Sabres à changer de moyen de transport pour venir assister ce soir à la joute de leur équipe contre les Canadiens de Montréal. Environ 1.200 billets avaient été vendus aux partisans des Sabres de Buffalo voulant assister à la partie du Forum.

Les deux organismes ne sont pas tendres pour le gouvernement canadien qu'ils accusent volontiers de collusion avec une entreprise capitaliste dans ce qu'ils appellent un "trafic d'esclaves des temps modernes", ou encore "une exploitation de travailleurs sacrifiés aux intérêts d'une compagnie nord-américaine... qui n'a même pas la décence de donner des postes de gérance à des québécois dans une ville à 100% québécoise". La CSN en particulier accuse l'Associated Textile de Louiseville de jouer la main-d'oeuvre étrangère contre la main-d'oeuvre locale, au détriment des deux et dans son unique intérêt. Et dans ce jeu, poursuit la CSN, "le ministère de l'Immigration sert de caution aux compagnies par l'émission de visas et de permis de travail et intervient une seconde fois pour expulser les travailleurs lorsque la compagnie a décidé qu'elle n'en avait plus besoin". La CSN résume comme suit la façon dont fonctionnent ce qu'elle appelle les "réseaux de trafiquants de main-d'oeuvre", en citant le cas de l'Associated Textile of Canada Limited de Louiseville.

Plusieurs de ces travailleurs signent des documents en anglais qu'ils ne comprennent pas et qui leur ferment: les portes du marché du travail à leur retour éventuel en Colombie. L'arrivée des Colombiens cause tout d'abord un choc à Louiseville où il n'y avait pas de syndicat depuis 1952 à l'Associated Textile. Puis les travailleurs comprennent que les Colombiens sont exploités comme eux par la compagnie et forment un Comité d'entraide pour leur trouver vêtements et logements. Le syndicat finira par être accredité le 26 août 1974 mais dans l'intervalle des dirigeants de la compagnie laissent entendre aux travailleurs colombiens qu'adhérer à un syndicat c'est faire de la politique, se syndiquer c'est risquer la déportation. Tous sont cependant devenus membres du syndicat malgré l'intimidation de la compagnie. Tout en insistant pour que le ministère révisé ses règlements d'immigration, la CSN réclame des mesures d'exception pour la quarantaine de victimes du trafic de la main-d'oeuvre en soulignant l'aspect inhumain de leur situation.

Les conducteurs de locomotives ont décidé d'entreprendre des "séances d'étude", sans en préciser la durée. "Les trains en direction de l'Ouest n'iront pas plus loin que Winnipeg, dans l'autre direction, ils s'arrêteront à Edmonton, et les passagers seront conduits à destination, à nos frais, par autobus ou par avion", a déclaré M. Mike Matthews, des relations publiques du CN. En plus des trains transcontinentaux, on a contremandé, jeudi, trois des six trains entre Montréal et Toronto, et les trains entre Toronto et Niagara Falls. Jeudi soir, tout le service du CN a été arrêté au Nouveau-Brunswick, entre Moncton, Saint-Jean et Edmundston. Pour les trains de banlieue en Ontario, on a utilisé une faible partie du personnel pendant les heures d'affluence, jeudi, mais plus tard dans la journée, il a fallu recourir à des autobus. Pour le CN, ces débrayages sont illégaux; mais M. G.D. McMillan, gérant pour la région des Rocheuses, informe que des pourparlers ont été amorcés.

Mario Soares veut éviter une scission à Lisbonne

(Par Reuter) — "Une scission dans le gouvernement, en ce moment, aurait des conséquences graves pour notre pays", a déclaré hier M. Mario Soares, ministre portugais des Affaires étrangères, à son arrivée à Amsterdam, où il doit séjourner quarante-huit heures.

Dirigeant des socialistes portugais, M. Soares, qui donnait une conférence de presse, a ajouté que sa formation devait continuer à participer à la coalition gouvernementale, malgré les désaccords qui l'opposent à ses partenaires. Parmi ceux-ci figure la question d'une centrale syndicale unique, dont M. Soares a regretté de n'avoir pu empêcher la création.

Le ministre portugais a évoqué également le problème de l'organisation des élections législatives qui sont prévues au printemps prochain et au sujet desquelles, a-t-il dit, plusieurs organisations politiques, notamment le Parti communiste et le Mouvement démocratique et social, émettent "des réserves".

"Quoi qu'il arrive", a cependant affirmé le leader socialiste portugais, "nous continuerons à réclamer des élections libres". Il s'est déclaré persuadé que cette consultation se tiendrait comme prévu.

Au cours de son séjour aux Pays-Bas, M. Soares s'entretiendra avec des dirigeants syndicaux et travaillistes, qui ont lancé une campagne ayant pour thème "Préservez la liberté du Portugal" et pour but de collecter des fonds pour le parti du ministre portugais des Affaires étrangères.

Pendant ce temps, le Parti du centre démocratique et social, principale formation anti-socialiste du Portugal, tient à Oporto son premier congrès avec l'espoir de l'emporter aux prochaines élections, si la vio-

lence ne s'y mêle pas. Le président du parti, le professeur Diego Freitas do Amaral, affirme que la CDS jouit du soutien de 50 pour cent de la population portugaise. Toutefois, selon ce professeur de droit de 33 ans, les pressions psychologiques et les violences auxquelles risquent d'être soumis les électeurs favorables au CDS pourraient faire tomber l'importance de leur vote à 30 pour cent ou moins des suffrages.

De l'avis général, l'audience du C.D.S. s'éleverait au maximum à 30 pour cent des voix. Les élections de mars prochain porteront sur la formation d'une assemblée constituante. Il s'agira des premières élections libres du Portugal en cinquante ans, mais les moyens d'expression du C.D.S. qui ne fait pas partie de la coalition gouvernementale, seront limités du fait qu'il n'a pas accès aux moyens d'information contrôlés par la gauche.

Le C.D.S. s'est attiré le ressentiment de l'extrême-gauche dès sa création en juillet dernier. Le quartier-général du parti à Lisbonne a été pillé en novembre, et plusieurs réunions du C.D.S. en province ont été interrompues à la suite de violences.

Son isolement l'a conduit à recourir à une vaste campagne d'affiches dans le but d'exposer ses positions. Le C.D.S. a également fait appel à un service de propagande téléphonique comme formule de remplacement à la radio. Le parti publie un hebdomadaire, mais, selon un de ses lecteurs, il semble dangereux d'en porter un exemplaire ouvertement dans les rues de Lisbonne... S'il est au ban des partis portugais, le C.D.S. est toutefois parvenu à établir des contacts avec les principaux partis "modérés" d'Europe et a été admis à l'Union des partis chrétiens démocrates européens.

Paris: la police expulsee de l'église 7 immigrés faisant la grève de la faim

PARIS (Reuter) — La police a expulsé tôt dans la matinée d'hier des travailleurs immigrés qui faisaient la grève de la faim dans l'église Saint-Hippolyte à Paris, dans le 13^e arrondissement, depuis lundi.

Le curé de l'église précise que, sans mandat de perquisition, la police, amenée sur place

par six cars, a pénétré dans l'église et a emmené les grévistes: un Algérien, trois Tunisiens, trois Mauriciens et un Français qui s'était joint à eux par solidarité. Ce dernier a été relâché peu après un contrôle d'identité alors que les sept travailleurs immigrés, connaissant ce matin la décision prise à leur sujet, a déclaré un porte-parole

de la préfecture de police.

A la suite de cette intervention de la police, un groupe d'une soixantaine de membres du comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés et du mouvement des travailleurs arabes s'est présenté dans l'après-midi à la préfecture pour "demander la libé-

ration immédiate" de ces travailleurs.

Quelques personnes ont pu pénétrer dans le 8^eme bureau chargé d'examiner la situation, des étrangers; elles étaient conduites par la présidente du comité, Mme Geneviève Clancy qui a elle-même entamé une grève de la faim et M. Claude

Bourdet, journaliste.

D'autre part, un télégramme a été envoyé par le comité de soutien en début d'après-midi au président Valéry Giscard d'Estaing et au ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, pour les informer des événements de la matinée et de la situation générale des travailleurs immigrés en quête d'une régularisation de leur situation.

Dans ce télégramme signé par plusieurs intellectuels, Claude Bourdet, Claude Mauriac, Maurice Clavel, notamment, le comité demande "la libération immédiate des sept travailleurs arrêtés et la levée de toute menace de refoulement ou d'expulsion à leur encontre" et déclare en outre:

"Le Conseil d'Etat a annulé les circulaires Fontanet et Marcellin (réglementant la situation des travailleurs immigrés) mais à Montpellier (il y a quelques semaines) et à Avignon (en novembre dernier) vos exécutions ont pénétré sous des prétextes humanitaires dans les lieux de culte. Les forces de l'ordre se sont livrées à des violences sur les immigrés. Elles ont maintenu l'arrestation d'une partie des grévistes (de la faim) et vous avez procédé à dix-neuf expulsions de travailleurs qui réclamaient les droits que le conseil d'Etat leur reconnaît".

Madagascar: le chef des mutins serait le propre conseiller du chef de l'État

TANANARIVE (Reuter) — Le chef des mutins du 31 décembre dernier à Madagascar serait le colonel Rajaonarison Bréchar, propre conseiller aux affaires militaires du général de division Gabriel Ramanantsoa, chef de l'Etat et du gouverne-

ment malgache, rapporte le quotidien "Madagascar Matin".

Le journal écrit: "Le colonel Rajaonarison Bréchar qui devait prendre la tête du gouvernement si le "putsch" du 31 décembre avait réussi, se trouve effectivement au cantonnement du groupe mobile de la police (anciennement camp des ex-

forces républicaines de sécurité). Rejoint quelques heures plus tard par le commandant Istasse, ancien commandant de ce campement mis en disponibilité illimitée par Ramanantsoa en raison de son attachement à Tsi-ranana, le colonel Bréchar Rajaonarison a donc réussi à dresser l'effectif du campement (dont le chiffre ne nous a pas été communiqué) contre le pouvoir".

Le quotidien rappelle que les autorités en place ont réussi à arrêter les conjurés et que, pour sa part, le colonel Rajaonarison "s'enfuit et se réfugie à Antanimora (à la périphérie-est de Tananarive), au campement des

ex-forces républicaines de sécurité. Celles-ci ont pris fait et cause pour le fuyard, parce qu'il est "côtier", et comme par malheur, tous les officiers arrêtés sont tous des côtiers, les "FRS" sont résolues à vendre cherement leur peau plutôt que de remettre le colonel Bréchar au gouvernement. A partir du moment où cette affaire prend une coloration tribale, sa gravité n'échappe plus à personne".

Dans la capitale malgache hier, la situation était calme. La population continue à vaquer normalement à ses occupations quotidiennes.

"Madagascar Matin" laisse entendre que des pourparlers sont en cours entre le camp où se trouve le colonel Rajaonarison et le quartier général du gouvernement.

Jeudi après-midi, lors d'une conférence de presse inopinée, le colonel Richard Ratsimandrava, ministre malgache de l'Intérieur et commandant de la gendarmerie nationale, a affirmé qu'il n'y a pas eu d'arrestations proprement dites mais seulement "enquête disciplinaire au niveau de chaque corps", à la suite du "putsch" avorté.

Le renouvellement de la trêve en Ulster, "pure spéculation"?

BELFAST (Reuter) — L'incertitude demeure à Belfast sur le renouvellement du cessez-le-feu. "Faucons" et modérés au sein du conseil militaire de l'armée républicaine irlandaise (IRA) seraient divisés sur les avantages de l'arrêt des opérations de guérilla, les éléments les plus durs demandant d'attendre pour cela que la Grande-Bretagne ait fait des concessions significatives, déclare-t-on à Belfast de source républicaine.

Les espoirs de paix ont été ranimés jeudi soir par un article de l'hebdomadaire "Andersonstown News", pro-républicain de Belfast, rapportant qu'un cessez-le-feu allait sans doute être communiqué à toutes les unités de l'IRA le week-end prochain. Il ne fallait pas s'attendre à une annonce officielle avant le courant de la semaine prochaine, ajoutait l'hebdomadaire.

Cet article a toutefois été qualifié hier de "pure spéculation" par Mme Marie Drumm, vice-présidente de la section de Belfast du Sinn Fein, aile politique de l'IRA.

L'incertitude s'est aussi accrue avec l'affirmation, hier, par le "Republican News", organe des provisoires de Belfast, qu'il ne faut pas s'attendre à un communiqué du conseil militaire

dans l'immédiat.


On ne fait aucune allusion au Sinn Fein à de nouveaux contacts avec les représentants du gouvernement britannique depuis la réunion secrète de mercredi dernier. Après ces conversations, M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, avait déclaré que de nouvelles négociations sur les conditions d'un cessez-le-feu étaient exclues tant que se poursuivraient les actes de guérilla.

Pendant ce temps, l'armée et la police craignent de nouvelles explosions et d'autres attaques envers les forces de sécurité, en particulier près de la frontière. Contrôles, patrouilles et barrages routiers se multiplient.


Dans les quartiers catholiques de l'ouest de Belfast où se tenaient hier les funérailles de deux officiers de l'IRA tués par l'explosion d'une de leurs propres bombes, la présence de l'armée britannique a été réduite au minimum, sans doute pour éviter l'accusation de "provocation" par les républicains.

Un policier a été légèrement blessé à la tête et au bras à Newry. Il se trouvait dans une voiture de patrouille lorsqu'un inconnu a ouvert le feu sur lui.

DANS LE TEMPS ON Y ARRIVAIT



AUJOURD'HUI EST-CE POSSIBLE?



OUI, EN DEVENANT SUPER-LECTEUR DE L'ÈRE SUPERSONIQUE

Au rythme où l'on doit étudier de nos jours, à la vitesse à laquelle se transigent les affaires aujourd'hui, un étudiant n'arrive pas à passer au travers de tous les volumes qu'il devrait lire pour bien réussir, pas plus qu'un homme d'affaires ou les cadres des entreprises et les professeurs ne peuvent consacrer le temps nécessaire à la lecture de la correspondance, des articles de documentation, des rapports de service et de conférences, des magazines spécialisés et des données rapides fournies par les ordinateurs.

D'ailleurs on arrive rarement à tout lire ce qui serait pratique et profitable de lire. Ce temps de lecture peut aussi représenter une perte considérable de temps et d'argent, si l'on tient compte de ce que vous pouvez faire d'autre dans une journée ordinaire d'étude ou de travail.

Imaginez les loisirs dont vous bénéficiez ou l'économie de temps, donc d'argent, que vous pouvez réaliser en triplant ou même en quadruplant votre coefficient de lecture, tout en améliorant votre degré de compréhension du texte!

Des milliers de diplômés de l'Institut de Lecture International, des gens comme tout le monde, lisent régulièrement au rythme de 500-1500 mots/minutes... au lieu de 200, vitesse normale. Notre cours en 8 leçons, avec exercices appropriés, comporte un diplôme, une carte de membre à vie (pour fin de recyclage gratuit) et une garantie.

Aux super-hommes d'affaires, aux super-étudiants... la super-lecture, ou lecture dynamique de l'Institut de Lecture International.

COURS D'INITIATION GRATUIT
En assistant, vous et les membres de votre personnel ou de votre collège, à un cours gratuit d'environ une heure, donné par l'un de nos instructeurs accrédités, votre coefficient de lecture actuel sera évalué et vous serez mis au courant de nos méthodes. Ceci sans aucune obligation de votre part. Téléphonnez à toute heure du jour et de la nuit à 844-1941.

UN JOUR SEULEMENT DE COURS D'INITIATION GRATUIT
HÔTEL SHERRATON MT ROYAL 28 janvier - 17 h. 15 à 18 h. 00
1455 PEEL CH. M-37 - 18 h. 15 à 19 h. 00
- 20 h. 15 à 21 h. 00

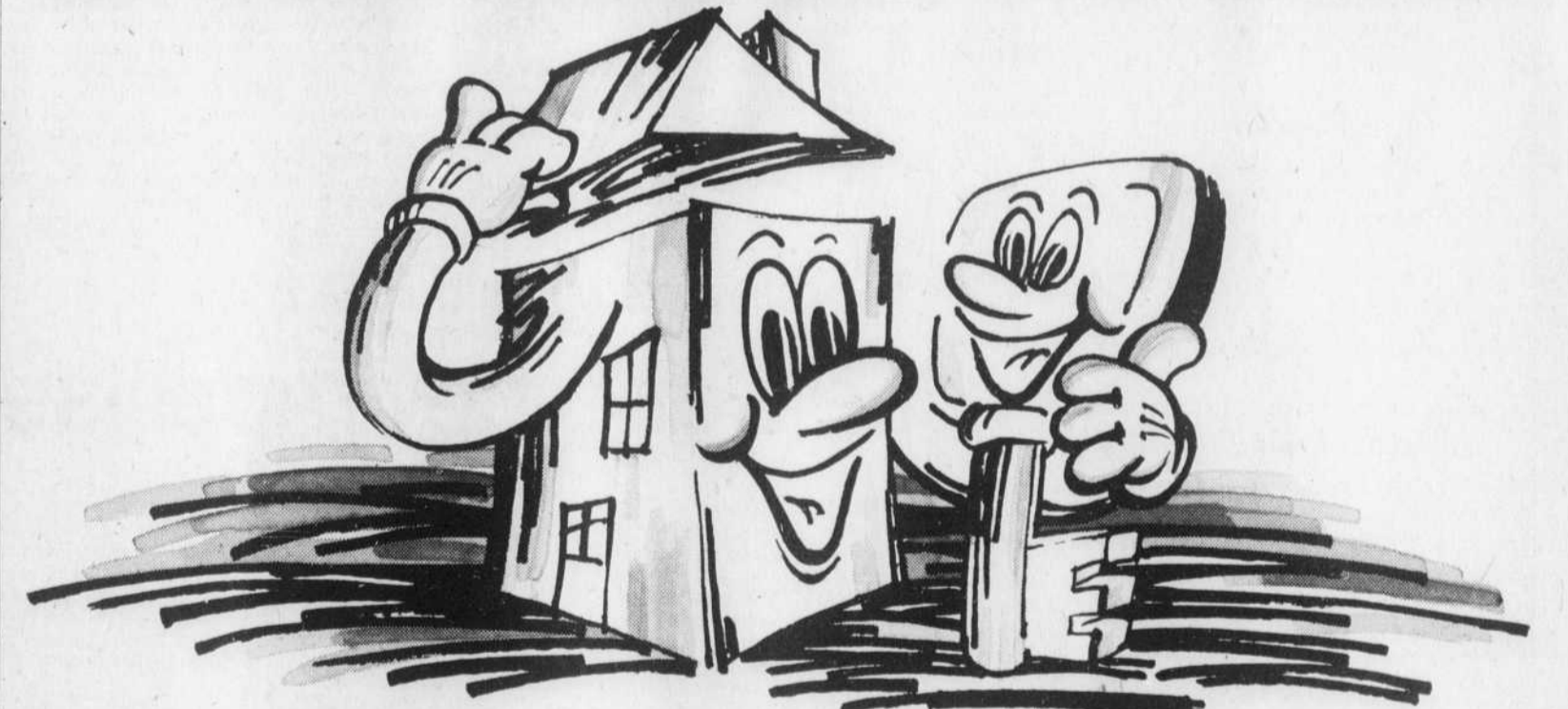
DESCENDEZ À LA STATION PEEL — AMENEZ UNE AMIE.

Pour un prospectus, horaire de cours de groupes pour gouvernement, institutions d'éducation, corporations ou associations, formule d'inscription ou de plus amples renseignements, communiquez avec le Régistrare (frais virés)

(514) 844-1941

INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONAL
LA LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD EN FRANÇAIS
Permis # 749833. Culture personnelle.

Propriétaires et Locataires... Comment vivre en harmonie en 1975.



Voici quelques notes qui vous y aideront.

L'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) a juridiction sur tous les logements locatifs du Québec sauf ceux dont la construction a commencé après le 31 décembre 1973.

Si votre bail est de 12 mois ou plus et se termine le 30 avril ou le 1^{er} mai 1975, il appartient à la catégorie des baux qui sont prolongés automatiquement, aux mêmes conditions, et au même loyer, jusqu'au 30 juin 1976.

Pour éviter une telle prolongation automatique,

A) le locataire doit:
— aviser son propriétaire par écrit, avant le 1^{er} février 1975, de son intention de quitter le logement à l'expiration de son bail actuel.

B) le propriétaire doit:
— envoyer par écrit un avis de non prolongation de bail avant le 1^{er} février 1975;
— ou envoyer par écrit un avis d'augmentation de loyer, ou de changement de conditions, avant le 1^{er} février 1975.

Sur réception de l'un ou l'autre de ces avis de son propriétaire, le locataire peut, dans les 30 jours de cet avis:

- A) aviser son propriétaire par écrit, de son intention de quitter le logement;
- B) ou produire une demande écrite à l'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) pour obtenir la prolongation du bail et/ou la fixation du loyer; une copie de cette demande doit être également envoyée à son propriétaire, dans le même délai de 30 jours.

Le locataire qui ne donne pas suite à l'avis de son propriétaire ou qui ne s'adresse pas à l'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) dans le délai de 30 jours prévu par la loi, accepte cet avis, qu'il s'agisse d'une non prolongation de bail ou d'augmentation de loyer ou de changement de conditions.

Si votre bail est de moins de 12 mois ou s'il expire à une autre date que le 30 avril ou le 1^{er} mai 1975, veuillez vous adresser à votre conseiller

juridique ou à l'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) pour de plus amples renseignements.

Tous les baux conclus, renouvelés ou prolongés doivent être conformes au **bail distribué gratuitement par le gouvernement du Québec**. Il est disponible dans sa version française ou anglaise (au choix du locataire) dans tous les établissements bancaires et Caisses populaires, dans les bureaux de la Régie des Loyers, dans un grand nombre de kiosques à journaux ou en écrivant au:

Ministère de la Justice du Québec
Service de l'information,
225 est, Grande-Allée,
Québec, Québec.
G1R 4C6

Ministère de la Justice du Québec
Service de l'information,
Palais de Justice,
Montréal, Québec.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
RÉGIE DES LOYERS

Kissinger demande au Congrès de ne pas gêner sa politique

LOS ANGELES (Reuter et AFP) — M. Henry Kissinger a mis en garde le Congrès contre le danger de paralysie de la politique étrangère américaine, par un contrôle trop étroit "au jour le jour" de la politique de l'administration du président Ford.

Devant le World Affairs Council de Los Angeles, le secrétaire d'Etat a déclaré: "les pays étrangers doivent traiter avec notre gouvernement comme avec une entité, et non comme un complexe d'institutions divisées. Ils doivent pouvoir se fier au maintien de notre volonté nationale et de ce nous entreprenons en particulier."

Souhaitant que le Congrès renonce à légiférer dans le détail, le secrétaire d'Etat a souligné que la politique américaine devait être un "tout cohérent".

"Nous ne demandons pas un chèque en blanc" a-t-il cependant ajouté.

M. Kissinger a par ailleurs déclaré que les nations industrialisées ne doivent pas

"menacer" les pays producteurs de pétrole, mais rechercher avec eux un "dialogue dans un esprit de bonne volonté et de conciliation."

M. Kissinger a brossé un tableau du nouvel "ordre du jour diplomatique" du monde, où l'énergie d'abord, ainsi que les ressources naturelles, l'environnement et la démographie sont aussi haut placés que les

questions de sécurité militaire, d'idéologie et de rivalités territoriales.

"Les vieux modèles internationaux s'écroulent, les vieux slogans sont creux, les vieilles solutions sont impraticables", a-t-il souligné, annonçant que "les toutes prochaines années décideront si l'interdépendance conduira au progrès commun ou au désastre commun".

Le secrétaire d'Etat, après avoir souligné que la politique étrangère américaine "s'appuie sur le roc de la solidarité avec nos alliés", a ajouté qu'"il ne peut y avoir d'ordre international pacifique sans des relations constructives entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, les deux nations qui ont le pouvoir de détruire l'humanité", même si "l'antagonisme moral" entre

les systèmes de ces deux pays ne peut être ignoré.

Les dernières années, a ajouté M. Kissinger, ont enseigné à l'Amérique "les limites" de sa puissance, mais malgré les épreuves, ce pays "provoque l'admiration d'autres nations qui savent — même quand nous l'oublions — que la force de l'Amérique est unique et que le leadership américain est indispensable".

Il a annoncé son intention d'entreprendre des négociations avec Moscou pour la réduction des arsenaux nucléaires soviétique et américain dès que l'accord de principe de Vladivostok fixant un maximum à ces armements sera entré en vigueur, après sa signature attendue à l'occasion de la prochaine visite aux Etats-Unis de M. Leonid Brejnev.

Le défi le plus pressant est celui de l'énergie, qui exige comme "premier impératif, la solidarité des principaux consommateurs", qui sont maintenant "en face d'un cartel capable de manipuler presque à volonté les approvisionnements et les prix du pétrole, menaçant l'emploi, la production et la stabilité", a-t-il dit.

Le second impératif est la réduction de la dépendance de ces pays de leurs importations de pétrole, grâce à un programme collectif de développement d'autres ressources au sujet duquel les Etats-Unis vont bientôt faire de nouvelles propositions, a-t-il annoncé.

Le troisième est le dialogue producteurs-consommateurs, que les Etats-Unis, "par une nécessité évidente" recherchent.

Les États-Unis isolés à l'OEA

"S'ils se méprennent, ces pays pourront être tentés par l'irresponsabilité ou seront de moins en moins enclins à lier leurs destinées à la nôtre" a-t-il souligné.

M. Kissinger a proposé une nouvelle alliance entre le Congrès et l'administration.

Au nombre des interventions inutiles des parlementaires ces derniers mois, il a cité la rupture de l'accord commercial avec l'URSS, parce que le Congrès l'avait lié à l'émigration des Juifs soviétiques, la suppression de l'aide militaire à la Turquie après l'invasion de Chypre, et le refus de réduire les tarifs douaniers avec l'Equateur et le Venezuela, parce que ces deux pays sont membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

WASHINGTON (AFP) — Le "nouveau dialogue" proposé par Henry Kissinger à l'Amérique latine il y a moins d'un an a suivi un revers sérieux jeudi soir quand les représentants des pays de l'hémisphère unanimes ont décidé de porter leur offensive contre la nouvelle loi de commerce américaine devant la prochaine assemblée générale annuelle de l'Organisation des Etats américains.

Les Etats-Unis se sont abstenus sur une résolution adoptée par leurs vingt partenaires (Haïti et la Bolivie étaient absents) recommandant que les aspects "discriminatoires et coercitifs" du "trade bill" soient examinés en avril à Washington par les ministres des Affaires étrangères de l'OEA "à la

lumière des principes du système interaméricain."

C'est ce système, théoriquement fondé sur l'égalité et la réciprocité, qui paraît encore ébranlé par la résolution présentée par le Venezuela et l'Equateur, deux pays qui, comme producteurs de pétrole, s'estiment particulièrement lésés par les clauses de la loi de com-

merce privant de préférences tarifaires prévues pour les pays en voie de développement certains groupes de pays exportateurs de matières premières. Deux autres membres particulièrement indépendants de la "famille" latino-américaine — le Pérou et la Colombie — ont également parrainé ce texte qui a provoqué un certain embar-

ras au département d'Etat.

On évoque déjà le risque, dans les couloirs de l'organisation, d'une annulation de la conférence qui doit permettre en mars prochain à Buenos Aires aux ministres des Affaires étrangères latino-américains de poursuivre avec M. Kissinger le "dialogue" inauguré en février 1974 à Mexico.

Colby devra témoigner en public Le programme Ford battu en commission

WASHINGTON (Reuter) — Par dix-neuf voix contre quinze, la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a adopté hier une résolution recommandant le report de trois mois de la proclamation du président Gerald Ford élevant les droits de douanes perçus sur le pétrole importé aux Etats-Unis. On s'attend que la Chambre des représentants, qui devrait débattre de cette question la semaine prochaine, suive les recommandations de la commission.

Une résolution tendant à suspendre pour deux mois la proclamation présidentielle, qui doit prendre effet au premier février et aboutirait au premier avril à une augmentation de trois dollars des droits perçus sur un baril, a d'ores et déjà été déposée sur le bureau du Sénat.

Dans l'intention de dissuader le chef de la Maison-Blanche d'utiliser son veto, les membres de la commission des voies et moyens ont lié, dans leur résolution, la question de la suspension de la proclamation à celle de l'élevation du plafond de la dette publique. Celle-ci serait augmentée de 36 milliards de dollars, passant à 531 milliards, un accroissement dont le gouvernement a besoin pour financer ses projets pour le prochain exercice fiscal.

Avant le vote de la Commission, le secrétaire de presse de la Maison-Blanche, M. Ron Nessen, avait souligné que le président Ford était hostile au recours à une telle manoeuvre sur une question aussi importante que celle de l'énergie.

Un veto présidentiel peut être outrepassé au Congrès par un vote de confirmation à la majorité des deux-tiers.

WASHINGTON (Reuter) — M. William Colby, directeur de la Central Intelligence Agency (CIA) témoignera en public devant une sous-commission parlementaire enquêtant sur les accusations d'espionnage intérieur lancées contre l'agence, annonce-t-on à Washington.

Les débats de la sous-commission de la Chambre des représentants sur les renseignements s'ouvriront le 3 février. Les premières séances seront publiques. M. Colby avait déjà témoigné, mais toujours à huis-clos, devant des commissions sénatoriales et la commission spéciale créée par la Maison-Blanche pour enquêter sur le scandale et présidée par le vice-président Nelson Rockefeller.

Réunion "honnête" au Cap

LE CAP (Reuter et AFP) — Les consultations auxquelles M. Vorster a procédé pendant trois jours auprès des trois grands groupes raciaux "de couleur" du pays ont pris fin hier soir avec la conclusion d'une réunion de cinq heures entre le premier ministre et le président du comité exécutif du conseil indien.

Celui-ci, M. J.N. Reddy, a estimé à l'issue de cette réunion que les conversations qu'il avait eues avec M. Vorster avaient été "franches, honnêtes et fructueuses".

Ce troisième "round" s'est déroulé dans le bureau du premier ministre avec les représentants du comité exécutif du conseil législatif des Indiens d'Afrique du Sud, environ un demi-million de personnes.

Les deux premiers avaient eu lieu les 22 et 23 janvier entre M. Vorster et d'une part les diri-

geants politiques des huit foyers nationaux noirs (Bantoustans) d'autre part un groupe de représentants du conseil législatif de la population métisse.

Les interlocuteurs noirs représentaient à eux seuls dix-sept millions de personnes, les délégués métis environ deux millions.

Officiellement, ces consultations à trois volets ont été décrites comme une démonstration concrète de la volonté du gouvernement sud-africain de poursuivre avec la majorité noire, métisse et indienne, un "dialogue" constructif, portant sur des sujets d'intérêt mutuel, et d'ouïr théoriquement découler un climat de détente en Afrique du sud, entre les groupes raciaux que sépare l'apartheid, et sans que cette politique de compartimentage souffre le moins du monde de ce rapprochement.

Tentative de coup d'Etat ? Le Dahomey mobilise

COTONOU (Reuter) — Un appel à la "mobilisation générale" a été lancé à tous les Dahoméens à la suite du soulèvement organisé par le capitaine Janvier Assogba, ancien ministre du Travail et de la fonction publique, le 21 janvier.

Dans un communiqué diffusé hier par la "Voix de la révolution", M. Martin Dohou Azonhido, ministre de l'Information et de l'Orientation nationales, évoquant ce qu'il considère apparemment comme une tentative de coup d'Etat, déclare notamment:

"Notre pays vient d'être victime d'une agression armée de l'impérialisme international visant à remettre en cause le processus révolutionnaire en cours. (...) C'est là la signification profonde qu'il faut donner aux événements du 21 et 22 janvier."

Le communiqué, qui ne donne aucune précision sur ces "événements", invite la population à rester vigilante "jour et nuit". "Les ennemis du peuple dahoméen sont toujours présents et continuent d'intoxiquer l'opinion publique par des tracts et des rumeurs mensongères," souligne-t-il.

"En conséquence, le bureau politique révolutionnaire lance un appel (...) à toutes les forces organisées de la nation pour une mobilisation générale en vue de la déferse de la révolution et la neutralisation systématique de ses ennemis."

Il reste que le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou a relevé de ses fonctions et mis aux arrêts de forteresse le capitaine Janvier Assogba.

Le ministre de l'Information a accusé le capitaine Assogba, qualifié d'"égare", d'avoir fait mouvement avec les troupes placées sous son commande-

ment, dans la nuit du 21 janvier, sur Cotonou.

Il n'a toutefois pas dit que le capitaine avait tenté de s'emparer du pouvoir, ni que ses troupes avaient pénétré dans la capitale.

Il apparaît que le capitaine Assogba avait fait circuler à Cotonou un document mettant en doute l'honorabilité du chef de l'Etat. Ce document a trait à ce que l'on appelle à Cotonou "l'affaire Kovaks", du nom d'un homme d'affaires français dont la société transige avec le Dahomey. Selon ce document, M. Kovaks prétend avoir remis, à l'intention du président Kerekou, à M. Bertin Borna, fonctionnaire international (de nationalité dahoméenne) aux Nations unies, une somme de trente-cinq millions de francs

CFA. Contre paiement de cet argent, le président du Dahomey devait faire débloquer par le trésor dahoméen trois cent quarante huit millions de francs CFA en règlement de marchandises en souffrance dans le port de Cotonou depuis 1972.

Une commission spéciale a été constituée récemment à Cotonou, présidée par l'inspecteur-général des finances de l'Etat, pour enquêter sur les affaires de corruption dans le pays.

Le porte-parole a précisé qu'à la suite de la mise en circulation du document incriminant le président, le capitaine Assogba avait demandé la convocation d'une réunion des officiers de l'armée afin de faire la lumière sur les accusations portées contre le chef de l'Etat.

Université du Québec à Montréal

Service de l'éducation permanente

COURS DU SOIR POUR ADULTES

ADMINISTRATION
Principes de management
Administration du personnel
Relations humaines et milieu de travail
Techniques d'entrevues et de sélection
La Bourse
Introduction au marketing
Promotion des ventes

ARTS ET TECHNIQUES
Batik
Initiation à la sculpture sur bois
Dessin et couleur - I
Dessin et couleur - II
Initiation au modelage
Initiation à la sculpture céramique
Histoire de l'art - II
Notre environnement musical

CIVILISATIONS
Le patrimoine québécois
Le Nord, réalités et perspectives d'avenir
Histoire du Québec des origines à nos jours

DROIT
Le droit civil et droit des affaires

GÉOGRAPHIE
Moeurs et coutumes des peuplades primitives
Voyage-Simulation en Grèce
Voyage-Simulation en Italie

LANGUES VIVANTES
Arménien
Composition et rédaction professionnelles anglaises
Composition et rédaction professionnelles françaises

LITTÉRATURE
Théâtre québécois

PSYCHOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES
Psychologie de la personnalité
Psychologie des liens interhumains
La pratique des relations humaines
Psychologie du comportement

SCIENCE POLITIQUE
Problèmes politiques actuels au Québec
Le Chili et l'Amérique latine

Début des cours: semaine du 3 février 1975

Dépliants sur demande

Formation culturelle et professionnelle
1180, rue de Bleury
Local 5155
Montréal H3C 3P8
Tél.: 876-3030

Université du Québec à Montréal

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE *
(à temps partiel)

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?
Le programme est conçu spécialement à l'intention des fonctionnaires professionnels gouvernementaux et de cadres et employés professionnels d'organismes publics et para-publics (corporations municipales, scolaires, hospitalières et de bien-être et autres). Seront aussi considérées les candidatures des personnes employées dans le secteur privé et qui ont soit l'occasion d'entrer régulièrement en contact avec le secteur public, soit l'intention d'oeuvrer dans un organisme public ou para-public.

QUI EST ADMISSIBLE ?
Les candidats plus spécifiquement visés sont ceux qui:
• détiennent un diplôme de premier cycle universitaire;
• sont âgés d'au moins 25 ans et d'au plus 40 ans;
• possèdent une expérience administrative d'au moins 2 ans;
• occupent un poste de niveau intermédiaire dans une organisation.

A titre exceptionnel, cependant, pourra aussi être considéré le candidat qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces conditions mais qui, à cause de sa compétence reconnue, occupe des fonctions administratives importantes.

DURÉE:
la durée du programme est de trois ans, ou sept sessions.

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION:
LE 15 AVRIL 1975.

RENSEIGNEMENTS:
On peut obtenir le formulaire de demande d'admission en s'adressant au:
Service de l'admission (876-3161)
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal, Québec, H3C 3P8.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, prière de vous adresser au responsable, à 876-3345.

**Ce programme est offert en collaboration avec l'École nationale d'administration publique.*

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES POUR 1975-76

MAÎTRISES ES ARTS

ÉTUDES LITTÉRAIRES
(Approche sémiotique, approche psychocritique, approche socio-historique) **876-3202**

HISTOIRE
(Économie et société ou Idéologie et société, 19e et 20 siècles, Canada-Québec, Europe-Amérique) **876-5525**

LINGUISTIQUE
(Linguistique théorique, sociolinguistique, psycholinguistique) **876-3301**

PHILOSOPHIE
(Épistémologie, sémiologie, théorie des idéologies) **876-3218**

PSYCHOLOGIE
(Option appliquée ou recherche - concentration clinique, sociale, scolaire ou comportementale) **876-3109**

SCIENCE POLITIQUE
(Analyse politique, administration publique, relations internationales) **876-5641**

SCIENCES RELIGIEUSES
(La religion au Québec) **876-3051**

SOCIOLOGIE
(Sociologie économique, sociologie de la culture et épistémologie) **876-3393**

MAÎTRISES ES SCIENCES

BIOLOGIE
(Biologie de l'environnement) **876-3102**

CHIMIE
(Aspects pratiques de l'électrochimie, de la chimie des polymères, de la chimie pharmaceutique et de l'alimentation) **876-3151**

ÉCONOMIQUE
(Économie publique: santé-éducation-travail, logement-transport-pollution, stabilisation-répartition) **876-5450**

MATHÉMATIQUES
(Mathématiques, mathématiques appliquées, enseignement des mathématiques) **876-5404**

SCIENCES DE LA TERRE
(Géologie du quaternaire) **876-3343**

MAÎTRISE (PROFESSIONNELLE) EN ÉCOLOGIE **876-3034**

Le candidat à l'un ou l'autre de ces programmes doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou un diplôme jugé équivalent.

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er MARS 1975

On peut obtenir le formulaire de demande d'admission en s'adressant au:
Service de l'admission (876-3161)
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal, Québec, H3C 3P8.

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, prière de vous adresser au responsable du programme concerné, au numéro indiqué plus haut, ou au Secrétariat des études avancées, 876-8097.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...

Reservations billets - Bateaux - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLET AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

Carrières et Professions

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES - LANAUDIÈRE TRAVAILLEURS SOCIAUX ET CONSEILLERS SOCIAUX

Notre organisme requiert les services de professionnels aguerris à la recherche de nouvelles expériences de travail et désireux d'affirmer leur compétence dans des postes nouvellement créés où la maturité professionnelle constitue un gage de succès.

Des postes sont ouverts dans les secteurs suivants:

- Scolaire
- Adoption
- Personnes âgées
- Intervention psycho-sociale
- Hospitalier

Téléphoner ou faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible.

Agent de la Gestion du Personnel
C.S.S. Laurentides-Lanaudière
204, boulevard Labelle,
Sainte-Thérèse, Qué.
(514) 435-3606.



LE CENTRE HOSPITALIER RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

spécialisé en santé mentale pour enfants et adolescents
est à la recherche d'une

ARCHIVISTE MÉDICALE LICENCIÉE

pour prendre charge de son service d'archives.

Salaires et avantages sociaux en conformité avec les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du personnel,
Centre hospitalier Rivière-des-Prairies,
7200 est, boul. Guoin,
Montréal H1E 1A4

COMMISSION SCOLAIRE LA GARDEUR DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Critère d'admissibilité:

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en génie, en architecture ou en administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

Conditions de travail:

- Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

Modalités du concours:

- Faire parvenir votre curriculum vitae "sous pli confidentiel" avant le 10 février 1975 au:

Directeur Général
Commission Scolaire Le Gardeur
80, rue Meilleur,
Repentigny, P.Q.
J5Y 1A2

Voir autres Carrières et Professions en pages 10 et 11

ÊTES-VOUS À LA RECHERCHE D'UN DÉFI DANS LE DOMAINE SOCIAL ?

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats capables d'assumer des fonctions de coordination générale et de développement de services dans un contexte de ressources limitées.

Le secteur touché concerne des services de consultation aux adultes mésadaptés, tels les handicapés physiques et intellectuels, les délinquants, les alcooliques et toxicomanes, le développement de ressources non-institutionnelles pour toutes les gammes de clientèle et les services d'action communautaire régionaux.

Notre choix se portera idéalement sur un candidat ayant une formation universitaire terminale en sciences humaines et possédant à la fois une expérience clinique et de gestion au niveau de la distribution de services.

La rémunération tiendra compte de la formation et de l'expérience de même que de l'ampleur des responsabilités assumées.

Si un tel défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 75 à l'adresse suivante:

Direction des Ressources Humaines,
Casier Postal 996,
SHERBROOKE, Qué.

Université du Québec à Montréal

SCIENCES JURIDIQUES

Nous recherchons des candidats intéressants et intéressés par l'enseignement et la pratique des sciences juridiques, notamment en droit civil, commercial, administratif et pénal.

Exigences:

En plus d'expérience liées aux milieux qu'entend desservir prioritairement le programme, les candidats devront au minimum être détenteurs d'un diplôme de 2e cycle.

Traitement:

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 8 février 1975, à:

M. Robert D. Bureau, responsable
Sciences juridiques
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

CEGEP RÉGIONAL CÔTE NORD (CAMPUS MANICOUAGAN) PROFESSEUR DE FRANÇAIS

(temps plein, session hiver '75)

Exigences:

Licence en lettres.
Formation pédagogique souhaitable.

Entrée en fonction:

Début de février '75.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 janvier 1975 au:

Directeur du Campus
Campus Manicouagan
537 Boul. Blanche
Hauterive, Qué.

L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT) recherche un candidat apte à prendre en charge la création et le développement d'un secteur d'étude et de recherche dans le domaine du

DROIT DU TRAVAIL

Fonctions:

- Dirige, réalise ou collabore à la réalisation d'études et de travaux de recherche appliquée ayant pour objectif de répondre aux besoins d'agents de relations de travail oeuvrant à l'intérieur d'organismes syndicaux.
- Établit des objectifs à plus long terme pour le développement d'un tel secteur et travaille à la réalisation de tels objectifs.
- Contribue de diverses façons à la formation et à l'information d'agents de relations de travail.

Qualifications:

- Licence en droit (minimum).
- Au moins 4 années d'expérience dans le domaine du droit du travail.

Traitement:

L'expérience et la compétence détermineront le traitement.

Candidatures strictement confidentielles. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 février 1975 à:

Institut de recherche appliquée
sur le travail (IRAT),
3290, rue Lacombe,
C.P. 6128,
Montréal, Qué.

Les candidats qualifiés peuvent communiquer avec le directeur de l'IRAT au numéro suivant: 739-2791



Université du Québec à Montréal

DOYEN ADJOINT DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE

Tâches:

Sous la responsabilité immédiate du doyen des études avancées et de la recherche, il devra:

1. collaborer avec le doyen à la préparation d'études aux fins de divers comités, groupes de travail ou questions particulières;
2. représenter le doyen des études avancées et de la recherche sur plusieurs comités, organismes et groupes de travail;
3. présider les comités confiés au décanat;
4. assurer les communications du décanat avec les départements, les organismes et les services;
5. en collaboration avec le doyen, voir à la bonne administration du secrétariat des études avancées et du secrétariat de la recherche;
6. surveiller des opérations globales et effectuer des travaux demandés par le doyen.

Qualifications:

- Diplôme de troisième cycle avec cinq années d'expérience d'enseignement et/ou de recherche.
- Expérience de direction de thèse.
- Expérience d'animation et de direction.

Salaires:

Selon l'échelle de salaire des cadres adoptée par le Conseil d'administration, selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au **Secrétariat général** avant mercredi le 29 janvier 1975 à 17 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Joliet, C.P. 8888, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'ouest québécois

PROFESSEUR EN TRAVAIL SOCIAL

FONCTIONS:

Responsabilité du programme en travail social

Enseignement à temps plein en travail social

Participation à l'organisation des cours et des stages.

EXIGENCES:

Maîtrise en travail social et / ou Sciences sociales
Expérience en travail social et dans l'enseignement au niveau des problèmes sociaux.

LIEU DE TRAVAIL:

Hull

TRAITEMENT

Selon les échelles de salaire en vigueur.

DISPONIBILITÉ:

Dès février 1975

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae avant le 14 février 1975 à:

Roger Guir
Directeur de département
Université du Québec
Centre de Hull
277, boul. Taché
Hull (Québec)
Tél: 770-3360

A 75 003

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES C.L.S.C. DE LOTBINIÈRE-OUEST recherche les services de UN TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

FONCTIONS:

- Élaborer les programmes du secteur social selon les besoins de la population;
- assumer la responsabilité de l'élaboration et de l'exécution de projets d'action préventive;
- faire de la consultation individuelle et de groupe.

EXIGENCES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal en service social;
- avoir la capacité et l'intérêt à travailler en équipe multidisciplinaire;
- posséder une formation en interventions individuelles;
- de préférence, avoir l'expérience de travail en milieu rural.

— Une DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE

FONCTIONS:

- Dans une perspective multidisciplinaire,
- assumer la responsabilité de la mise sur pied du service de nutrition selon les besoins de la population;
- faire de la consultation individuelle et de groupe;
- agir comme consultante auprès des institutions du territoire;
- diffuser de l'information à la population.

EXIGENCES:

- Posséder un diplôme universitaire (diététiste professionnelle);
- avoir la capacité et l'intérêt à travailler en équipe multidisciplinaire;
- posséder de préférence une spécialisation en nutrition communautaire.

TRAITEMENT:

Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae au complet avant le 16 février 1975, à l'adresse suivante:

Directeur Général
C.L.S.C. de Lotbinière-Ouest
Fortierville
Cité Lotbinière, Qué. G0S 1J0
Tél.: (819) 287-4442

Le C.L.S.C. de Lotbinière-Ouest est situé à Fortierville (route transcanadienne, sortie 156) à une cinquantaine (50) de milles d'autoroute de Québec.

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

À des postes de disponibles dans le domaine des services personnels aux étudiants.

En collaboration avec les commissions scolaires du nord-est du Nouveau-Brunswick, la Société d'Aménagement Régional (S.A.R.) continue, dans le cadre de l'entente FODER, le programme visant à compléter les services aux étudiants déjà offerts dans la région par le ministère de l'Éducation.

L'objectif de ce programme est d'accroître les taux de fréquentation scolaire et d'améliorer le rendement des élèves afin d'augmenter les chances d'obtenir des emplois. Tous les postes sont dans la Région B et le district 1. (Régions de Campbellton - Dalhousie - Caraquet et Tracadie - Bathurst).

Échelle de salaire: entre \$9,500 et \$14,500.

CONSEILLER EN ORIENTATION

Fonctions:

Conseiller, individuellement ou en groupe, des élèves qui ont des problèmes scolaires, personnels, sociaux ou professionnels.

Planifier et diriger des activités de counselling en groupe ou individuellement. Participer avec les principaux, les professeurs et les autres personnes affectées aux services aux élèves à la planification et au développement de ce programme.

Organiser un programme de tests dans le but d'adapter les normes et la batterie de tests.

Collaborer avec les parents et les autres groupes communautaires à l'amélioration des services d'orientation.

Qualifications:

Maîtrise en orientation d'un collège ou d'une université reconnue. Au moins une année d'expérience dans le domaine de l'orientation. Le candidat doit maîtriser la langue française.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Fonctions:

Évaluation des élèves qui leur sont référés afin d'obtenir plus de renseignements sur leurs problèmes scolaires.

Travailler avec le personnel des écoles afin de développer une meilleure compréhension et une meilleure mise en pratique des programmes de développement de l'enfant afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

Administrer des programmes de tests pour les enfants qui ont des problèmes ou des habilités spéciales en éducation.

Rencontrer les élèves et suivre l'évolution des cas en fournissant les services requis.

Qualifications:

Maîtrise en psychologie d'une école ou d'une université reconnue. Au moins une année d'expérience dans le domaine de la psychologie appliquée. Doit être éligible pour enregistrement avec l'Association des Psychologues du Nouveau-Brunswick. Le candidat doit maîtriser la langue française.

TRAVAILLEUR SOCIAL SCOLAIRE

Fonctions:

Travailler sur des cas et fournir des services de consultation aux élèves, professeurs, parents et principaux afin d'identifier et d'améliorer les problèmes d'ajustement personnels, sociaux et émotionnels. Aider les parents à tirer profit des ressources de la communauté afin d'améliorer les relations entre parents et enfants et entre la maison et l'école.

Établir des liaisons avec d'autres ministères, tels le ministère du Bien-être et d'autres agences communautaires.

Participer à l'équipe qui s'occupe des cas et travailler avec d'autres spécialistes dans le programme de services aux élèves.

Qualifications:

Maîtrise en service social d'un collège ou d'une université reconnue. Un minimum de deux années d'expérience dans le domaine du travail social. Le candidat doit maîtriser la langue française.

Faire parvenir les demandes avant le 14 février 1975 à:

Programmes spéciaux
Société d'Aménagement Régional
Case postale 20
Bathurst, Nouveau-Brunswick E2A 3Z1
ATTENTION: Services Personnels aux Étudiants

TIL / ABBDL

Notre entreprise est à la recherche D'INGÉNIEURS ET DE DESSINATEURS

possédant un minimum de cinq ans d'expérience dans les domaines suivants:

- Béton armé et structure d'acier
- Tuyauterie-eau, vapeur à pression et températures élevées, usines de traitement des eaux
- Implantation d'équipement mécanique industriel - centrales hydroélectriques et industries de production
- Électricité - distribution et commandes
- Automatisation et contrôles

Faire parvenir votre curriculum vitae au

Service du personnel
4200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Canada
H3Z 1V3
Tél.: (514) 934-0731 Poste 200

TECSULT INTERNATIONAL LIMITÉE
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe, Inc.
EXPERTS-CONSEILS/CANADA



UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Département de Science politique

CHARGE DE COURS OU PROFESSEUR ADJOINT DE SCIENCE POLITIQUE

Fonctions:

Enseignement en Français de cours, principalement, de politique canadienne et de théorie politique. Tout autre domaine de spécialisation sera cependant considéré.

Qualifications:

Préférence sera accordée aux détenteurs d'un doctorat ou à ceux qui poursuivent des études conduisant à ce grade. Les candidats avec une maîtrise seront considérés. Préférence pour les candidats bilingues.

Entrée en fonction et durée du mandat:

Le 1er juillet 1975.
Nomination pour un an, avec possibilité de renouvellement pour une deuxième année.

Salaires:

Selon le rang et les qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir, si possible avant le 1er avril 1975, leur curriculum vitae et les noms de trois répondants au

Dr. R. Dyck, directeur,
Département de Science politique,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.
P3E 2C6

Carrières et Professions


Voir autres Carrières et Professions en pages 9 et 11

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE
requiert les services de
PROFESSEURS
EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES
pour la session février 1975

- Collège I - Concept maladie
Un chargé de cours
- Collège II - Soins pédiatriques
Un temps partiel
- Collège III - Soins médico-chirurgicaux
Deux temps partiel
Un temps complet

Exigences:
— Baccalauréat en nursing.
— Expérience professionnelle pertinente.
— Expérience en enseignement de préférence.

Faire parvenir son curriculum vitae et ses attestations d'études avant le 29 janvier 1975 au:



Service du personnel,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, rue Sherbrooke,
Montréal H1X 2A2

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Nous recherchons des professeurs de français pour enseignement du français à des adultes à Montréal et à Ottawa.

Nous exigeons:
— Minimum B.A. (licence ou équivalent)
— Connaissances en linguistique
— Stage V.I.F., de Vive Voix ou équivalent

Écrire à:
Dossier 2446
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

COMPTABLE

Travail:
— Préparer les états financiers mensuels.
— Superviser le travail du personnel de comptabilité.

Exigences:
— 2e ou 3e C.G.A. ou l'équivalent.
— Vaste expérience en comptabilité nécessaire.

Salaire:
Selon qualifications

Envoyer curriculum vitae à:
Dossier 2447
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES AGRÉÉS

Recherche les services de jeunes comptables agréés, de bacheliers et d'étudiants à tous les niveaux.

Faire parvenir curriculum vitae ou communiquer avec
JEAN LUSSIER, c.a. ou MARCEL LECOURT, c.a.
Noiseux, Lyonnais, Bédard,
Senécal & Associés, c.a.
500 Place d'Armes, bureau 2000
Montréal, H2Y 2W2

COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR
DIRECTEUR
DES SERVICES DU PERSONNEL

Critère d'admissibilité:
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en relations industrielles ou en administration (option personnel).
— Huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre.

Conditions de travail:
— Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

Modalités du concours:
— Faire parvenir votre curriculum vitae "sous pli confidentiel" avant le 10 février 1975 au:

Directeur Général
Commission Scolaire Le Gardeur
80, rue Meilleur,
Repentigny, P.Q.
J5Y 1A2

Conseil national de recherches Canada / National Research Council Canada

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

FONCTIONS:
La Division de physique offre un poste stimulant pour un chercheur dans le domaine de l'instrumentation moderne de photogrammétrie, secteur rapidement croissant d'une instrumentation précise et avancée exigeant des idées neuves et une technologie nouvelle. Le travail fait appel à la conception et au perfectionnement d'une grande variété d'instruments photogrammétriques et de matériel auxiliaire ou entrent en jeu la mécanique, l'optique et l'usage d'appareils électroniques. Il y aura coopération étroite avec le monde de l'industrie. Ce poste offre au titulaire l'occasion d'enrichir ses qualités scientifiques.

EXIGENCES:
Maîtrise ou doctorat en génie mécanique. Une expérience pertinente dans le monde de l'industrie serait souhaitable mais il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé dans le secteur de la photogrammétrie.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
La connaissance de la langue française ou de la langue anglaise est requise pour ce poste.

TRAITEMENT:
Jusqu'à 17645 dollars par années selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum vitae complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez mentionner la référence P-74-1018.

La Villa Jolie
Centre d'accueil pour jeunes filles enceintes
recherche
Éducateur

Fonctions:
Responsabilité du groupe pendant les horaires de travail
Action éducative personnelle
Animation
Participation à l'élaboration des programmes d'éducation

Exigences:
Diplôme en psycho éducation, en éducation spécialisée, en génagogie ou toute autre expérience pertinente
Anatomie
Habilité à travailler en groupe
Disposé à s'intégrer à une équipe déjà formée

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

Prière d'adresser vos candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet à:
Villa Jolie,
1295 Boul. des Forges,
Trois Rivières, Qué.
Au soin du: **Directeur général**

CLSC
M
LAMATER

Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C.) LAMATER
Lachenaie, La Plaine,
Mascouche, Terrebonne,
St-Louis de Terrebonne.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
• Sous l'autorité du conseil d'administration, voit à l'administration générale du centre.
• Est responsable de la planification, de la préparation des budgets et de la conception des programmes tels que définis par les citoyens du milieu.
• Voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
• Établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

EXIGENCES:
• SCOLARITÉ universitaire de préférence en sciences humaines, ou sciences sociales, ou administration, ou expérience jugée pertinente.
• EXPÉRIENCE pratique valable dans un poste semblable, impliquant des fonctions de direction et de coordination.
• CONNAISSANCE suffisante du réseau des affaires sociales et de la réforme sociale au Québec.
• APTITUDES en administration et en gestion de personnel et de services à la population et maîtrise du processus décisionnel.
• ÊTRE CAPABLE d'animer une équipe multidisciplinaire d'une trentaine de personnes et d'en coordonner les activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres.
• AVOIR DE LA FACILITÉ à communiquer tant avec les individus qu'avec les groupes.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Le curriculum vitae des candidats(tes) doit parvenir avant le 25 février 1975 au:

C.L.S.C. LAMATER,
a/s M. Alain Gariépy, Président
976 rue Des Cerisiers,
Mascouche-ouest, Québec
J0N 1T0

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE
Sherbrooke, Qué.

La Clinique de l'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un:

CHEF PHYSIOTHÉRAPEUTE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services hospitaliers (au point de vue administratif et budgétaire) et du directeur des services professionnels (au point de vue médical), est responsable du contrôle et du fonctionnement du service de la physiothérapie, ainsi que de la discipline, de l'évaluation et de la répartition du personnel en fonction des besoins.

EXIGENCES
1. B.S.C. Physiothérapie ou équivalent.
2. Minimum de quatre (4) ans d'expérience pertinente en physiothérapie.
3. Expérience administrative souhaitable.
4. Qualités de chef et de "leadership".

Les conditions de travail sont celles qui prévalent dans le secteur des affaires sociales.

Les candidatures devront être adressées avant le 8 février 1975 à:

La Direction du Personnel
Responsable Secteur Emploi
Centre Hospitalier Universitaire
Chemin de Stecke,
Sherbrooke, P.Q.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.) de la Basse-Ville de Québec
recherche les services d'un

MÉDECIN

Une attention particulière sera accordée aux médecins oeuvrant déjà à la Basse-Ville de Québec. Engagement à temps partiel à considérer.

FONCTIONS
— Il participe au sein d'une équipe multidisciplinaire aux programmes de prévention et de soins.
— Il collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.
— Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

EXIGENCES
— Être médecin omnipraticien reconnu par Le Collège des Médecins, possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale dans un milieu socio-économiquement faible.
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

TRAITEMENT
Selon les échelles de traitement en vigueur dans les établissements du réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande écrite, accompagnée d'un curriculum vitae complet, au plus tard le 31 janvier 75, à:

C.L.S.C. Basse-Ville
a/s Directeur Général
355, Marie de l'Incarnation
Québec
G1N 3G9

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI
PROGRAMMEUR
SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions:
— Codifie des programmes simples sur un ordinateur de troisième génération;
— Élabore les diagrammes généraux et détaillés des programmes;
— Teste les programmes et les met au point;
— Participe à l'élaboration des cahiers de procédures et à l'établissement des manuels d'opérations;
— Rapporte à son supérieur immédiat les anomalies ou lacunes quant aux renseignements qui lui ont été communiqués;
— Au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.

Exigences:
— Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, option informatique.

Traitement:
— Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande avant le 3 février 1975, à:

Monsieur Léo Bouchard
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal
H1X 3B3

CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC
CHARGÉ DE RECHERCHE

Le poste:
La Conférence des recteurs a besoin d'un chargé de recherche qui consacrerait les deux tiers de son temps à l'organisation et à la direction des travaux relatifs à la coordination et à la planification des bibliothèques universitaires du Québec et le reste de son temps aux différents dossiers qui lui seront confiés.

Les tâches:
Le chargé de recherche devra:
— participer aux travaux de planification de l'enseignement supérieur que la Conférence des recteurs entreprend ou auxquels, en collaboration avec d'autres organismes, elle participe;
— préparer les projets de coordination relatifs aux principales activités des bibliothèques universitaires;
— procéder à toutes études utiles à cette fin et faire adopter toutes modalités d'action nécessaires: établissement d'inventaires, échange d'information, etc.;
— mettre en application les politiques de coordination adoptées selon le programme établi et superviser leur réalisation;
— établir toutes relations pertinentes avec les organismes concernés dans ces domaines (bibliothèques nationales, bibliothèques de recherche, etc.);
— agir comme secrétaire du sous-comité permanent des bibliothèques;
— assumer les autres tâches que le directeur général de la Conférence pourra lui confier.

Qualifications:
— Grade universitaire en bibliothéconomie.
— Expérience pertinente dans les bibliothèques universitaires ou de recherche nord-américaines.
— Habileté dans les méthodes et les techniques de recherche.
— Connaissance de l'informatique applicable aux bibliothèques.
— Connaissance du français et de l'anglais.
— Sens des relations humaines, entregent.

Traitement:
Selon la compétence et l'expérience.

Adresser candidature et curriculum vitae d'ici le 8 février 1975 à:

M. René Hurtubise,
Directeur général,
Conférence des recteurs et des principaux
des universités du Québec,
6600, chemin de la Côte des Neiges,
Suite 300,
Montréal, Qué.

CONSEILLERS EN ORIENTATION

I. CONSEILLER EN ÉDUCATION: un poste

FONCTIONS:
— Jouer un rôle important dans le développement d'un Programme de Conseiller en Éducation au niveau du Baccalauréat et de la Maîtrise en Éducation.
— Enseigner, participer à la supervision de la pratique de l'enseignement, poursuivre des travaux de recherche et de développement professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Doctorat en Orientation ou dans une discipline pertinente; compétence en travaux de recherche; rôle reconnu comme Conseiller en Orientation au Canada; spécialisé en Orientation au niveau de l'École Élémentaire.

TITRE:
— Professeur-associé ou Professeur-adjoint
— Rôle possible de Chef de Département

II. CONSEILLER EN ÉDUCATION: un poste

FONCTIONS:
— Jouer un rôle important dans le développement d'un Programme de Conseiller en Éducation au niveau du Baccalauréat et de la Maîtrise en Éducation.
— Enseigner, participer à la supervision de la pratique de l'enseignement, poursuivre des travaux de recherche et de développement professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Doctorat en Orientation ou dans une discipline pertinente; compétence en travaux de recherche; rôle reconnu comme Conseiller en Orientation au Canada; spécialisé en Orientation au niveau de l'École Élémentaire.

TITRE:
— Professeur-associé ou Professeur-adjoint

TRAITEMENT (pour les deux postes ci-dessus)
— Selon le titre accordé et l'expérience préalable

ENTRÉE EN FONCTION (pour les deux postes ci-dessus)
— Le 1er juillet 1975, ou plus tôt.

Faire toute demande avant le 15 février 1975 à l'adresse suivante:

Monsieur D.H. Crawford, D. Ph.
Chargé du Comité des Candidatures,
Centre de Formation des Enseignants,
Université Queen,
Kingston, Ontario.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SHAWINIGAN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions:
Conseiller du directeur général sur toutes les questions que peuvent lui confier le directeur général et le conseil d'administration. Responsable de la coordination des travaux des comités internes, des secrétariats, publications, rapports, relations extérieures, informations internes et externes, etc.

Qualifications:
— Diplôme universitaire de 1er cycle.
— Connaissances et expérience dans les domaines de l'administration et de l'éducation.

Exigence:
Le candidat devra obligatoirement présenter un mémoire de candidature dans lequel il devra donner des indications sur sa conception du poste et sur la façon avec laquelle il compterait s'insérer dans la conduite des opérations au plan de la gestion du collège et au plan de l'animation.

Traitement:
De \$11,250 à \$19,100.

Faire parvenir au plus tard le mardi 18 février 1975 à 17h, curriculum vitae accompagné d'un mémoire de candidature à:

Comité de sélection,
Poste de secrétaire général,
a/s Jean-Marie Bédard,
Directeur des services du personnel,
Cégep de Shawinigan,
C.P. 610,
Shawinigan, Qué.
Tél.: (819) 539-6401

centre hospitalier rouyn-noranda

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:
Infirmier(ère) Coordinatrice(trice)
principal(e) des programmes

FONCTIONS:
A) Sous la responsabilité immédiate du chef du Département de santé communautaire, organise, coordonne, contrôle et évalue les soins fournis par le personnel en soins infirmiers affectés aux différents programmes du département de santé communautaire.
B) Sous la responsabilité de la Directrice des soins infirmiers, est responsable de l'évaluation des actes infirmiers de son personnel dans le département.

EXIGENCES:
Membre en règle de l'O.I.I.Q., préférence sera accordée aux infirmières possédant une maîtrise en nursing ou un baccalauréat en nursing. Exigences minimales requises: tous diplômes en nursing pertinents à l'emploi. Connaissance de la région du Nord-Ouest dans le domaine de la santé sera prise en considération.
Expérience minimale de 2 ans dans un poste administratif ou l'équivalent. Leadership et aptitude à travailler en équipe indispensables.
Toutes expériences pertinentes à cet emploi seront prises en considération.

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales, et selon les qualifications des candidats.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" pour le 14 février 1975 à:

M. Georges Scrive,
Directeur du service du personnel,
Centre hospitalier Rouyn-Noranda,
4, 9e rue,
Noranda, Qué.
J9X 5B3

Carrières et Professions



UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
Le Département de Français
cherche à combler

Trois (3) postes de professeurs

qui auront à faire de l'enseignement du français langue seconde; préférence accordée à la maîtrise en didactique des langues ou en linguistique appliquée. Le traitement sera à discuter en fonction de la compétence et de l'expérience.

Envoyer le curriculum vitae à:

Georges Bélanger,
Département de Français,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEURS DEMANDÉS

- Pédagogues.
- Professeurs en statistique et/ou méthodes de recherche appliquées à l'éducation.
- Psychologues.
- Psycho-éducateurs.
- Orthopédagogues.
- Spécialistes en ré-éducation du langage oral et écrit.
- Psycho-linguistes.
- Spécialistes en éducation préscolaire et élémentaire.

Exigences:

Détenir un diplôme de troisième cycle ou être en rédaction de thèse de doctorat. Cependant, les candidats possédant une maîtrise seront aussi considérés.

Une attention particulière sera accordée aux candidats possédant une connaissance pratique de l'école.

Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae devront être envoyées à:

François Mourant, directeur
Département des Sciences
de l'Éducation
Université du Québec à Rimouski
300 ave des Ursulines
Rimouski, P.Q.

Le Centre hospitalier Sacré-Coeur de Montréal
Centre de soins ultra-spécialisés
est à la recherche de

COORDONNATEURS(TRICES) EN SOINS INFIRMIERS à temps partiel, de jour et de nuit

Poste:
Sous l'autorité immédiate du directeur des soins infirmiers, le(la) titulaire devra:

- évaluer à court et moyen termes les besoins en soins infirmiers aux plans qualitatif et quantitatif;
- assurer la coordination des activités pour maintenir des services de qualité selon le besoin de la clientèle.

Exigences:

- Avoir terminé le 1er ou 2e cycle et/ou expérience à la fonction.
- Le(la) candidat(e) sera dynamique et intéressé(e) par le travail d'équipe.
- Doit posséder son permis de travail de l'O.O.I.Q.

Traitement:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Toute personne intéressée à faire carrière dans notre institution peut faire parvenir son curriculum vitae à:

Guy-Anne Garceau,
Directeur des soins infirmiers,
Hôpital Sacré-Coeur,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal, Qué.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, centre hospitalier universitaire ultra-spécialisé, ouvre un concours pour la nomination d'un directeur général.

Le jury du Conseil d'administration tiendra ses séances de sélection les 25 et 26 février 1975.

Mandat:

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

Qualifications requises:

- Formation universitaire essentielle, de préférence en administration hospitalière ou des affaires.
- Expérience pertinente de gestion dans le domaine des établissements de santé ou des affaires sociales au niveau de la direction générale.

Salaires:

Selon la politique administrative et salariale du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir la candidature accompagnée d'un curriculum vitae, de préférence avant le 15 février 1975, à l'adresse suivante:

Conseil d'administration,
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal, Qué. H4J 1C5

Toute candidature sera strictement confidentielle.

Le Centre hospitalier Sacré-Coeur de Montréal
Centre de soins ultra-spécialisés
est à la recherche d'un(e)

INFIRMIER(E)-CHEF de jour en médecine

Fonctions:

- À partir des besoins des clients, planifier, organiser, coordonner, superviser et évaluer les soins infirmiers d'une unité de soins.
- Assurer l'utilisation rationnelle de toutes les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de soins.

Exigences:

- Posséder un permis de travail de l'O.I.I.Q.
- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle ou un post-scolaire dans la spécialité.
- Avoir l'expérience administrative et clinique pertinente: 2 ans minimum.
- Le (la) candidat(e) sera dynamique et intéressé(e) par le travail d'équipe.

Traitement:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir le curriculum vitae à:

Guy-Anne Garceau,
Directeur des soins infirmiers,
Hôpital Sacré-Coeur,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal, Qué.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES C.L.S.C. DE LOTBINIÈRE-OUEST
recherche les services de

- UN MÉDECIN (Temps plein)
- UN MÉDECIN (Temps partiel, soir)

FONCTIONS:

- Donner des services de consultation de soins et de prévention individuels ou collectifs au C.L.S.C. ou à domicile;
- Être membre d'une équipe multidisciplinaire.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire de 1er cycle;
- intérêt pour la prévention et l'éducation populaires dans le champ de sa compétence;
- sensibilité à l'importance du milieu pour la santé et le bien-être des gens.

Le C.L.S.C. de Lotbinière-Ouest est situé à Forterville (route transcanadienne, sortie 156) à une cinquantaine (50) de milles d'autoroute de Québec.

Les médecins intéressés à ce poste à temps plein doivent faire parvenir leur curriculum vitae au complet avant le 16 février 1975, à l'adresse suivante:

Les médecins intéressés à ce poste à temps partiel sont priés de contacter, par téléphone, le Directeur Général, au numéro de téléphone suivant:

Directeur Général
C.L.S.C. de Lotbinière-Ouest
Forterville
Cité Lotbinière, Qué. G0S 1J0
Tél.: (819) 287-4442

Voir autres Carrières et Professions en pages 9 et 10

COMMISSION SOCIALE LE GARDEUR DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Critère d'admissibilité:

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences commerciales ou en administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

Conditions de travail:

— Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

Modalité du concours:

— Faire parvenir votre curriculum vitae "sous pli confidentiel" avant le 10 février 1975 au:

Directeur Général
Commission Scolaire Le Gardeur
80, rue Meilleur,
Repentigny, P.Q.
J5Y 1A2

EN PLEINE EXPANSION LE COSE RECHERCHE DES FORMATEURS ET DES CONSEILLERS EN FORMATION DANS LES SPHÈRES D'ACTIVITÉ SUIVANTES:

Gestion de la Production
Gestion des Ressources Humaines
Management

LE COSE VOUS OFFRE:

- d'œuvrer dans un organisme sans but lucratif, qui se consacre à la promotion et au développement d'une organisation de travail plus humaine;
- de développer votre potentiel très rapidement avec une grande latitude d'action;
- de travailler avec une équipe multidisciplinaire.

LE COSE EXIGE:

- un à deux ans d'expérience pertinente;
- une facilité à communiquer, de préférence dans les deux (2) langues;
- beaucoup de potentiel;
- d'accepter de voyager.

Dites-nous pourquoi vous croyez être un de ces candidats.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 février 1975 au:

Directeur Général
Centre d'Organisation Scientifique
de l'Entreprise (COSE)
685 Cathcart, 4e étage
Montréal, Québec
Tél.: (514) 866-5393

RECHERCHE UN FORMATEUR EN "PRÉVENTION DES ACCIDENTS"

Le COSE recherche un spécialiste de la formation en "Prévention des Accidents" afin de donner suite à son programme d'expansion dans ce secteur de la formation.

LE CANDIDAT:

- Participe à l'élaboration et au développement de programmes de formation en "Prévention des Accidents" adaptés aux besoins des entreprises;
- Dispense des sessions de formation pour les organismes publics, para-publics et privés;
- Évalue les résultats de la formation.

APTITUDES ET INTÉRÊTS:

- Expérience de 4 à 5 ans dans le domaine de la "Prévention des Accidents";
- Capacité à communiquer avec tous les niveaux hiérarchiques d'une entreprise;
- De préférence bilingue et prêt à voyager;
- Il est motivé pour œuvrer dans un organisme sans but lucratif qui se consacre à la promotion et au développement d'une organisation de travail plus humaine.

RÉMUNÉRATION:

- Selon les qualifications et l'expérience;
- Allocation d'automobile.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 février 1975 au:

Directeur Général
Centre d'Organisation Scientifique
de l'Entreprise (COSE)
685 Cathcart, 4e étage
Montréal, Québec Tél.: (514) 866-5393

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE - Poste à Québec

LE POSTE

— Sous la direction du sous-ministre adjoint chargé des relations du travail, il organise et coordonne la préparation et la conduite de toutes les négociations des conventions collectives dans la fonction publique et pour le compte de certains organismes du secteur-péri-public. Il est aussi responsable de l'interprétation des conventions collectives en vigueur dans la fonction publique et en surveille l'application.

LE CANDIDAT

— Il possède une formation universitaire, de préférence en sciences humaines, et une vaste expérience dans le domaine des relations du travail. Il a déjà exercé avec succès des responsabilités importantes de direction. Doué d'un esprit d'analyse et de synthèse, il fait preuve d'un solide jugement et exerce ses responsabilités avec dynamisme, tact et entente.

LE TRAITEMENT

— Le traitement initial pourra atteindre \$33,000 selon l'expérience.

L'INSCRIPTION

— Le candidat peut s'inscrire à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE ou d'un curriculum vitae auprès de la Commission de la Fonction publique, 1050 rue Conroy, Québec G1R 4Z8.

CONCOURS

— E6200AC/03 Date limite pour l'inscription: 31 janvier 1975.

Si le nombre de candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE ou on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

La création publicitaire vous intéresse ?

Nous cherchons un rédacteur qui a l'expérience de la traduction mais qui possède un esprit créateur et veut mettre ce talent en pratique.

Il y a beaucoup de chances pour que vous puissiez commander tout de suite un revenu plus fort que le vôtre présentement.

Ce n'est pas indispensable d'avoir déjà fait de la publicité. Mais, vous devez:

- bien connaître l'anglais pour en saisir le sens et les nuances
- écrire un français correct et soigné
- avoir de l'imagination et l'audace de vos idées
- aimer la publicité et pouvoir, au besoin, manier l'humour dans vos textes.

Si vous possédez ces atouts, une belle carrière peut vous attendre en publicité.

Au début, vous adapterez des textes de l'anglais au français, mais, rapidement, vous serez initié à la création.

L'employeur est une agence de publicité de réputation nationale.

Dossier 2451
Le Devoir
Montréal

Commission de la fonction publique concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.

INGÉNIEUR - GÉRANT D'IMMEUBLES

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE

Poste à Montréal

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur administratif de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie, identifier, planifier et diriger les travaux requis pour le fonctionnement et l'entretien de l'édifice, de son équipement et outillage de même que pour l'aménagement et l'entretien des locaux; analyser et évaluer les coûts des travaux à effectuer; participer à l'élaboration du budget d'exploitation des immeubles et à l'établissement des priorités; diriger le personnel sous sa direction.

EXIGENCES — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre) et 5 années d'expérience dans le domaine de l'entretien des immeubles et de l'équipement.

TRAITEMENT initial pouvant atteindre \$20,198

CONCOURS E1186AA/03

Date limite pour l'inscription: 10 février 1975

DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE

1 poste à Montréal

FONCTIONS — Assurer l'assistance technique et pédagogique auprès du personnel enseignant; assumer l'autorité déléguée du directeur sur le personnel des services pédagogiques; participer à la programmation et au contrôle budgétaire du service pédagogique; diriger un secteur d'information en pédagogie à l'usage des enseignants et des étudiants.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou dans toute autre discipline appropriée et 5 années d'expérience. Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'éducation.

TRAITEMENT initial pouvant atteindre \$17,116

CONCOURS E1236AA/03

Date limite pour l'inscription: 10 février 1975

Si le nombre de candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE ou on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Le tiers secteur est déficient

Ottawa doit accroître son aide aux coopératives de logements

OTTAWA — Selon une étude qui vient d'être effectuée pour le comité de l'habitation du Conseil canadien de développement social, les entreprises à but non lucratif qui construisent des logements ne répondent que pour 0,5% du domaine du logement au Canada, tandis que l'entreprise privée en contrôle 97,6%.

(modifications de 1973 à la Loi nationale sur l'habitation; création d'une division spéciale au sein de la Société centrale d'hypothèques et de logement), et malgré certaines initiatives provinciales dans ce domaine, la construction de logements par les organismes à but non lucratif est demeurée faible, et cette faiblesse est inquiétante, dit le rapport; cela l'est d'autant plus dans le cas des logements destinés aux familles. En 1974, seulement 29% d'un total de \$115 millions de prêts hypothécaires aux sociétés coopératives et sans but lucratif ont été consacrés aux logements familiaux.

L'étude, qui comprenait une enquête auprès des organismes de ce tiers secteur, a révélé que même si les fonds de démarrage que leur fournissait la SCHL ont facilité la préparation des demandes de prêts, ils ne suffisaient pas dans bien des cas, surtout pour ce qui est de la construction de logements familiaux: près des deux tiers des groupes à but non lucratif qui ont fait l'objet de l'enquête affirment avoir dû recourir aux gouvernements provinciaux ou à d'autres organismes du gouvernement fédéral pour les fonds nécessaires à la préparation de leur proposition préliminaire.

Au nombre des points faibles des programmes actuels, le rapport note que

les organismes sans but lucratif éprouvent beaucoup de difficulté à obtenir un prêt hypothécaire et à acquérir des terrains. Selon les responsables du rapport, le gouvernement devrait participer davantage à la construction domiciliaire et agir de concert avec les organismes communautaires dans les collectivités qui souffrent d'une pénurie de logements à loyer modique.

L'avantage du logement coopératif, outre l'aspect financier, c'est qu'il permet aux futurs occupants d'avoir leur mot à dire quant aux plans de construction, aux arrangements d'occupation et à la gestion des immeubles. Si le tiers secteur était davantage soutenu par le gouvernement, il pourrait accomplir beaucoup plus que le faible pourcentage noté plus haut, à preuve les grandes réalisations accomplies en ce domaine dans les pays scandinaves, où l'habitation coopérative et sans but lucratif est très forte.

Le rapport du CCDS recommande, pour l'immediat:

- 1) Une application uniforme des lignes directrices relatives aux divers programmes, eu égard surtout à l'imminente décentralisation de la SCHL.
2) Qu'il soit tenu compte des avantages sociaux aussi bien que des facteurs économiques comme critères d'approbation des prêts et que les délais d'approbation de ceux-ci soient beaucoup plus courts.
3) Que le gouvernement loue des terrains aux coopératives d'habitation et aux groupements sans but lucratif d'ordre permanent, et cela à des taux subventionnés.

4) Que le gouvernement fédéral passe des ententes avec les provinces pour qu'elles partagent les pertes encourues par les groupements à but non lucratif qui construisent pour des familles et des personnes à faible revenu.

5) Que soit revu le barème des avances accordées aux groupements du tiers secteur pour qu'ils n'aient pas à chercher ailleurs un financement provisoire coûteux.

6) Que le financement des organismes communautaires soit stable, plus généralement accessible, et couvre une plus grande gamme de services techniques, de promotion et de recherche que ne le permettent les lignes directrices et les restrictions budgétaires actuelles.

A long terme, les gouvernements devraient créer ou aider à créer un cadre institutionnel d'appui au tiers secteur. Pour qu'elles aient une influence réelle, les institutions mises sur pied devraient disposer de capitaux à long terme et elles devraient concentrer tous leurs efforts sur l'expansion et la gestion tout en respectant l'autonomie locale.

Malgré les mesures législatives fédérales destinées à encourager le tiers secteur

aux 4 coins

MONTRÉAL, Virginie (AP) — "Cher ami..." commençait la lettre envoyée par le bureau américain de la statistique à M. Sunderlin, lui réclamant des informations sur les dépenses électorales dans le comté de Westmorland, dont il est l'administrateur.

Or M. Sunderlin en avait assez d'être littéralement inondé par un courrier administratif qu'il trouvait passablement impersonnel et qui, de toute façon, "servira à alimenter un ordinateur".

Aussi, après avoir répondu aux questions du formulaire, M. Sunderlin a-t-il noté dans l'espace réservé aux commentaires: "Je suis votre esclave... pas votre ami".

"Cher esclave, merci pour votre réponse..." Telle fut la réponse du bureau de la statistique.

NAIROBI (Reuter) — Yves Allegret l'a échappé belle au Kenya. Le Cessna 172 à bord duquel se trouvait le metteur en scène français a fait un atterrissage forcé dans le nord-est du pays à la suite d'une panne de carburant.

Yves Allegret et l'équipe de la télévi-

sion italienne avec laquelle il tourne un feuilleton d'aventures, sont restés près de l'avion. Ils ont été retrouvés sains et saufs 24 heures plus tard par les trois avions partis à leur recherche. L'incident s'est déroulé près du lac Rudolf, dans une région aride. Toute l'équipe a été ramenée à Nairobi vendredi.

ROME (Reuter) — M. Edigio Lanari a fait ample provision de bougies et de lampes à huitte. Elles lui permettent de parer aux coupures d'électricité qui, dans son cas, surviennent tous les deux mois.

Ses problèmes ont commencé quand l'avocat a emménagé dans un nouveau bureau à Rome. Tout de suite, la compagnie d'électricité lui fit parvenir deux notes au lieu d'une seule. Il proteste et n'en paya qu'une, mais l'électricité lui fut coupée parce qu'il ne s'était pas acquitté de l'autre. Depuis, tous les deux mois, au moment de la facturation de son compte, il se voit privé d'alimentation électrique pendant une dizaine de jours, le temps que sa réclamation aboutisse. La compagnie d'électricité lui a toutefois promis de s'occuper de son affaire.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA Maîtrise en Sciences de la Gestion Baccalauréat spécialisé obtenu avec une moyenne générale de "B". Le Comité d'admission du Programme de la Maîtrise en Sciences de la Gestion se réserve le droit de demander à certains candidats de subir le test A.T.G.S.B. PROGRAMME DISPONIBLE à TEMPS COMPLET ou à TEMPS PARTIEL PREMIÈRE ANNÉE consacrée aux fondements des Sciences de la Gestion DEUXIÈME ANNÉE ADMINISTRATION DES AFFAIRES ou ADMINISTRATION PUBLIQUE* ou RECHERCHE OPÉRATIONNELLE * Certains cours peuvent être suivis à l'Université Carleton dans le cadre du programme conjoint dispensé par les deux institutions. Tous les cours sont offerts en FRANÇAIS et/ou en ANGLAIS — vous obtenez ainsi: — une Maîtrise en Sciences de la Gestion ou — a Master in Management Sciences DATES LIMITES Des demandes d'admission: 20 février 15 juin 20 octobre Semestre été 75 automne 75 hiver 76 Pour renseignements, adressez-vous à: Dr G. Hénault Directeur Programme de Maîtrise Sciences de la Gestion 115, rue Wilbrod Ottawa, Ontario K1N 6N5 Tél.: (613) 231-7004

Favorable à l'ordination des femmes

Le nouvel évêque anglican de Montréal, le révérend Reginald Hollis a déclaré hier aux journalistes qu'il est d'accord avec le principe de l'ordination des femmes à la prêtrise, principe déjà admis par le Synode général de l'Eglise anglicane canadienne en 1973.

Il avoue cependant qu'avant de passer à l'action, il devra avoir un consensus dans l'Eglise anglicane canadienne. En ce sens, il admet, avec les autres évêques, qu'il faut mettre sur

l'authenticité et il n'aime pas cataloguer et étiqueter les gens. Il croit que les extrêmes ne sont pas bons. Ce n'est pas le rôle de l'évêque, dit-il, d'accueillir les polarités. Il doit plutôt aider à apporter des nuances.

Enfin, le révérend Hollis regrette comme plusieurs chrétiens que l'on mette l'accent sur la tâche administrative de l'évêque. Pour moi, dit-il, l'évêque c'est d'abord un homme de prière, un homme inondé par la parole de Dieu dans la Bible. Ensuite, il a pour tâche d'enseigner. Enfin c'est le pasteur des pasteurs, des prêtres qui

Économe général des oblats

Le père Léo-Paul Norbert, o.m.i., vient d'être nommé Économe général de la congrégation de Missionnaires oblats de Marie-Immaculée.

Il est le troisième canadien à occuper un poste à Rome, au sein de l'administration générale de cette congrégation. Les pères Fernand Jette et Laurent Roy assument déjà respectivement les fonctions de Supérieur général et de Secrétaire général.

Le père Norbert qui succède au père Michel Dupuis, assumera ses nouvelles fonctions à Rome dès la fin de janvier.

Intronisation à Cantorbery

CANTORBERY. (Reuter) — Le révérend Donald Coggan, ancien archevêque de York, a été intronisé hier archevêque de Cantorbery au cours d'une cérémonie somptueuse à la cathédrale de Cantorbery en présence des représentants de presque toutes les Eglises chrétiennes, du gouvernement et de la famille royale britannique.

Dans son sermon d'installation, le Dr Coggan a mis l'accent sur la nécessité pour les chrétiens du monde d'aujourd'hui d'avoir confiance et de faire preuve de réalisme. S'adressant à 3.000 personnalités, parmi lesquelles figuraient, pour la première fois depuis la réforme, des représentants du Vatican, le Nouvel archevêque, primat de 65 millions d'Anglicans, a lancé un appel à l'unité des Eglises et a invité les chrétiens à mettre fin à leurs divisions.

Le Dr Coggan, qui a été nommé à la succession de l'archevêque Michael Ramsey en novembre dernier, a prononcé son sermon à l'issue d'une "double intronisation" représentant la prise en charge "actuelle et corporelle de l'archevêché".

Ayant son sermon sur un passage de l'évangile selon saint Jean: "Dans le monde, vous aurez des tribulations, ne perdez pas courage, car j'ai vaincu le monde", le nouveau primat a déclaré que le message de l'Eglise auprès d'un monde "angoissé et désenchanté" devait être à la fois un message de confiance et de réalisme.

télévision

Table of television programs for Saturday (Samedi) and Sunday (Dimanche) across various channels (CBFT, CFCF, CBMT, CFTM).

cinéma

Table of cinema listings for various theaters including Le Grand Théâtre, Le Théâtre de la Ville, etc.

théâtre

Table of theater listings for various companies and venues.

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT EN SPECTACLE OUTREMONT au cinéma 1248 Bernard 277-4145

Advertisement for Yvon Deschamps and Harmonium performances, including dates and ticket information.

Table of cinema listings for various theaters including Le Grand Théâtre, Le Théâtre de la Ville, etc.



un film politique qui communique

ROBERT GUY SCULLY

Gina, qui vient de prendre l'affiche à Montréal, est le troisième long-métrage fiction de Denys Arcand. On y retrouve plusieurs préoccupations de *La maudite Galette* et de *Réjeanne Padovani* (la violence, la corruption, la forme quotidienne et banale qu'elles prennent) tout comme les meilleures qualités du cinéaste: justesse dans les décors, le jeu et les dialogues, scénario d'un réalisme convaincant, avec un soupçon d'ironie pessimiste.

Mais *Gina*, par contre, ne marque pas les progrès auxquels les admirateurs d'Arcand s'attendaient probablement. Pour ma part, je lui préfère encore le scénario serré, l'unité de lieu, et le climat mystérieux de *Padovani*. Précisons cependant que cette troisième entreprise était plus ambitieuse que les précédentes: budget doublé, comédiens plus nombreux, variété des lieux de tournage, thèmes différents s'imbriquant les uns dans les autres.

L'histoire contée est en partie autobiographique. Un cinéaste (Gabriel Arcand) se rend avec son équipe de l'ONF à Louiseville, tourner un documentaire sur l'industrie du textile. A l'usine de l'Office, et des patrons locaux — à qui ils montreront patte blanche — les cinéastes recueillent des témoignages d'ouvrières exploitées. Leur intention réelle est de faire un film politique.

L'hôtel-motel où ils logent est presque désert. Il ne semble exister que pour les buveurs de fin de semaine. L'équipe rencontre la seule autre pensionnaire, Gina (Céline Lomez), danseuse engagée pour le week-end prochain. Tout naturellement, elle se lie d'amitié avec les cinéastes. L'un d'eux (Serge Thériault) voudra pousser la relation plus loin, mais Gina ne le prendra pas au sérieux. Il en va de même pour la relation qu'établiront le réalisateur et une jeune ouvrière de l'usine, célibataire mais fiancée (Frédérique Collin). Ces deux femmes, si différentes, se rejoignent sur le plan de la fidélité.

Le chef d'une bande de motoneigistes (Claude Blanchard) a l'oeil sur Gina. Il l'a vue une fois à bord du train

Montréal-Louiseville, et une fois à la salle de billards de l'hôtel, où elle a eu la mauvaise grâce de le battre. Le soir de son spectacle, il la narguera, s'enivrera, puis organisera le viol collectif de la jeune femme dans sa chambre de motel. Gina se vengera en appelant à son secours le patron de son agence (Donald Lautrec) qui descendra de Montréal avec trois fiers-à-bras. Les membres du club seront mis en bouillie, et le privilège de tuer le leader reviendra à Gina elle-même.

On la voit alors s'évader vers le Mexique, sur les ailes de CP Air (un peu comme les parents du héros à la fin de *La maudite Galette*). Entre-temps la jeune ouvrière s'est mariée, et les cinéastes, s'étant vu refuser la permission de terminer leur documentaire, en sont rendus à faire... un film de fiction.

Les rapports entre *Gina* et son auteur sont donc transparents; après *On est au coton*, film "maudit" sur le textile qui a été terminé mais que l'ONF a refusé de diffuser, Denys Arcand s'est tourné vers les producteurs privés, et s'est éloigné définitivement du documentaire. Rien de plus naturel pour lui que de filmer cette histoire, en employant son talent et son expérience à une transposition convaincante. (C'est l'histoire de Gina qui n'est pas autobiographique, c'est elle qui porte la charge dramatique du film, et c'est surtout elle qui fait problème).

Du premier au dernier, les comédiens de *Gina* sont "parfaits", c'est-à-dire parfaitement ajustés dans la peau de leur personnage. Comment Arcand est-il arrivé à faire comprendre aux Claude Blanchard, Céline Lomez, Roger Lebel, habitués à un autre genre de travail, qu'il ne s'agissait ici que d'être eux-mêmes? Même l'intellectuel de la distribution, Gilles Marsolais (qui joue le producteur du film) n'a eu qu'à être lui-même. Ne serait-ce que pour cela; on a du plaisir à regarder un film d'Arcand, le même plaisir qu'on a à lire un texte de Réjean Ducharme ou à écouter les (bonnes) chansons de Robert Charlebois; ils nous restituent la réalité tout entière, sans distortions, sans l'encombrer "d'idées".

Gina contient, bien sûr, des idées: sur la condition féminine, et sur la condition intellectuelle particulièrement. Mais elles sont bien intégrées à l'action; elles surgissent dans l'esprit du spectateur à mesure qu'il s'implique et "fait le rapport".

L'idée maîtresse du film veut que le monde des intellectuels soit irrémédiablement coupé du monde des ouvriers (qu'il s'agisse d'une ouvrière à l'usine ou d'une danseuse).

L'équipe venue à Louiseville ne manque pas de bonne volonté ou de conscience sociale, au contraire. Mais on sent que son effort en faveur des gens du textile est fragile, faible, facilement démonté par un coup de fil du bureau-chef à Montréal. Même l'amitié entre le réalisateur et la petite fileuse n'y suffit pas. Ce sera à cette jeune femme-là, on le sent, à prendre conscience de ses problèmes, lentement, au travail, et à s'organiser en conséquence avec ses compagnes. Celles-ci ne vont peut-être jamais au cinéma, et ne partageront jamais d'un film pour changer leur vie. Mais ensemble, constituées en syndicat, elles en arriveront peut-être à une action politique efficace.

Le divorce entre Gina et les intellectuels-artistes est encore plus flagrant. L'assistant-cameraman s'intéresse à elle; il voudra la défendre contre les grosses plaisanteries des motoneigistes assis dans la salle le samedi soir. Mais il n'y parviendra pas vraiment. Ses actes, doués encore une fois de bonne volonté, tombent trop tôt ou trop tard. Il souhaiterait être invité à sa chambre, elle refusera poliment. (D'ailleurs, ce n'est pas à lui qu'elle aurait fait appel pour la protéger contre le viol, si elle avait su ce qui venait). Au moment du viol, Arcand nous montre brièvement un autre des cinéastes: il est étendu sur son lit, dans une autre cabine, absorbé par sa lecture. Le lendemain midi, la danseuse ne vaudra plus se joindre à l'équipe attablée: elle attend ses "vrais" compagnons, les gars de l'agence, ceux qui peuvent vraiment la défendre. Plus tard dans la journée, le cameraman vient lui faire des adieux (puisque

la production du film est annulée), et lui demande carrément "ce qu'il peut faire pour elle". Réponse: "rien". La violence du système (contre les ouvrières du textile puis contre les cinéastes), et la violence criminelle (contre la danseuse, puis contre les motoneigistes) sont imperméables l'une à l'autre. Elles menent deux existences parallèles, symptômes d'une aliénation qui s'étend à toute la société.

La seconde idée qui se dégage du film concerne la condition féminine. Elle n'est pas très différente de la première. Les femmes sont en apparence "libres", en ce sens qu'elles se retrouvent dans de multiples situations qu'elles auraient "choisies", mais elles font toutes face à une même impasse.

Gina met en scène cinq femmes. La propriétaire de l'hôtel (Paule Baillargeon) est assez jeune pour "faire sa vie", mais elle ne la fait pas: c'est plutôt sa vie à elle qui l'a faite. Elle était infirmière, gagnait sans doute un bon salaire, mais elle a suivi son mari dans cette folle envie d'acheter un hôtel à moitié décrépit.

L'unique femme du club motoneigiste (Louise Ferrier) est une petite dure, mais sa dureté s'estompe parfois pour laisser passer des sentiments plus profonds. Au spectacle, il est manifeste que cette fille, beaucoup moins jolie que Gina, est jalouse de la danseuse. Elle entre dans le concert des railleries, avec les hommes, mais c'est contre elle-même, et son propre sort, que son amertume est dirigée.

Le patron de l'usine (Roger Lebel) s'est également rendu au Berthelet, pour faire une proposition à Gina. Essuyant un refus, il se tourne naturellement vers la petite serveuse (Katherine Mousseau). Elle est jolie, mais moins que la danseuse, et il lui offre trois fois moins. Mais elle accepte, comme le samedi soir avant, et comme, sans doute, samedi soir prochain.

Des cinq, seules l'ouvrière et la strip-teaseuse sont dérites avec une certaine sympathie par le réalisateur, et on n'arrive pas à croire tout-à-fait

que leur sort malheureux est scellé. Mais leur existence a des limites que celle des hommes n'a pas: Gina réussit par la beauté de son corps, par le désir qu'elle suscite chez les hommes. Sans ce corps, elle n'aurait rien, et ce même corps érige entre elle et les hommes un mur invisible, l'empêchant d'aimer. Dolorès se valorise par l'amour qu'elle porte à son fiancé, par sa fidélité et sa tendresse. Mais le mariage ne changera rien à son avenir de gagne-petit: il risque même de le noircir. C'est le sens d'une scène très belle et très calme, dans la toilette de l'hôtel, où elles se rencontrent, échangeant quelques propos sur leurs emplois respectifs.

Pourquoi *Gina* manque-t-il d'envergure? L'astuce du scénario est banale. Les séquences autobiographiques, qui concernent le tournage du documentaire, sont très bien menées (mises à part, peut-être, ces scènes trop caricaturales où Gabriel Arcand gagne la confiance d'un patron, et en éloigne un autre). Mais ce n'est pas par là, manifestement, que l'auteur comptait "accrocher" son spectateur, susciter son intérêt. Or, l'histoire du viol et de sa vengeance n'a pas de sel. *La maudite Galette* reposait au moins sur l'idée aguichante et brillante du vieil oncle qui vient donner cinquante dollars en cadeau, la "galette" maudite que tout le monde suivra.

De plus, au lieu de filmer cette histoire à sa manière habituelle, manière documentaire, Arcand a voulu la rendre dramatique. Le viol lui-même reste dans l'ombre, la vengeance, qui se veut plus accélérée, enlevante, est en fait décevante. Le spectateur voit arriver les fiers-à-bras, il sympathise avec Gina, et ne peut faire autrement que jouir d'avance de la raclée qui sera infligée aux méchants. Mais... il ne verra presque rien. Or, un cinéaste n'a pas le droit de voler ainsi son spectateur d'une catharsis qu'il a lui-même préparée. En plein milieu d'un climax, Arcand voudrait revenir à sa méthode anti-dramatique, fondée sur la plausibilité. Il ne réussit qu'à donner un coup dans l'eau.

D'autre part, le fait que le motoneigiste qui échappe aux fiers-à-bras soit justement le leader — c'est-à-dire le plus méchant de tous — et le fait que le personnage qui le prenne en chasse dans son auto soit justement Gina — l'héroïne — constitue un cliché tout juste bon pour la télévision. Cette maladresse de scénario est elle-même entachée de maladresse technique: il est à peu près certain qu'un motoneigiste, sur une si longue distance, en campagne l'hiver, échapperait à une grosse auto américaine, simplement en filant vers la neige profonde des champs. La poursuite est délibérément allongée pour stimuler le suspens, mais elle a l'effet contraire, puisque la poursuite n'est pas plausible.

De temps en temps, cependant, une petite touche nous rappelle qu'un auteur est à l'oeuvre: un des motoneigistes apeurés renverse, et l'auto de Gina s'écarte de son chemin pour lui casser la jambe, sans perdre sa proie principale de vue. L'épilogue aussi est du meilleur Arcand. Ceux qui ont aimé la fin de la *Galette* ou de *Padovani* goûteront l'ironie de celle-ci.

Je me demande si, en définitive, le manque d'envergure n'est pas dû à un simple manque de moyens. *Padovani* avait en sa faveur l'unité de lieu, qui garantissait la densité: la caméra d'Alain Dostie se promenait des poignées de porte au visage des comédiens, sans hésiter. L'écran était toujours plein, et ça ne coûtait pas cher. Alors que dans *Gina*, un film qui "bouge" beaucoup, qui a des extérieurs et des intérieurs divers, et deux histoires à mener, on a souvent l'impression d'un écran un peu vide. Dostie a encore réussi de belles images (en particulier celle de la gare déserte, juste avant que le train rentre). Mais on ne lui a pas assez donné de choses à filmer. (La salle du Berthelet, par exemple, ne semble contenir que deux groupes de spectateurs, les cinéastes et les motoneigistes). Le cinéma d'action n'est plus, en 1975, un genre où on peut léser sur la production.

je me refuse à réfléchir

DENYS ARCAND

"Depuis un certain temps, je me refuse à réfléchir. Je me refuse même à lire des livres théoriques: c'est un processus d'abaissement. Je me sens dans une période de création d'histoires, et je ne veux pas en sortir. Je me laisse envahir de plus en plus par des choses irrationnelles: si je les énonce (sous forme d'idées), je les tue.

Tout ce que je savais avant d'écrire *Gina*, c'est que, du temps où je tournais des documentaires à l'extérieur de Montréal, mon équipe et moi étions toujours seuls dans l'hôtel, avec la danseuse. Les hôtels de province ne servent presque plus qu'à accueillir des marginaux durant la semaine, puis les gens ordinaires en fin de semaine. Cette image me frappait: des cinéastes, seuls dans un hôtel, avec une danseuse. Quand nous avons tourné *On est au coton*, la danseuse s'appelait Brigitte. Il ne lui est pas arrivé ce qui arrive à Gina (ça je l'ai pris de deux faits divers authentiques, qui sont d'ailleurs encore devant les tribunaux québécois), mais presque toutes les autres scènes nous sont arrivées telles quelles. Très souvent, dans ces hôtels-là, la salle de billards est vide toute la journée, et la danseuse joue seule. Elle devient experte. Un de mes assistants pour *Coton* était un "pool shark", et nous avons déjà battu deux joueurs de la place, à Saint-Georges.

On se disait "il faudrait faire un film sur tout ça", ça nous traitait dans la tête. Après *Padovani*, j'ai dit: "ça y est, on y va." Mais je ne peux pas faire — comme Jacques Leduc — un film qui soit totalement fidèle à cette réalité banale, un film où il ne se passerait vraiment rien. Ça ne me satisfait pas. Il faut que j'y mette de la fiction.

Alors j'ai fait mes recherches sur les faits divers, et j'ai bâti le personnage de Gina.

Il est possible que ça n'aille pas vraiment avec ma méthode, ou que ça soit contradictoire. Mais je suis contradictoire: j'aime des choses différentes, j'aime Jean-Luc Godard et *The French Connection*. J'aime que le bon punisse le méchant à la fin, même si ce n'est plus du tout réaliste. Disons que *Gina* est un film aussi écartillé que moi.

Ma méthode de direction d'acteurs a-t-elle évolué? Je ne sens pas d'évolution. Je fais des films tellement proches de ce que j'ai vécu, les comédiens n'ont pas besoin de se demander ce que je veux: ils n'ont qu'à lire le scénario pour le savoir. Et au cinéma, on ne joue pas, on est. Ma seule directive au comédien c'est: "Fais rien". A moins évidemment que je me sois trompé de comédien, et que le rôle trompé de comédien, sa propre personnalité. Mais ce n'est pas le cas ici: Céline Lomez, par exemple, jouait dans les clubs de nuit à quatorze ans. Elle a tout de suite senti ce qu'elle devait faire.

J'essaie de travailler avec les mêmes comédiens, de film en film. Tous les cinéastes ont tendance à le faire, d'ailleurs, et pour de bonnes raisons: je tourne un film par année; comme je n'habite pas Montréal, je ne revois pas les acteurs pendant des mois; mais si je les connais et ils me connaissent, au prochain film on pourra aller plus loin, sans être obligés de recommencer à zéro. On continue ensemble.

Je n'ai pas l'impression d'avoir manqué de moyens pour faire *Gina*. Mon budget, de \$150.000 qu'il était pour

Padovani, est passé à \$350.000. J'étais heureux comme un poisson dans l'eau. Evidemment, on a toujours des idées pour tourner des choses. Si tu compares un plan de *Gina* à la scène d'arrivée du petit Vito Corleone Amérique, dans *The Godfather — Part Two*...

Mon écran à l'air un peu vide, bien sûr. J'aurais pu l'emplir davantage. Mais même si j'avais eu l'argent pour mettre trente figurants dans la salle du Château Berthelet, je ne suis pas sûr que je l'aurais fait. Ma méthode consiste à procéder très lentement. Chaque film est un échelon, qui sert à apprendre des choses, à développer mon métier. Après tout, il n'y a que deux façons de devenir cinéaste: ou bien tu commences par un gros splash, un film plein de tout, et puis, peu à peu, tu apprends à enlever des choses. Ou bien tu fais comme moi, c'est-à-dire que tu commences avec rien, puis tu en mets tranquillement.

La maudite Galette a été faite avec deux personnages, et deux mouvements de caméra!

Padovani avait dix personnages, et plus de mouvements. *Gina* a vingt-cinq personnages, un hôtel, et une petite ville: ça augmente. Mais je veux que tout soit très contrôlé. Trente figurants de bois, derrière le premier plan, ça ne me dit rien. Il faudrait que chaque figurant ait quelque chose à faire, comme chez Fellini. Mais je ne suis pas rendu là. Je suis un cinéaste de premier plan, qui commence à penser au deuxième, troisième. J'écris mes scénarios en conséquence, et je dois dire que ça vient naturellement, jus-qu'ici.

Les scènes de *Gina* qui disent quel-

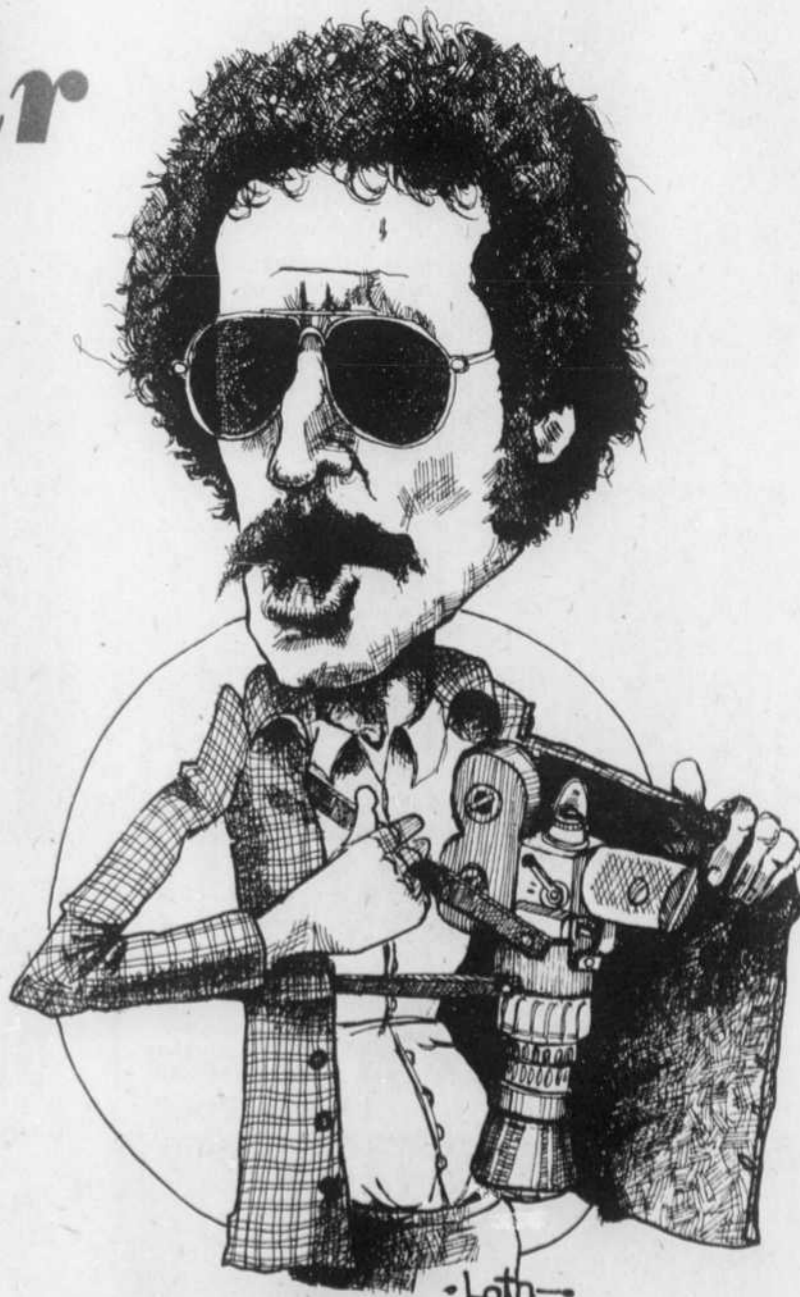
que chose sur les femmes et sur les intellectuels n'ont pas été mises là en fonction d'une théorie. Elles ont été vécues comme ça, elles arrivent tous les jours comme ça. Par exemple, le cinéaste qui lit dans sa chambre pendant le viol: les intellectuels et artistes sont foncièrement témoins (ou voyeurs) de ce qui se passe dans la société. Une fille comme Gina n'a pas besoin de quelqu'un qui la "comprend", mais de quelqu'un qui ait les moyens de la protéger concrètement.

En ce qui concerne les femmes, je ne sais pas pourquoi je me concentre de plus en plus sur elles; peut-être parce que je les aime beaucoup, ou parce qu'elles font de bons personnages.

Les femmes québécoises que je connais sont toutes mal prises. La propriétaire de l'hôtel, la petite serveuse, tu en rencontres des douzaines comme ça en campagne. Le personnage de Frédérique Collin est foncièrement sain, correct, sympathique. Mais j'ai bien mis le plan de son mariage à la fin, et le mariage est le tombeau de la condition ouvrière, qui garantit que ce couple-là, quelles que soient ses qualités individuelles, ne sera jamais libre dans un système économique comme le nôtre, avec les salaires qu'il gagne. Gina est libre: parce qu'elle gagne cinq fois plus que Dolorès, et parce qu'elle n'aime personne.

Par contre, si on veut faire des changements sociaux, c'est sur Dolorès qu'il faut compter, et non sur Gina. La danseuse est une marginale, comme les cinéastes sont des marginaux (ils ont cela en commun).

(Propos recueillis par Robert Guy Scully)



les LETTRES françaises

Le Goncourt 1974: nerveuse et mélancolique beauté

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'Académie canadienne-française

Deux livres se disputaient, en principe, l'honneur du Prix Goncourt: le Porporino de Dominique Fernandez et l'Imprécateur de René-Victor Pilhes. Le premier, qui se présente comme les mémoires de l'un des ultimes castrats, est un montage, fait de commentaires empruntés à divers mémorialistes du dix-huitième siècle, de développements longs et diffus sur la politique et la magie au siècle des lumières, enfin, de scènes d'érotisme. Il lui manque l'unité de ton et d'action sans laquelle, quoiqu'on pense, un livre n'est pas un roman. C'est une oeuvre riche pour quiconque ne connaît pas les autobiographies du dix-huitième siècle. Pour les autres, ils auront toujours l'impression d'avoir déjà lu ces pages auparavant, écrites souvent avec plus de talent, toujours avec plus d'authenticité. Ainsi, entre Porporino et les souvenirs d'un Gorani, aucune hésitation n'est possible. C'est dire à quel point l'entreprise de collage historique de M. Dominique Fernandez est à la fois intéressante et ratée.

L'Imprécateur est un roman policier rêvé où se trouve l'image que se font des grandes sociétés américaines les riches intellectuels français de gauche en mal de protestation. L'intrigue est amusante, la méconnaissance du milieu curieuse. M. René-Victor Pilhes a profité de la vague d'anti-américanisme qui secoue la bourgeoisie française. Il lui dépeint les Américains et leurs commis français tels que les Français les imaginent. Son livre est un symbole, d'abord de la destruction du monde capitaliste, ensuite de la hantise, faite de haine et de désir d'imitation, des Américains qu'éprouve une partie de l'intelligentsia française. Ce livre a eu beaucoup de succès en France précisément parce qu'il ne correspond pas à la réalité. Réaction en somme, pitoyable parce que démesurément enfantine.

Le Prix Goncourt, c'est un troisième roman qui l'obtient. La Dentellière est de M. Pascal Lainé. La greve des postes en France est cause que je viens

tout juste de le lire. Voilà un roman où, décidément, le talent l'emporte. Sans avoir l'air d'y toucher, M. Pascal Lainé décrit la France de ces dernières années et, par la même occasion, nous. Car les hommes se ressemblent de plus en plus, d'un continent l'autre. Pomme, la petite héroïne de la Dentellière, est de naissance obscure. Son père, un jour, est parti. Sa mère, serveuse dans un bar, y fait aussi office d'entraîneuse. Elle vit, tout uniment, sans demander son reste. La vie contemporaine a reproduit à l'infini les personnages amorphes, qui ne sont rien, qui existent en dehors d'eux-mêmes, qu'on trouve au dix-septième siècle, dans les toiles de Le Nain.

L'hébétéude est leur univers. Ils sont devenus machines, au service d'on ne sait quels instincts primitifs. Nous qui parlons, lisons, nous analysons sans cesse, nous avons perdu la notion de l'existence d'êtres pareils. Pourtant, ne constituent-ils pas la majorité des humains? Pomme et sa mère, lorsque le malheur s'abat, aimerait se

faire des confidences, se dire pourquoi elles souffrent, pleurer ensemble, de la façon la plus naturelle. Cela leur est interdit par leurs usages. Elles souffrent en silence, comme des bêtes. C'est le monde de l'acceptation.

Pomme est belle, dans le savoir. Elle est belle parce qu'elle ne connaît pas le mal. Son âme est faite de cette virginité, qu'elle ne perdra jamais. Pomme est comme la mer ou le sable, sur lesquels on écrit, mais qui ne retiennent rien. Du moins en apparence. Les mots qu'on trace, sur le sable du désert, il est impossible de vivre comme si on ne les avait pas écrits. Ils sont là, en dépit du vent qui soulève les dunes et fait tout disparaître. Pomme est ce sable, qui attire la main de l'homme. Plus son silence est mystérieux, plus l'homme veut l'amener à parler, à se révéler. Or, cela est impossible à Pomme. Ce qu'elle apprend, ce qu'elle sent, elle l'enfouit immédiatement dans le secret de son coeur. Je crois que ce besoin de tout emmagasiner au

plus profond de soi vient de ceci: que Pomme sait qu'elle souffre et qu'elle se rend compte que sa souffrance est telle qu'aucune parole ne pourra lui rendre justice. Il n'y a que le silence qui sache répondre à l'intensité de cette expérience existentielle. Pomme se taira toujours parce qu'elle n'a de raison d'être que par la souffrance. Quelle est cette peine? C'est d'avoir vu le jour dans un milieu de pauvres, sans grande intelligence, mais avec, au coeur, une sensibilité vive. Pomme ne dit rien, mais elle voit tout. Son regard transperce les êtres. En sa présence, personne ne sait mentir. Sa mère et elle quittent le village du nord de la France où Pomme a passé son enfance et son adolescence. Elles se retrouvent à Paris. Pomme est employée chez un coiffeur. Elle y est la cinquième roue du carrosse.

Une camarade, Marylène, s'occupe un peu d'elle, entre deux liaisons. Marylène et ses parrains vivent dans une sorte de vague dévergondage qui est

l'image même de l'ennui. Satan rôde ici, lui aussi s'ennuyant ferme, car les comparées de l'univers de Pomme sont si ordinaires que faire d'eux. M. Pascal Lainé décrit ici la vulgarité contemporaine dans ce qu'elle a de plus sinistre. Tout est faux: les vêtements, les rêves, les voyages, les lectures. Seul existe le superficiel. Par contraste, à Cabourg, Pomme et Marylène se rendent compte (cela vaut surtout pour Marylène) qu'il y a des êtres humains, discrets, habillés d'une autre façon que les mannequins, dont l'un des désirs les plus chers est précisément qu'on ne les remarque pas, des gens qui sont eux-mêmes et qui ne sont que cela. Plus tard, Pomme rencontrera les parents de son jeune amant. Eux aussi, hobereaux que la ville n'a pas marqués, ont cette distinction très légèrement méprisante des personnes qui savent porter longtemps les mêmes vêtements. Subtilement ironique, M. Pascal Lainé démolit les structures à l'intérieur

desquelles l'homme d'aujourd'hui se débat tant bien que mal. Comparez cette ironie à la technique romanesque de M. René-Victor Pilhes. Quelle lourdeur chez ce dernier! Il ne sait pas sourire, alors que M. Pascal Lainé effleure. Pourtant, après une phrase de La Dentellière, le monde que décrit M. Pascal Lainé, prend un autre sens. Son ironie est convaincante. En face de Pomme, Aimery de Béligné, jeune aristocrate, élève à l'École des Chartres, futur conservateur de musée. Fin de race, mais d'une race qui n'a pas de fin. Il voit Pomme à la terrasse d'un café, s'assied à côté d'elle et l'amour naît. Banale histoire de l'étudiant et de la jeune fille du peuple. Que serait-il advenu de l'amour de Mimi et de Rodolphe, si Mimi n'avait pas intelligemment choisi de mourir? Aimery aime en Pomme son mystère. Il désire la santé de ce corps jeune, frais, d'une autre extrême que la sienne. Pomme et Aimery vivront ensemble, dans le monologue, puisque Pomme n'a jamais rien à dire.

Elle obéit. Où niche sa sensibilité? Elle écoute religieusement son jeune amant, entièrement à son service, faisant disparaître sa vie dans la sienne. Peu à peu, Aimery s'ennuie. Il se détache de Pomme, qui devine en lui le besoin de fuir, la fatigue dont ni l'un ni l'autre ne peut déceler l'origine. Cela est ainsi, simplement. Ils s'aiment mais n'ont plus rien à se dire. Est-il possible de continuer à s'aimer lorsqu'on ne se comprend plus? Que pense la gentille Pomme de son Aimery? On ne le saura jamais. Il la renvoie. Elle part et devient vaguement folle. C'est que, sous son silence, d'autres silences se cachaient, des nappes géologiques de silence, qui lui venaient de ses ancêtres muets. Aimery parlait trop, Pomme pas assez. Court et admirable récit où la poésie le dispute au désenchantement. De cette rencontre naît une nerveuse et mélancolique beauté.

"La dentellière", par Pascal Lainé, Gallimard, Paris 1974.

la NON-FICTION

Lionel Groulx, fier-modeste

par JEAN-MARIE POUPART

Si j'attaquais par une confession générale? Non. Inutile d'aller aussi loin, inutile de vous imposer cela. Pourtant, il me faut faire un aveu: j'ai abordé le dernier tome des Mémoires de Lionel Groulx avec un préjugé extrêmement défavorable, presque avec mesquinerie. Cela, mon père, vient du temps du collège alors que, comme vous le savez, pour réussir nos examens de philo, on nous engageait à lire, à méditer les Chemins de l'avenir en même temps qu'un torchon mensuel qui s'appelait Aujourd'hui Québec. L'exasperation aidant, nous avons évidemment tout mis dans le même sac. Voilà pour les mauvais souvenirs. Et puis, me disais-je, croyant énoncer un lieu commun, l'oeuvre du chanoine a beaucoup perdu de son actualité: il n'y a que deux ou trois personnes de ma génération, individus d'ailleurs

déraisonnables, qui la pratiquent encore. Inutile de suite... Eh bien! Surprise: le vieux fosile se porte à merveille!

Une telle retenue de la passion, voilà qui force le respect. Spontanément, il y a, dans ce livre, autant d'exaltation que de réserve. Avant tout, on y trouve un homme libre, un homme épris de sagesse. Et aussitôt parcourues les premières pages, le lecteur se sent gagné par la douce grisette des idées. Car les préoccupations de Groulx restent encore on ne peut plus contemporaines. Prenons par exemple, véritable leitmotiv de l'ouvrage, cet intérêt marqué à l'endroit de la jeunesse. Prenons toutes ces critiques formulées contre le système d'éducation. Prenons ces nombreux passages que l'auteur consacre à la défense et à l'illustration de l'histoire comme discipline de formation par excellence. Peut-on davantage atteindre le fait présent!

Nationaliste fervent, Lionel Groulx dénonce violemment la proverbiale bonasserie de la collectivité québécoise, son manque de foi dans la culture, ses routines électorales. Là-dessus, il soliloque disertement. De lui, il parlera beaucoup moins; il deviendra alors la discrétion même. On apprend toutefois qu'il a eu une enfance peuplée de morts, ce qui a dû sans aucun doute se répercuter dans sa vie d'adulte. Seulement, excepté en ces rares extraits, on ne palpe guère ici les fissures intimes de l'être.

Ce qui me séduit surtout au long de cette autobiographie, c'est le mélange superbement humain de fierté et de modestie. Quand, à près de quatre-vingt-dix ans, l'auteur se reproche d'avoir trop souvent cédé à la tentation de l'action et de ne pas s'être suffisamment donné à l'étude, quand il s'accuse d'éparpillement, on ne fera pas croire qu'il n'y a pas là un peu de finauderie. Nous touchons, en ce moment, les évidences paradoxales. La phrase paraît classique, nette et



rectiligne. Ne nous laissons pas abuser; elle charrie certes autant d'inquiétude que d'assurance. Groulx se domine, il se montre prudent jusqu'à l'audace, il se contraint jusqu'à s'emporter. Je le répète: le feu couve, on ne l'étouffera pas.

Le livre, dans l'ensemble, ne paraît pas tellement organisé. Cela s'explique facilement puisque la tâche n'est pas achevée. En revanche, l'écrivain a poli son paragraphe dans les moindres détails. Ne se livre-t-il pas, quelque part, à un éloge véhément de la concision, de la discipline et du travail réparateur? Il se veut neutre, il cherche à garder ses distances. Je le soupçonne de n'avoir compris que les rêves des intellectuels, que les chimères de l'épave. Suis-je trop sévère? Son attachement au peuple demeure sincère; mais grands dieux! qu'il comporte peu d'attention! En définitive, serait-ce Lise Payette qui a raison, elle qui déploie beaucoup d'affabilité au cours de ses entrevues avec les sportifs, infiniment plus que lorsqu'elle accueille des gens de lettres ou de loi? Hum! Ne nous égarons pas.

De son propre aveu, le chanoine Groulx a décidé de rédi-

ger ses mémoires d'abord pour se désennuyer. Il en profite aussi pour tirer au clair une foule de choses. On le surprend à remuer les cendres de son époque à vigoureux coups de tisonnier. En ces chapitres, parmi les meilleurs et les mieux inspirés, où il dépeint André Laurendeau, Victor Barbeau, Guy Fregault, la flamme se rallume, toute vive. Cela commence à fumer quand il présente la curieuse attitude du cardinal Villeneuve pendant la dernière guerre. Enfin, lorsqu'après avoir décrit son ami Georges Courchesne, évêque de Rimouski, comme un tempérament bonhomme et caustique, il traite monseigneur Charbonneau de déséquilibré, là, on peut dire que le torchon brûle! Parce qu'elle prouve la santé du chroniqueur, pareille partialité ne saurait décevoir. Moi, elle me reconforte...

La dernière image que l'on retiendra de l'auteur sera celle d'un vieillard pas gâteux du tout mais réellement dépassé par les événements politiques — et particulièrement content de l'être. Les années soixante l'ont dépassé. Epouvanté par les premières séquelles et par les suites de la Révolution Tranquille, scandalisé par le changement des moeurs, il reste cependant, malgré sa circonspection, indépendant convaincu. N'est-il pas flatté que l'équipe libérale ait adopté en pleine campagne le fameux Maitres chez nous, slogan de son invention? On le voit qui s'applique chaque jour à ne pas mourir en désespérant des lendemains de la nation québécoise. S'il revenait, plusieurs pensent que les cheveux lui dresseraient sur la tête et qu'il aurait le même air ahuri que le géant Beupré, dans sa boîte à l'Université. Je me le demande. Peut-être s'habituerait-il, en tout cas, il se mettrait certainement assez vite à nous crier des noms. Et cela, à mon avis, ne nous ferait pas de tort.

"Mes Mémoires (1940-1967)", par Lionel Groulx, chez Fides, Montréal 1974.

HUGO
C'EST
Ann Charters
Kerouac, le vagabond
Traduit de l'anglais par Monique Poublian
ILLUSTRÉ
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mt.
739-9251

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Une question d'importance cruciale pour le Québec

Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal

par Paul CAPPON

Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme, no 8

Les multiples aspects des relations inter-ethniques à Montréal: domination économique des anglophones; attitudes collectives et comportement des uns à l'égard des autres; facteurs historiques, économiques et psychologiques; le problème de la langue au Québec; survivance culturelle; nationalisme et xénophobie des Canadiens français...

Inspirée des événements, parfois violents, qui ont accompagné la crise scolaire de Saint-Léonard, cette étude met en lumière la nature et les causes des conflits actuels qui opposent francophones et Néo-Québécois dans la région de Montréal, et présente ainsi un reflet des réalités sociales montréalaises.

Un volume de 296 pages, \$11.95

BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage **Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal**, par Paul Cappon. L'exemplaire, \$11.95

Palement ci-joint A facturer

Nom

Adresse

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, Québec G1K 7R4

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR:
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Avenue de la Médecine, Cité universitaire, Sainte-Foy.
C.P. 2447, Québec G1K 7R4

LA LIBRAIRIE LEMEAC VOUS INVITE...

À SA GRANDE VENTE ANNUELLE

LIBRAIRIE LEMEAC INC.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6
Tél.: 273-2841-2842-2843
Angle Laurier et Parc
Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

BIBLIOTHÈQUE ET ENCYCLOPÉDIE DE LA PLÉIADE

GÉNIES et RÉALITÉS
(Listes détaillées des titres et des prix envoyées sur demande)

- Picasso de Draeger \$57.00
- RENÉ Huygues, le relevé du Réel \$23.75
- Le Grand Livre du vin \$59.00

AU MÊME PRIX QUE SI VOUS LES FAISIEZ VENIR VOUS-MÊMES DIRECTEMENT DE FRANCE

MEILLEUR MARCHÉ qu'à Paris et qu'en Suisse

9 GRANDES COLLECTION

- 1- Le Goût de Notre Temps
- 2- Peinture, Couleur, Histoire
- 3- Les Sentiers de la Création
- 4- Art, Idées, Histoire
- 5- Trésors du Monde
- 6- Trésors de l'Asie
- 7- Grands Siècles de la Peinture
- 8- Albums d'Art
- 9- Qui était ?

Et tous les **LIVRES d'ART** Européens **40%**

la FICTION

Un prix Jean-Béraud bien mérité

par JEAN BASILE

Je suppose que chaque époque, disons plutôt chaque dix ans, a sa douce vita. La nôtre a les cheveux longs, fume de la marijuana, boit de la bière et rêve d'habiter à la campagne. Mais à quelques snobismes près, c'est bien le même mal de vivre et la même fureur existentielle qui sait prendre tant de formes dans notre Occident désuet. Certains vont citer Marx et Freud et se gargariser de collectif de production. D'autre juront par McLuhan et se perdront dans le dédale de la symbolique universelle. D'autres encore seront fidèles à Camus, à Kérouac ou, plus simplement, à une manière de vivre selon les critères chics de son temps, que ce soit les viveurs dorées de la Via Veneto de Fellini, les beatniks du East Village ou nos braves "freaks" du Vieux ou de la rue Saint-Jean. Tout cela, au fond, est la même chose, quand on y pense et s'en ressapera quelques têtes, comme toujours. Quelle importance?

Mais il est important que les témoignages voient le jour pour que l'on puisse savoir, dans dix ans, ce que fut notre douce vita d'aujourd'hui. La littérature sert à ça, parmi quelques autres petites choses, et qu'elle soit oeuvre d'un grand penseur ou image d'Épinal.

Guy-Marc Fournier, qui vient d'obtenir le prix Jean-Béraud pour son second roman, "L'Aube", fait partie de ces témoins de notre temps. Disons tout de suite que ce n'est pas un grand penseur. Mais il sait voir. Il prend donc dans la masse de ce qu'il a vu ce qui lui paraît significatif et important, pour nous raconter une histoire de tous les jours, du moins quand on a les cheveux longs.

Voici donc son héros: Jos. Trente-cinq ans et tous les clichés bien connus d'une vie sans but. Il y a la tristesse d'être au milieu d'un monde sans guère d'espoir. Il y a un passé lourd à porter, fait de petites misères, de petits ratages et d'éternelles fuites. Il y a, naturellement, les femmes. Un héros de roman se doit d'être un sauteur estimable. Ne rions pas; c'est peut-être la dernière encre de se prouver que l'on est encore bon à quelque chose, petit microbe perdu dans le bouillonnement chaud de cette grande marmite de merde qu'on appelle l'humanité.

Par petits tableaux rapides et vivants, Guy-Marc Fournier nous introduit à cette vie faite de femmes faciles et de bonnes saouleries, sans oublier les "trips". Scènes de brasseries et scènes de lit. L'action se passe à Québec; elle pourrait se passer à Montréal. C'est bien notre douce vita et on la reconnaît. Or voici qu'apparaît Canak l'Iroquois. Jos l'a connu lors de ses voyages et il a même partagé avec lui deux femmes. Canak représente l'Indien idéal, le "bon sauvage", la force de la nature "un peu bagarreur mais au coeur d'or" et "qui plaît par son côté mâle". Il agit plutôt qu'il ne dit et s'oppose, par là-même, à Jos, qui a tendance à raisonner sur tous ses ratages.

Si l'associeront tous les deux et, guidé par cette masse, lentement Jos reprendra goût à la vie et sortira de son marasme à l'instant-même où ce gourou inattendu fera le sacrifice final. Dès lors, finies les beuveries, finies les femmes finies les "trips". La grande vie, la nouvelle vie, s'ouvre à Jos et c'est, on le devine, la vie à la campagne.

Si le début de ce roman commence comme du Miller, il se termine comme du Rousseau. Tout est sauf! La fin est morale. Une morale, il est vrai, quelque peu laxiste, et qui consiste en une sorte de farniente inoffensif. "Je lis, dit Jos, je fais l'amour deux fois par jour, je vois des levers et des couchers de soleil comme je n'en avais jamais rêvés auparavant. La vie est douce, nous mangeons souvent à côté d'un feu près du fleuve, avec seulement ce crépitemment du bois qui se consume et le bruit des eaux. Et tout ça est

ment on pouvait écrire de la prose sans rythme, au point même de confondre le problème de l'écriture avec un problème de pure rythmique. Guy-Marc Fournier y réussit et ce n'est pas déplaisant du tout. Il n'a, d'abord, aucune prétention. Les descriptions sont souvent bâclées et toutes les filles se ressemblent un peu. Les situations sont ternes et ne présentent, en soi, guère d'intérêt. Cependant Guy-Marc Fournier écrit vite avec une sorte de plaisir qu'il nous communique. C'est donc là la principale réussite de ce roman que de nous entraîner, lestement, au travers de mille petits rien. Après tout, la plupart des vies ne sont faites que de ces petites choses et les bien décrire, en prenant soin du détail, est déjà énorme. Beaucoup de gens qui ont vécu la vie de Jos se retrouveront dans ce livre. Ils le devront à la sincérité de l'auteur et à son approche sans complexes du quotidien.

ment besoin de souffrir pour être heureux". Comme Zorba encore, il représente le dynamisme génétique de la nature à l'état brut, avec ses puissances génératrices et destructrices intimement liées les unes aux autres. Comme Zorba, toujours, il est voué au sacrifice ultime. On peut s'attendre d'ailleurs, à un retour en force de l'Indien dans la littérature en prose québécoise; je dis en prose car les poètes l'ont déjà chanté et nul plus admirablement que Gilles Hénault. Qu'on imagine simplement la puissance créatrice qui git dans cet archétype de l'Amérique et toutes les richesses de sa cosmologie, on se rendra compte aussitôt que c'est là une source quasi inépuisable et qui n'a pas été, à ce jour, dévolée. Encore faudrait-il autre chose que des déclarations de ce genre: "Canak, il a une philosophie que très peu d'êtres peuvent comprendre". Très peu, en effet, si le romancier qui crée le



gratis; tout ça à nous sans que nous devions le demander à personne. J'ai plus de cent dollars par mois du service social, j'en donne la moitié à Canak et je garde l'autre moitié pour le tabac, le vin et quelques joints de temps à autre. Je m'éveille frais et dispos chaque matin, je n'ai plus de gueule de bois, je dors chaque nuit dans un lit et j'ai envie que ça continue".

Ce paradis se réalise, d'ailleurs, dans une ferme transformée en une sorte de commune qui s'appelle "Bicoque-sur-mer". La contre-culture peut bien triompher. Enfin, une commune rurale qui a réussi! Le prosaïsme, en littérature, n'est pas une qualité que, personnellement, j'apprécie. "L'aube" est un roman terriblement prosaïque et le style de Guy-Marc Fournier, pour correct qu'il soit, (comme on dit), est d'un plat à faire frémir son homonyme, Roger Fournier. Je me suis toujours demandé com-

Si "L'Aube" reste toutefois un roman à demi réussi, c'est surtout que Canak, l'Iroquois, n'a pas eu le traitement à la hauteur de l'idée que s'en est faite l'auteur. En effet, ici, le prosaïsme ne suffit plus. Il aurait fallu beaucoup de force, et aussi beaucoup d'économie, pour tracer les contours de ce Sauvage qui réapprend la vie au civilisé. Dès lors le simple détail ne convient plus, on pénètre dans l'épique et la plume de Guy-Marc Fournier n'y suffit plus. D'ailleurs, quand il veut faire fort, Guy-Marc Fournier fait gros de telle sorte que certains détails concernant la vie de l'Iroquois apparaissent au lecteur comme presque invraisemblables. C'est dommage, car il y a dans ce Canak quelque chose de Zorba. Comme Zorba, Canak est un professeur de bonheur et c'est avec à propos que Jos peut dire qu'avec Canak "il a commencé à comprendre que l'homme n'avait pas nécessaire-

personnage ne s'attache pas à nous le décrire, même si Canak "n'aime pas se faire rouler avec de belles phrases".

C'est pourtant lui, ou ce qu'il devrait être et que le lecteur entrevoyait, qui permet au roman de Guy-Marc Fournier de ne pas sombrer tout à fait dans le banal. Comment pourrait-on passer, en effet, sur la promiscuité sexuelle des personnages de "L'Aube", sur leur manque à-peu près total d'imagination, des qu'ils sortent de leur lit, et sur leur incapacité à évoquer leurs sentiments si Canak n'était pas là? Lui aussi passe une bonne partie de sa vie au lit mais, s'il fait l'amour, il fait aussi mille et une autres choses, dont un enfant. C'est là une grande différence, différence qui est aussi l'un des sujets majeurs de ce roman. En quelque sorte Canak est un gourou homéopathe; il guérit Jos du sexe par le sexe en redonnant au sexe, non pas une valeur morale

traditionnelle, mais une dimension écologique. En fait, Canak fait l'amour avec tous et tout, à l'inverse de Jos qui profite de la femme aussi bien pour satisfaire son appétit sexuel que pour briser le cercle où l'enferme sa solitude.

Il me paraît, à ce propos, assez étrange que personne ne semble avoir songé sérieusement à étudier le comportement sexuel des personnages dans le roman québécois. Il y a pourtant là de la matière. Dans la douzaine de livres que j'ai lus dernièrement, l'homme est représenté ithyphallique, la femme n'étant la plupart du temps que la mesure de la virilité du mâle et c'est aussi le cas des principaux personnages du roman de Guy-Marc Fournier. Mais le sexe n'est généralement pas traité comme un "sujet littéraire", à quelques exceptions près. Une Nicole Brossard, par exemple, y arrive, mais elle est surtout poète. A la lecture de tous ces livres, (sauf l'oeuvre de Brossard), on se rend compte à quel point le sexe est encore ici le grand "pognage", malgré la libération des gestes et des attitudes extérieures. En fait, je ne connais qu'un seul romancier mâle qui traite le sexe comme un matériau littéraire: c'est Yvon Boucher dont le livre "L'Obscénant" paraîtra bientôt.

Au fond, "L'Aube" est essentiellement un petit roman populiste qui a tenté de dépasser la dimension ordinairement dévolue à ce genre de livre. En oubliant même les ambitions, un peu avortées, de l'auteur, on y découvrira toujours un genre de vie, celui de tous ceux qui ont pris la contre-culture pour une école de vie plus facile alors qu'elle est naturellement une école de mieux-penser. Il est indéniable, toutefois, qu'il y a parmi nous un grand nombre de Jos qui constatent que "les femmes ont toujours de l'argent" et qui aspirent, après les quatre cent coups, à la tranquillité, à l'ordre et à la propriété. Au niveau de la pure idée, "L'Aube" est surtout le constat de cet énorme malentendu qui a entouré cette contre-culture dont le roman de Guy-Marc Fournier prétend tracer un des portraits.

Au fond, Jos ne sait rien et n'a rien compris, fors sa propre douleur d'être "simplement et purement de la merde". Que tout ce petit monde-là ait les cheveux longs, fume des joints et tripe sur la mescaline n'a rien à voir avec la réalité.

Guy-Marc Fournier nous transmet donc une tranche de son expérience et il n'est guère difficile de comprendre qu'il a taillé dans le vil de son propre sujet. A ce plan, le document a une valeur certaine mais il ne faut pas lui en demander trop. D'ailleurs, ce livre est beaucoup plus près des hobos de la Beat Génération que des Flower Children. Mais il faut dire, avec justice, que la Beat Génération a donné de grands romanciers, les Flower Children non.

"L'Aube ou Canak l'Iroquois", par Guy-Marc Fournier, 140 pages. Le Cercle du livre de France, Montréal 1975.

nouveautés SEUIL

JACQUES LACAN
LE SEMINAIRE livre I
Les écrits techniques de Freud



Jacques Lacan
Le Séminaire
Livre XX
Encore

Coll. Le champ freudien
Un volume 144 pages

Du même auteur : Le Séminaire (Livre XI) les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse
Écrits - Télévision

Mao Tsé-toung
ou la révolution approfondie
par Alain Bouc



Mao Tsé-toung
Mao Tsé-toung
et la construction
du socialisme

Modèle soviétique ou voie chinoise? (inédit)

Coll. de poche Politique
Un volume 192 pages

Y. BERNARD/J.C. COLLI
D. LEWANDOWSKI
Dictionnaire
économique
et financier



Jean-François
Chosson
L'entraînement
mental

Pour développer ces
qualités d'expression et
de création.

Un volume - 192 pages



Jean Cayrol
Histoire de la forêt

Du même auteur : Kakemono Hôtel Histoire de la mer Histoire d'un désert Histoire d'une prairie

Jacques Lacan
Le Séminaire
Livre I
Les écrits techniques de Freud

Coll. Le champ freudien
Un volume 320 pages



Alain Bouc
Mao Tsé-toung
ou la Révolution
approfondie

Collection Combats
dirigée par C. Durand
Un volume 272 pages

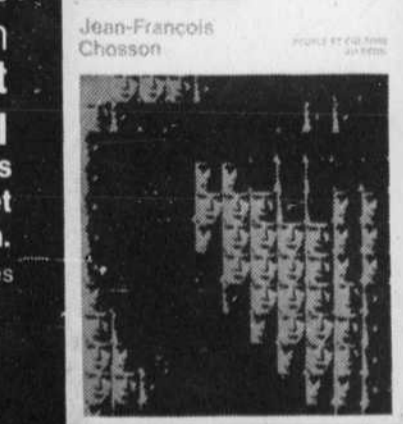
Mao Tsé-toung
et la construction
du socialisme



Jean-Claude Colli
Yves Bernard
D. Lewandowski
Dictionnaire
économique
et financier

Un volume relié pleine
toile sous jaquette
1200 pages

L'ENTRAÎNEMENT
MENTAL



Jean Cayrol
de l'Académie Goncourt
Histoire de la forêt

Un volume 240 pages
Du même auteur : Kakemono Hôtel Histoire de la mer Histoire d'un désert Histoire d'une prairie

L'ÉTRANGER

Sur les Sud-Américains parisiens

par NAIM KATTAN

Julio Cortazar, né à Bruxelles en 1914, de parents argentins, a passé son enfance et sa jeunesse en Argentine. Depuis 1951 il s'est établi à Paris. Il est l'auteur de plusieurs romans et nouvelles.

Manuel est un bébé latino-américain de Paris. Ses parents et un groupe d'amis composent, pour l'enfant qui grandit, un livre de lecture qui lui donnera une version adéquate du réel qu'il a vécu enfant. Des découpures de journaux voisinent avec le récit de fragments de vie de personnages qui composent ce réel. Qui sont-ils? Principalement des Sud-Américains de Paris.

Et d'abord Andrés. Homme écartelé entre un réel qu'il vit comme exilé et un autre réel lointain qu'il ressent comme culpabilité, rêve et promesse. Entouré de ses amis sud-américains et français, il puise abondamment dans les sources d'une culture déjà faite mais dont les fruits lui sont disponibles, accessibles sans effort. Le groupe vit dans le Quartier Latin, lit les journaux français, s'amuse, boit et fête. Mais les journaux qu'ils lisent, rapportent les nouvelles d'un continent qui subit la misère et d'amis qui sont torturés. Alors le

groupe prépare la révolution. Celle-ci se résume parfois par des actes d'éclats: crier dans un cinéma, hurler dans un supermarché, promener un pingouin vivant. La vie d'Andrés et de ses amis ne se réduit pas à l'action ou à la volonté d'action. Elle est tout autant faite de jeu et d'amour. Andrés est tiraillé entre deux femmes, une comédienne d'origine polonaise, Ludmilla, excessive, vibrante, passionnée et qui dramatise tout et Francine, une libraire française, ordonnée, rationnelle, cérébrale. Ludmilla finit par le quitter et part avec Marcos, le guerillero. Pourra-t-il se contenter de l'amour de Francine? Pourra-t-il la bouleverser, la saisir? Il la meurtrit, la vide, l'humilie mais n'est point convaincu qu'il réussit à l'atteindre.

Pour tous ces Sud-Américains, le spectacle lointain et assourdissant de leur continent bouleversé est un rappel lancinant que leur exil n'est pas le choix le plus dur. Et la réalité lointaine leur semble incompréhensible. "Ce n'est pas seulement de la haine ou de la douleur, c'est un mélange des deux et c'est lié à de la compassion et à de la peine et je n'y comprends rien, c'est même

pire que ça, je ne comprends pas tout court."

Dans ce livre, offert en cadeau pour un futur adolescent, Cortazar tente de ramasser des morceaux d'un réel composite, de le réunir arbitrairement dans un jeu lucide, désespéré et gouaillier. Il y a dans cette volonté de changer le réel tout en étant à distance, une passion juvénile, adolescente, que les romantiques connaissent bien. Cortazar s'en rend bien compte. "La vieille camarade pose son visage contre le mien, elle sait que je suis las d'être bien portant dans un monde de malades, elle pense que du jeune Werther au plus de distance qu'il n'y paraît, les mythes changent ainsi que les tabous et les raisons de se labourer la poitrine avec les ongles, hier l'individu contrarié dans sa violente volonté de cimes, aujourd'hui, le frontalier entre deux mondes (entre trois, dirait Patricio et depuis de matin, Ludmilla) et Francine me dispense une pitié courtoise et mélancolique parce que la mauvaise conscience des gens comme elle est tempérée par une dialectique raisonnable qui l'aide à vivre, à m'aimer sans illusion, comme à présent, au jour le jour."

Bien sûr, il y a dans cette vision à distance d'une Amérique du Sud, présente et lointaine, une cohérence, une globalité que rend justement possible l'éloignement. Le danger de la dramatisation n'est pas moins pesant et la distance se change vite en exil et le pays lointain est reconstitué par la nostalgie. Le combat devient alors une évasion, une facilité. Parler, lire les journaux et s'adonner à des jeux dont l'éclat les fait apparaître moins enfantins, quasi efficaces.

Les personnages de Cortazar ne sont pas des exilés politiques. Ils souhaitent que leur pays soit doté d'un avenir de culture et de civilisation, un devenir qu'ils peuvent vivre, eux, dans le présent, dans le Paris des étudiants. Un Paris qu'ils n'acceptent d'ailleurs qu'avec réticence, car là aussi les injustices existent, là aussi ils courent des dangers. "Ce qui compte, dit Cortazar dans sa préface, ce que j'ai essayé de raconter, c'est le geste affirmatif face à l'escalade du mépris et de la peur, et cette affirmation doit être la plus solaire, la plus vitale de l'homme: sa soit érotique et ludique, sa libération des tabous, son exigence d'une dignité partagée sur une terre

libérée de l'horizon journalistique de crocs et de dollars."

Ce livre peut paraître marginal. L'action se déroule à Paris. Cette ville perd sa pesanteur, se transforme en extension de l'Amérique du Sud, une grande banlieue de Buenos Aires et de Rio de Janeiro. En cela, Cortazar se situe dans la ligne d'une certaine littérature argentine de Borges et Bioy Casares Apuig. L'Europe y est présente, souvent irréaliste qui prend une forme de sophistication. On ne rejoint le réel que par le fantasme, le burlesque et le grotesque. On dirait que Cortazar retourne peut-être involontairement aux sources de l'irréalité qui domine une partie de la littérature argentine contemporaine. L'Europe vécue non comme un exil mais comme une marginalité donne à l'Amérique du Sud une présence, une pesanteur. Du coup les enfantillages les inégalités qui frappent dans ce roman nous apparaissent plus qu'utiles, nécessaires. Livre d'une grande richesse mais aussi livre de déchirement et d'attente.

"Livre de Manuel" de Julio Cortazar, traduit de l'espagnol par Laure Guillevat, éditions Gallimard, Paris 1974.

Pour recevoir régulièrement le bulletin des nouveautés des éditions du Seuil: RETOURNEZ CE COUPON AUX: Éditions du Seuil (Ltée) 539 Lebeau, Ville St Laurent MtL.

NOM

ADRESSE:

VILLE:

PROFESSION

le THÉÂTRE

De l'ENT aux cégeps: cinq écoles, une même sévérité

par ADRIEN GRUSLIN

Chaque saison théâtrale nous permet de découvrir de nouvelles figures. La plupart d'entre elles viennent de l'une ou l'autre des cinq écoles de théâtre de la province. Chaque promotion déverse environ quarante-cinq comédiens sur le marché des tréteaux. Voilà beaucoup de monde! Ce marché a beau s'élargir d'année en année, il est évident qu'il ne parvient jamais à absorber tous ces jeunes acteurs. S'ensuit une période d'élimination inévitable.

Le métier d'acteur exige beaucoup, son école en exige autant. Qu'il s'agisse de l'École Nationale de Théâtre, des deux Conservatoires d'art dramatique (Québec et Montréal), des deux Cégeps (Lionel-Groulx et Bourgeois), chaque école dispense un cours difficile, élimine sévèrement les candidats ou élèves jugés inaptes, exige une présence constante pour un nombre de périodes-semaine dépassant la majorité des autres disciplines du même niveau. Pour ceux qui entretiennent une vision romantique de la formation de l'acteur, mieux vaut s'abstenir; ils seraient déçus. Malgré des exigences d'une commune sévérité, les écoles se distinguent sur plusieurs plans.

Née du rêve canadien, juste avant la Révolution tranquille, l'École Nationale de Théâtre (ENT) existe depuis quatorze ans. Bilingue, d'envergure nationale, elle a des élèves qui viennent aussi bien de Toronto que de Vancouver (en principe) que de Montréal. Elle offre des cours d'interprétation et de production dans deux sections, anglaise et française. À l'époque de sa fondation, il n'y avait que le Conservatoire: beaucoup de jeunes allaient étudier en Europe, plusieurs ne revenaient pas. L'École fut fondée pour répondre aux besoins d'ici. Jean Gascon tint le rôle de premier directeur artistique (des deux sections) et Michel Saint-Denis, fondateur du London Theatre School, celui de conseiller artistique. L'École fut fondée pour répondre aux besoins d'ici. Jean Gascon tint le rôle de premier directeur artistique (des deux sections) et Michel Saint-Denis, fondateur du London Theatre School, celui de conseiller artistique.

Pagé, qui est assisté de Michèle Rossignol et Roger Blay, m'informe que chaque section compte environ quarante étudiants. Il ajoute que "l'originalité de l'École vient de l'improvisation et de la création. L'étudiant devient créateur, et non plus seulement interprète, sa formation de base est davantage physique".

L'École se veut formatrice d'une conscience éveillée, précise à nouveau le directeur. On veut que les futurs comédiens s'impliquent socialement. Pour ce, il faut se concentrer sur des pièces d'ici. "Le temps d'une vie" de Roland Lepage contenait par exemple une implication émotive très nette.

Il suffit de consulter la liste de professeurs pour se rendre compte de ce que dit André Pagé: Jean-Claude Germain, Gaston Miron, Michel Garneau, Victor-Lévy Beaulieu, y enseignent. Les deux producteurs de la section française de cette année fournissent semblable illustration. "La pétardière" de Roland Lepage ravalait satiriquement le bill 22 à une vulgaire histoire de soupe. "Le chant du fantecho lusitanien" de Peter Weiss s'en prenait au colonialisme en relatant l'histoire de l'Angola. Difficile de trouver œuvres plus "conscientistes".

A l'ENT, il en coûte cinq cent dollars de frais de scolarité à l'étudiant, qui n'a ni la permission (ni le temps) de travailler durant ses études. Les conditions restent difficiles, les coûts élevés, les motivations se doivent d'être fortes. Les critères d'admission font inévitablement une place au hasard. Sur audition, on refuse malheureusement des gens valables (puisqu'on reçoit plus de deux cents demandes uniquement pour la section française d'interprétation). Choisir seize personnes parmi deux cents oblige à un relatif arbitraire malgré les trois étapes prévues: audition, entrevue, improvisation. En première année, s'effectue une sélection serrée, une épuratoire. Passé ce second test, l'étudiant est assuré de terminer. Mais en troisième année, l'école contient huit-neuf personnes!

Les débouchés offerts aux finissants posent forcément un problème. Les dix promis de l'an dernier ont tous déjà obtenu au moins un engagement (théâtre ou tv ou film). Pagé: "on ne va pas quelque part pour faire de l'argent, mais par goût. On veut former des gens ouverts: à vingt ans, il est facile d'être un pur; à quarante, l'intégrité conservée se fait plus rare. Des gens comme Michèle Rossignol et Marcel Sabourin, qu'on retrouve à l'école, en sont." Les cinéastes vont à l'ENT régulièrement. L'école entretient des liens étroits avec les théâtres, Jean-Louis Roux et Mercedes Palomino faisant partie de comité de direction.

À la section production, l'ENT veut former des décorateurs, costumiers, régisseurs, administrateurs, assistants metteur en scène. "On ne forme pas de metteur en scène, dit José Descombes, ça ne s'enseigne pas! D'ailleurs, souvent des comédiens le deviennent et dans les pays socialistes, il faut sept ans pour en former un." En première année, les élèves sont une dizaine dans chaque section, anglaise ou française. En deuxième, leur nombre se réduit à cinq ou six. Le plus intéressant à noter: tous les finissants en production ont de l'emploi. Des demandes régulières parviennent à l'école. Toujours selon André Pagé "des rares ouvertures de l'école, très rares sont ceux qui ont quitté la profession, quelle que soit la raison".

En première année-production, les techniciens analysent beaucoup de textes. Ils servent également de manœuvres (de "cheap labor") à ceux de deuxième, lors des exercices publics au Monument National. En seconde, ils détiennent les postes de commande dans la production, en plus de continuer à suivre des cours d'histoire du théâtre. Le cours dure deux ans mais il est offert à certains finissants d'effectuer un stage d'un an avec l'école. Ils travaillent alors comme professionnels, aux six spectacles annuels de chaque section. Ces productions se répartissent dans deux salles, trois ou lieu dans le studio avec des budgets de cent cinquante dollars, les trois autres sur la grande scène avec trois mille à trois mille cinq cents dollars. "On n'a pas à corriger le décor; les lacunes restent. Ils doivent s'améliorer eux-mêmes, on n'aide que si ça gêne le jeu. Autrement ils assument leur production, y compris leurs erreurs", dit José Descombes.

Le Monument National appartient à l'ENT, la SSJB l'ayant vendu, et on peut craindre qu'il ne soit démolit lorsque l'école possèdera son propre théâtre sur la rue Laurier. Les terrains sont achetés à cette fin, il ne manque que les subventions demandées. Cette future salle contiendra quatre cent cinquante places.

"A l'école, précise à nouveau André Pagé, on ne s'embarasse pas de sécurité d'emploi, personne n'a de job steady. Les étudiants mécontents de quel- qu'un pourront toujours l'obliger à partir. De plus, on s'occupe davantage des antécédents professionnels pour choisir les professeurs que de leurs diplômes. Tout cela contribue au dynamisme de l'École".

L'ENT est financée en grande partie par le Conseil des Arts. Pour le reste, l'Ontario fait sa

part car l'école contient presque chaque année des étudiants de cette province. Quant aux autres, les subventions sont plus rares. Le Québec, quant à lui, ne fait rien. "Pourtant, dans une optique de souveraineté culturelle, dit Pagé, une école comme la nôtre se justifie aisément, en plus du Conservatoire d'art dramatique. Les deux se stimulent."

Si on lit son prospectus, on s'aperçoit que le Conservatoire d'art dramatique se présente comme la "seule école supérieure d'art dramatique d'Etat". Le Conservatoire fut d'abord sous la juridiction du secrétariat de la province de Québec, et dépend actuellement du ministère des Affaires culturelles. (Soit dit en passant, le Conservatoire est sûrement un des rares organismes à ne pas avoir à se plaindre du dit ministère par les temps qui courent). Sa vocation profonde demeure la formation de l'acteur. Il fut fondé en 1954 par Monsieur Wilfrid Pelletier. Il a été successivement dirigé par Jan Doat, Jean Valcourt, Paul Hébert et présentement François Cartier, en poste depuis quatre ans. Le Conservatoire compte actuellement trente neuf élèves et quinze professeurs, à temps plein ou partiel.

Cette école d'Etat n'a rien à voir avec le ministère de l'Éducation, contrairement aux options-théâtre des cégeps dont je parlerai plus loin. Les cours dispensés sont gratuits, l'étudiant doit uniquement s'acquitter des frais d'inscription. L'année scolaire commence vers la mi-septembre pour se terminer au plus tard début-juin. Les études durent trois ans, les cours ont lieu de neuf heures à dix-neuf heures, certaines activités pédagogiques peuvent obliger les étudiants à être disponibles les soirs ainsi que les samedis et dimanches.

Les règlements de l'école exigent la présence en classe, obligent l'étudiant à une disponibilité totale pour toutes les activités ayant lieu au Conservatoire. Comme à l'ENT il lui est donc impossible d'avoir un travail pour subsister, l'étudiant ne peut travailler dans le domaine du spectacle sans avoir obtenu une autorisation écrite de la direction, et seul l'élève de troisième peut obtenir une telle permission. François Cartier, le déconesseur, car l'horaire est déjà trop chargé et quand on travaille ce métier, il faut se cacher: il y a risque de se casser la gueule si on se montre au début de ses études (c'est déjà arrivé).

L'admission au Conservatoire se fait par des auditions devant la quasi totalité des professeurs (dix sur quinze). On accepte seize candidats au maximum, pour deux raisons: favoriser un enseignement individualisé, puis éviter de prendre trop de gens qui feraient plus tard des chômeurs. "Le métier est difficile, la concurrence forte, on n'a pas le droit de leur dire que tout est merveilleux" dit François Cartier. Le candidat doit posséder un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. A chacune des deux rondes d'auditions, l'aspirant doit présenter deux scènes. Le conservatoire reçoit autour de cent demandes d'admissions, la sélection s'avère toujours délicate.

Les cours dispensés exigent beaucoup, comportant examens et contrôles périodiques. Si cer-

tains élèves n'ont pas progressé normalement, ils doivent s'en aller. Il arrive également que certains abandonnent. Cette année, dit le directeur "nous rétablissons le diplôme qui avait été supprimé par Paul Hébert, mon prédécesseur. Les procédures pour y arriver sont complexes mais les étudiants s'accommodent fort bien de ce rétablissement."

Au Conservatoire, la formation de l'acteur comporte deux facettes: le physique (ou mouvement), et l'interprétation. Cette dernière approche demeure la plus importante. Les professeurs à ce niveau sont des comédiens connus, Georges Groulx et Yvon Thiboutot pour la première année, Monique Lepage et Jacques Létourneau pour la deuxième, Gérard Poirier pour la troisième. L'école produit quatre ou cinq spectacles par année qui permettent aux élèves de participer à la technique. Ainsi, en première les étudiants deviennent techniciens, même si le Conservatoire ne dispense pas de cours de régie ou de scénographie (le Conservatoire de la ville de Québec le fait, cependant). De plus, quelques cours d'histoire du théâtre des origines à nos jours sont donnés.

Les rôles dans les spectacles montés sont prioritairement réservés aux quelques élèves de troisième. "Si je montais une très grosse pièce (je rêve de produire "Lorenzaccio", dit le directeur) il faudrait tout le Conservatoire. Nos spectacles publics ont lieu dans une salle d'environ cent places, des aménagements sont prévus pour deux cent cinquante personnes, mais la salle n'est pas terminée. Ce sont des amis qui viennent assister, car le public n'y est pas encore autorisé". Fonction des gens dont on dispose, les spectacles défavorisent toujours quelqu'un. Quand on part d'une distribution de quatre hommes et six femmes, cela oriente."

Il arrive d'avoir des œuvres de commande: le dernier exercice de l'année par exemple sera une pièce de Jacques Létourneau. Cette année verra également une création collective dirigée par le professeur d'improvisation. "Dans le choix, il n'existe pas vraiment de priorités, on cherche une qualité, si c'est d'ici tant mieux, mais au Conservatoire, on travaille aussi des choses classiques".

Cette année, le Conservatoire a quatre finissants. Difficile de dire s'ils trouveront de l'emploi. "Avant de faire des statistiques, il faut attendre au moins cinq ans, enchaîne François Cartier. Le métier est très fluctuant malgré une nette amélioration avec les années. Ceux qui sortent semblent trouver, mais dans quelle mesure?... Je ne pourrais me prononcer. Les subventions aux théâtres ont grandement aidé à créer des ouvertures. Par contre, la télévision offre peu; trois continuités et douze téléthéâtres par an à Radio-Canada, c'est maigre. Le cinéma reste plus engageant. Louise Portal, ancienne du Conservatoire, y a fait ses débuts".

Le Conservatoire d'art dramatique a vingt ans, son personnel demeure restreint: un directeur, un administrateur, quinze professeurs dont onze à temps plein, deux secrétaires, deux appariteurs, un régisseur, un bibliothécaire et deux employés occasionnels. C'est peu et c'est beaucoup pour quarante élèves.



Hyacinthe est plus récente. Les deux fonctionnent de façon très semblable. Depuis trois ans, Jean-Luc Bastien tient le rôle de directeur de département.

A Lionel-Groulx, l'année scolaire se divise en deux sessions réparties entre septembre et juin. A l'option-théâtre, l'étudiant suit chaque semaine trente-huit heures de cours. On lui demande une disponibilité de dix heures par jour, et comme dans les autres écoles, aucun travail extérieur ne lui est permis; il doit souvent se présenter les fins de semaine. Les exercices pédagogiques se chiffrent entre dix et quatorze annuellement. Avec un tel nombre, plus de variété reste possible. Comme la plupart des élèves viennent de l'extérieur de Sainte-Thérèse, il leur faut se loger, se nourrir, etc. Ils deviennent dès lors dépendants du système des prêts-bourses.

"On reçoit, dit Jean-Luc Bastien, près de six cents demandes d'admission par année." Au plan académique, le candidat doit avoir complété des études secondaires. Le tiers des élèves admis ont cependant déjà terminé leur cours collégial. Des six cents, cinquante à soixante sont acceptés. "Je rencontre tout le monde, précise Bastien, dans une première étape où chacun joue une scène de son choix. La seconde ronde s'avère plus complexe, le candidat doit produire deux scènes, exécuter des exercices de ballet et faire état de ses connaissances générales". Que le candidat désire s'orienter en interprétation ou en production, il doit passer tous les tests. "Pour l'an prochain, j'ai commencé en novembre, des qu'on a reçu trente demandes, je passe une journée d'auditions. Cette année, je vais même aller en tournée".

Le candidat admis choisit une de trois orientations: la majorité se dirige en interprétation, les autres se subdivisent dans les deux sections de production.

En production-crédation, ils aspirent à devenir décorateurs et costumiers tandis qu'en production-technique, ils apprennent les métiers de régisseur, assistant metteur en scène, etc... Chacun doit suivre les cours de français et philosophie obligatoires au cégep, mais le reste du temps, il demeure dans sa concentration. Aucun échec n'est toléré, celui qui ne marque pas des progrès constants sera renvoyé. Beaucoup d'exercices physiques sont inscrits au programme.

Certains quittent parce qu'ils trouvent le cours trop difficile, d'autres pour des raisons financières, d'autres sont renvoyés à cause de problèmes physiques de diction par exemple, enfin d'autres n'ont pas la santé. Chaque année, en septembre, l'option compte autour de cent personnes en tout; en janvier, à la session suivante, les effectifs sont réduits à soixante-dix. En septembre, cinquante-cinq élèves ont été acceptés, vingt-cinq en interprétation, trente en production. En dernière année, il reste dix-sept finissants dont neuf comédiens, six décorateurs-costumiers, deux en technique. Cette sévère élimination apparaît nécessaire.

"Il y a beaucoup d'écoles, reconnaît Jean-Luc Bastien, mais je ne crois pas que le nombre de finissants ait beaucoup augmenté car il existait avant beaucoup d'écoles privées qui sont disparues. L'école en est à sa quatrième promotion, les perspectives d'emploi ont jusqu'ici été encourageantes".

Disons par exemple que Vincent Bilodeau et Louise Laparé jouent chaque semaine dans "La petite patrie", qu'Anouk Simard était l'interprète principale de "Au Coeur de la rose" au TPQ, que Pauline Martin jouait dans "Wouf Wouf". En production, la situation des emplois est meilleure encore, car le marché reste moins occupé. L'option-théâtre compte

beaucoup de souplesse dans les horaires.

Au cours de production, l'étudiant doit suivre des cours généraux de scénographie, histoire du théâtre et autres disciplines connexes. Chacun passe par vingt-huit à trente postes différents durant ses trois ans (cela explique pourquoi l'option produit tant de spectacles). Plus l'élève progresse, plus ses responsabilités augmentent. Subalterne en première, il deviendra dirigeant en troisième. "On tente toujours de conserver une prédominance du québécois" précise le directeur. Cette année, une création collective animée par Paule Baillargeon et Pierre Curzi du Grand Cirque sera produite.

Jean-Luc Bastien conclut: "L'option s'est dotée d'une grosse structure, compliquée. Heureusement, le cégep se montre compréhensif à ce niveau. On refait les horaires chaque semaine pour permettre un enseignement individualisé. Le cégep met de nombreux outils à notre disposition. On possède deux salles pour nos spectacles: un théâtre de poche avec plateau amovible de cent cinquante places ou l'on produit trois spectacles, et une grande salle de mille sièges dont le plateau dépasse en superficie celui de la Comédie-Canadienne."

LE BAZAR DU LIVRE

la librairie des vraies occasions

- Christian BARNARD: UNE VIE autobiographie 2.00 3.30
- LA CUISINE ILLUSTRÉE Tous vos problèmes culinaires seront résolus. 26.85 10.75
- ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE DES MONNAIES Catalogue universel des monnaies officielles. 12.00 2.45
- LA BALEINE Merveilleux livre. 267 illustrations dont 57 en couleurs. 41.50 15.60
- LIVRES ET ALBUMS POUR ENFANTS pour presque rien
- PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT
- LE LIVRE DE POCHE

DES SOLDES TOUTE L'ANNÉE

HACHETTE
1289 rue Labelle, Montréal
pas de commandes téléphoniques
MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

PIERRE BERTON

LE GRAND DÉFI

Le chemin de fer canadien

Tome I Tome II

contenant 96 pages couleur tirées de la série télévisée à Radio-Canada

Éditions du Jour

\$4.50 le volume

les THÉÂTRES

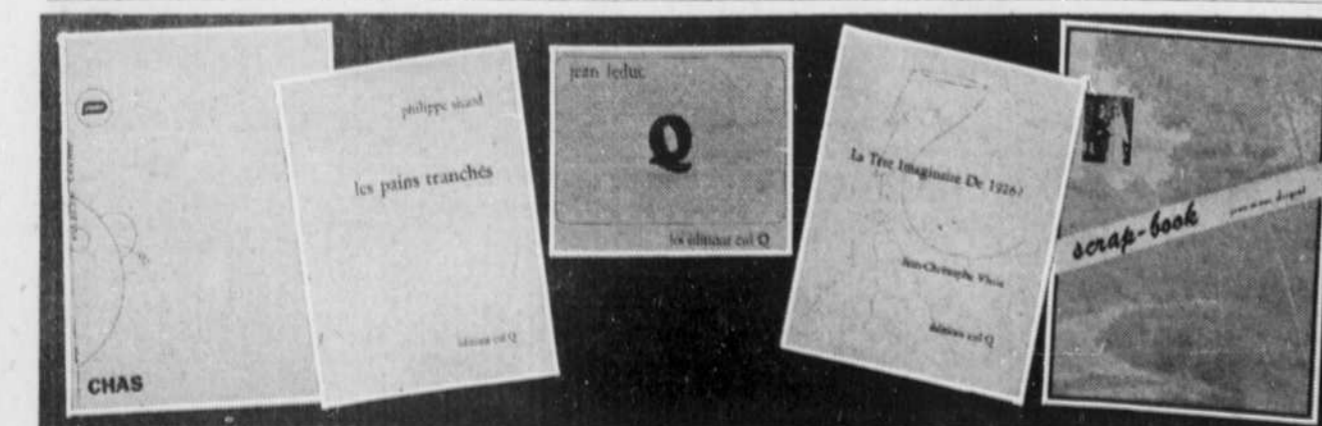
"Manon last call et Joualez-moi d'amour": à voir ou à revoir, pour le jeu étonnant de Guy Godin, pour l'humour et la satire de Jean Barbeau. La révélation des étonnants pouvoirs du joual! (au Patriote en Haut).

"Riel": un super-spectacle historique à quarante personnages. C'est lourd, mais non sans qualités. Albert Millaire fait revivre un héros, Louis Riel, dans une mise en scène signée Jean Gascon. (au CNA, Ottawa).

"Petit Pétaut et le monde": un Michel Garneau qui sent passablement l'exercice, sans être dénué d'intérêt. Petit Pétaut, chien triste, nous montre son monde d'être en chaises roulantes. (au Centre d'Essai de l'Université de Montréal).

"La Sagouine II": impossible d'être déçu. Viola Léger excelle jusque dans les moindres tics. A l'enseigne du quotidien, la Sagouine, femme de ménage, nous parle. Un très bon spectacle. (au Rideau-Vert).

A.G.



Une nouvelle maison d'édition

Des textes transgressifs
Une idéologie d'avant-garde
Des prix... de gauche

Diffusion: Librairie Deom, 1773 rue St-Denis
Les Editions Cul Q
C.P. 1658, bureau postal B
Montréal

à paraître:
Promenade modern style de Claude Beausoleil
Généraliques d'Alain Fiset
La pseudo gauche québécoise de Jean Leduc
de Luc Lecompte
Travsurst de Claudine Chisloup
Extraits de lettres pour soirs cervés de Jean-Guy Prince

les ARTS plastiques

L'expo Time Canada: "Peintres canadiens actuels"

par CLAUDE GOSSELIN

Un panorama de la peinture canadienne actuelle nous est présenté au Musée d'art contemporain, grâce à l'initiative de Time Canada Ltd. Quarante-six artistes, regroupés selon les cinq grandes régions du Canada (l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie) exposent quatre-vingt-cinq oeuvres récentes, réparties dans toutes les salles de musée. C'est dire l'importance des formats présentés, et l'ampleur donnée à cette manifestation.

Au premier contact, on s'aperçoit vite que la peinture contemporaine canadienne se rattache à la non-figuration, même si, ici ou là, une oeuvre vient

rapporter l'exception à la règle. Cette non-figuration s'appellera pour les uns expressionnisme abstrait, pour les autres abstraction lyrique, ou encore automatisme, "action painting", "hard edge", "plasticienne, optique, ou minimaliste. Autant de noms donnés à des mouvements artistiques élaborés au cours de vingt-cinq dernières années sur la scène internationale et qui témoignent de la connaissance qu'en ont les artistes du Québec et du Canada, de même que l'intérêt qu'ils ont pris parfois à présenter et à défendre les mêmes préoccupations picturales et visuelles.

Il serait prétentieux de vouloir porter des jugements sur les

réussites d'individus ou de groupes dans la mise en pratique des nombreux types de peinture énumérés. La présentation d'une ou deux oeuvres par artiste, choisies souvent à des périodes différentes, nous interdit toute comparaison valable. Par contre, il nous est possible de faire ressortir certaines caractéristiques d'ensemble de l'exposition. Par exemple, comment les régions se présentent-elles l'une par rapport à l'autre?

Mais auparavant, signalons que le choix des oeuvres pour chaque région a été fait par un conservateur de la région-même, et que chacun d'entre eux est conscient qu'il n'a pas ni pu témoigner de toute la peinture de son territoire. Les remarques qui suivent pourraient être tout autres s'il s'agissait d'un choix d'oeuvres différent mais aussi représentatif de chaque région.

D'abord, la structure régionale de l'exposition ne se retrouve pas dans l'image que donnent les oeuvres réunies. Sans indication précise, il serait difficile de dire où commence la section Atlantique et où se termine celle de l'Ontario. De fait, il est assez arbitraire de vouloir monter une exposition sur la peinture en se servant d'une base géographique. D'une part les moyens de communications actuels ont aboli les frontières naturelles, et d'autre part, il est

reconnu que les artistes se déplacent régulièrement. Aussi n'est-il pas surprenant de voir Kurelek, Albertain vivant maintenant à Toronto, représenter l'Ontario, Rita Letendre, Québécoise vivant à Toronto, représenter le Québec, Art Green, Américain de Chicago vivant à Vancouver, représenter l'Ouest.

Néanmoins, deux régions semblent donner une image structurée et réfléchie d'elles-mêmes. Il s'agit de l'Ouest et du Québec. Dans le cas de l'Ouest, l'accent est mis sur la figuration. Sur les dix oeuvres présentées, une seule (celle de Brian Fisher) ne contient aucun élément figuratif. On pourrait

croire que cela est dû à la jeunesse des artistes et à leur désir d'approfondir une nouvelle figuration, mais tel n'est pas le cas, puisque les plus vieux — comme Shadolt, Onley et Smith — maintiennent ce lien visuel avec la réalité. Au Québec, Madame Fernande Saint-Martin, directrice du Musée d'art contemporain, a fait le choix des oeuvres. Elle a misé juste en mettant l'accent sur les Plasticiens. Non seulement il appert que les recherches sévères faites au Québec sur la notion d'espace pictural et de rythme des couleurs ne se sont pas faites ailleurs au Canada, mais encore le choix des tableaux montre jusqu'à quel

point les différents artistes touchés sont personnels dans leur oeuvre. Il en ressort une image picturale où la ligne et les plans monochromes ont une importance première. Vu sous cet angle, le Québec n'est pas "une province comme les autres."

Le parti-pris de madame Saint-Martin aurait peut-être dû guider toute l'organisation de cette exposition. Afin de circonscrire la peinture actuelle au Canada, il aurait été plus sage de déterminer les différentes recherches picturales faites par les artistes d'ici, d'où une exposition par thème plutôt qu'une exposition par régions géographiques.

Des textes plus précis que ceux que nous pouvons lire dans le catalogue actuel auraient pu être réalisés, chaque conservateur s'attachant à préciser une recherche picturale.

L'exposition des "Peintres canadiens actuels" reste par contre un des rares aperçus de ce qui s'est fait au Canada dans le domaine pictural. La dernière exposition du genre remonte à 1967. On ne peut que souhaiter que se multiplient de telles expositions au Canada et au Québec, car leur rareté crée des injustices: les sélections qui valent aux expositions ont toujours le défaut de laisser de côté des artistes très compétents.

Les trois grands secrets de Michel-Ange, demi-millénaire

par ANDRÉ CHASTEL

PARIS — On possède sur Michel-Ange une masse de documents peu ordinaire, mais il n'y a guère de chances qu'elle puisse augmenter beaucoup... Il a certainement voulu laisser une certaine image de lui-

même, toute en mouvements contraires, comme ses statues, en tenant de temps en temps des propos, qui ont été avidement recueillis, sur les trois thèmes dont il a fini par faire les trois grands secrets de sa vie:

l'amour, la sculpture, la mort. La génération de Barré, de Romain Rolland, de Rilke, a su par coeur ces phrases sur le foudroyant devant la beauté, sur le geste primordial du marbre qui libère la figure ensevelie dans le bloc, sur le destin qui nous habite. G.-F. Contini a judicieusement observé que les thèmes où apparaissent ces thèmes ne sont pas des cris du coeur romantiques mais des exercices littéraires pas toujours très originaux, sur des arguments bien sûr chers à l'artiste. De fait, celui-ci semble bien avoir envisagé, vers 1545, la publication d'un recueil de vers.

miliales. Une édition définitive et soignée en a été entreprise par P. Barocchi et R. Ristori (trois volumes parus sur six, éd. Sansoni). Tout s'y trouve: conseils, récriminations, questions d'argent, remerciements pour un panier de poires, maladie, longues recommandations pour les marbres, explications tatilomnes... Un trésor pour les biographes. Michel-Ange n'y apparaît pas comme quelqu'un de tout repos. On a publié, il y a quelques années, les *Ricordanze* d'un prieur de Saint-Laurent, G.-B. Figiovanni: celui-ci, dans les mois difficiles de 1530, où, la ville étant tom-

arts, c'est-à-dire d'en changer le cours. Quand il produit une maquette pour Saint-Laurent de Florence, dessine une fenêtre pour le palais Farnese, articule l'abside de Saint-Pierre, nous sommes loin de nous rendre compte des forces mises en jeu. Elles demandent une interprétation précise et forte. Selon B. Zevi, Michel-Ange se trouve à l'égard des formules du Quattrocento dans la même position que l'architecte moderne en face du "rationalisme" dépasse, c'est-à-dire contraint d'aller "au-delà". Mais, rappelle J. Ackermann, contrairement à ce qu'on croit souvent, il n'a à sa disposition ni théorie ni système. Les structures anti-

ques, les partis modernes les programmes, ne s'ajustent pas. Il faut admettre des mouvements contradictoires. Il faut inventer.

L'architecte était supposée vivante, comme un organisme. Le principe même, le moteur de cet art, c'est une conscience intense et précise des possibilités du corps humain. Rien sans doute de plus opposé aux préoccupations des modernes — sauf, peut-être, dans le domaine de la photographie. Mais, si l'on ne restitue pas à Michel-Ange l'obsession de cette forme — signe primordial de ce "chiffre" universel, comme eût dit Focillon, — on ne pénètre pas chez lui et

la porte se ferme. Comme l'a bien marqué Lord Clark dans un beau livre (Londres, 1956), qui est un peu passé inaperçu en France, cela commence avec les batailles d'hommes nus — conduisant au carton de la Bataille de Cascina pour la grande salle du Palais Vieux non réalisée (et cela vaut peut-être mieux!); — puis alternativement en peinture et en sculpture dans les démonstrations stupéfiantes de la Sixtine: les ignudi du tombeau de Jules II; les esclaves, des figures couchées de la chapelle Médicis, du Jugement dernier. Et chaque fois un nouveau style.

Pour Malraux tout se joue là; comme on peut le lire mainte-

nant dans *L'irréel* (Gallimard, 1974), la beauté sculpturale mais sans cesse renouvelée du nu — et c'est du nu viril qu'il s'agit, avant tout — emporte tout; elle marque l'avènement décisif d'un art "né pour l'admiration" et non plus pour le sacré, c'est-à-dire l'espèce de glissement qui rend seul intelligible toute la suite. Mais est-ce si clair dans les motivations de l'artiste? Son souci d'orchestrer les grandes compositions avec des figures non de *putti*, d'enfants-ornements, d'angelots, comme on le faisait partout, mais de beaux adolescents, n'est certes pas inexplicable. Mais que signifie son obstina-

(suite au verso)

FOYER DES ARTS EATON
9^e ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Exposition
Claire Fautoux
du mercredi 29 janvier au samedi 8 février

Collection d'artistes canadiens réputés tels que
Léo Ayotte, M. Favreau, J. Marc Blier, G. Pfeiffer, R. Simpkins, G. M. Rae et autres

EATON

À LA MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE

160 est, rue Notre-Dame
Montréal
Tél. : 861-2658

DU 25 JANVIER AU 24 FÉVRIER 1975

MARCEL LAPOINTE
gravure

DENYS AREL
collage et acrylique

ENTRÉE LIBRE
la maison est ouverte tous les jours de 12h à 18h



"Vierge et enfant"

Ce qui n'était pas prévu pour la publication, ce sont les lettres, qui sont surtout des billets d'affaires ou des épîtres fa-

bée, les partisans d'Alexandre de Médicis voulaient exécuter Michel-Ange, l'avait caché et sauvé. Il conclut ses souvenirs sur le grand homme irrité par ces mots: "Job ne l'aurait pas supporté toute une journée."

Michel-Ange exerce une fascination exactement inverse de celle de Léonard, qu'il détestait. C'est le prestige de l'art-poésie opposé à l'art-science. La tentation de l'interprétation philosophique est d'autant plus forte que les oeuvres sont toutes d'une saisissante complexité. On a beaucoup écrit naguère sur l'inspiration savante, les notions néo-platoniciennes, les formules dantesques, les images bibliques qui ont pu le porter. Mais la tendance est plutôt maintenant déflationniste. C'est d'un historien de la philosophie, E. Garin, qu'est venu l'avertissement de ne pas étouffer sous les constructions d'une iconologie rigide des oeuvres incroyablement ambitieuses sans doute mais où la pensée ne reconnaît que la médiation des formes. Si l'on interroge celles-ci, il ne faut surtout pas mettre à part l'architecture. Michel-Ange possédait la capacité d'intervenir victorieusement dans tous les

Galerie nationale du Canada
Musées nationaux du Canada

Angle des rues Elgin et Albert, Ottawa
(613) 992-4636

L'IMAGE EN CHANGEMENT: ESTAMPES DE FRANCISCO GOYA
jusqu'au 16 mars

Cette exposition de plus de 250 oeuvres a été organisée par le Museum of Fine Arts de Boston, seul autre musée qui la présente. C'est sans doute l'exposition la plus vaste et la meilleure jamais assemblée pour cette facette de l'oeuvre de Goya.

Entrée libre
Catalogue : \$10.00

Heures: dimanche: 14h à 18h
lundi: jour de fermeture
mardi et jeudi: 10h à 22h
mercredi, vendredi et samedi: 10h à 18h.

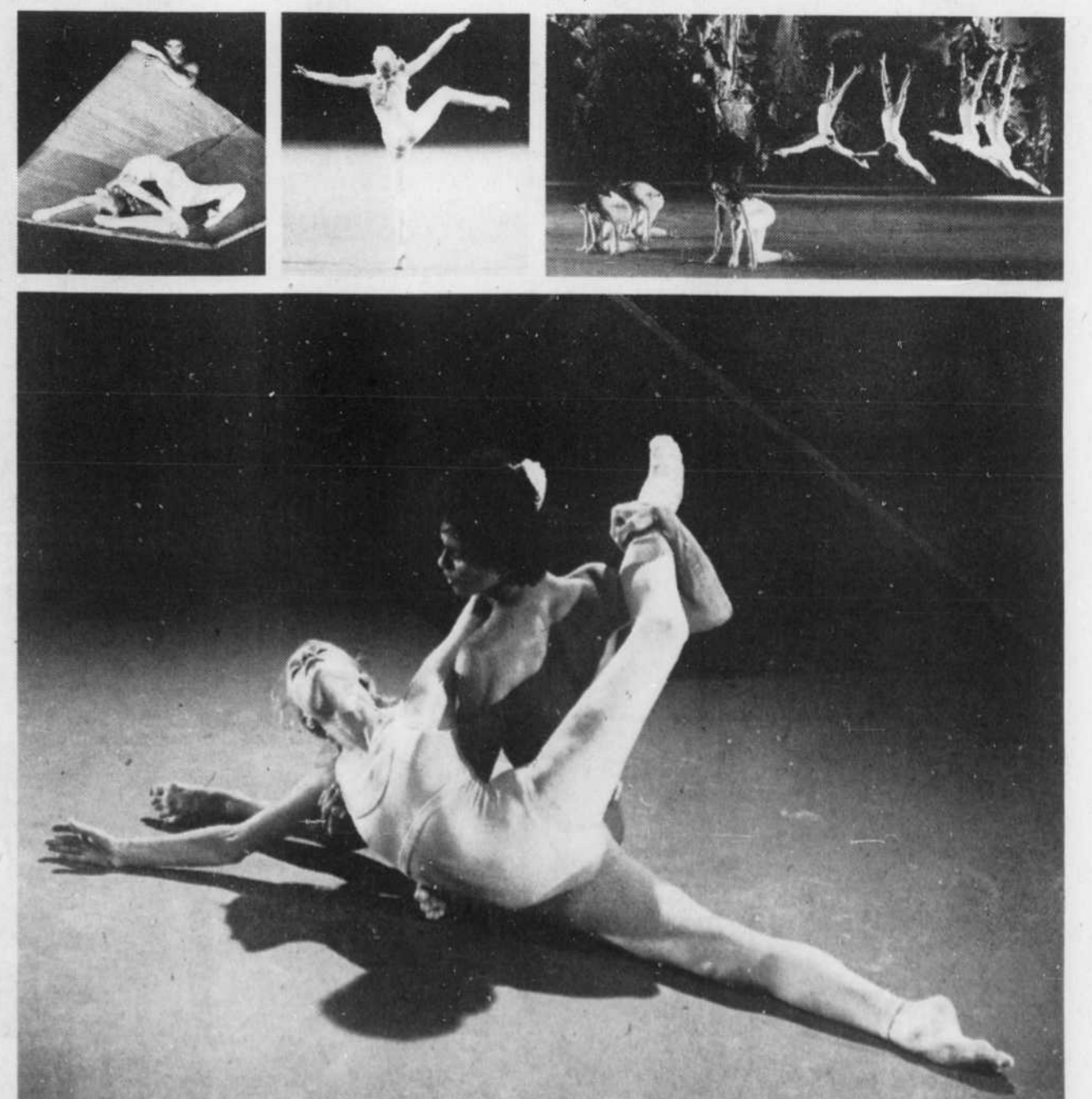
Les Beaux Dimanches Loves, avec les Grands Ballets Canadiens Le 26 janvier à 21h30

Spectacle consacré aux différentes manifestations de l'amour où musique, poésie et gestes se mêlent en un chant profond.

En première partie: "Au delà du temps", ballet du chorégraphe Brian Macdonald sur la musique du compositeur américain Paul Creston, dansé dans un décor créé par l'artiste montréalais Fernand Toupin.

En seconde partie: "Deux êtres rayonnants de Leonard Cohen", conçu et chorégraphié par Brian Macdonald dans un décor du sculpteur de Winnipeg Ted Bieler. Montage sonore du torontois Harry Freedman, avec la participation du soprano Mary Morrison.

Danseurs solistes: Erica Jayne et Tanju Tuzer; Annette av Paul et Guillermo Gonzalez. Direction artistique: Ludmilla Chiriaeff et Fernand Nault. Direction musicale: Vladimir Jelinek. Réalisation: Pierre Morin.



A la télévision de Radio-Canada

Si Buonarroti s'était naturalisé Français . . .

suite de la page précédente

tion à déployer le nu intégral non seulement pour un monument public comme le David de Florence (Donatello l'avait fait), mais pour une statue d'église, comme le Christ de la Minerve et, en peinture, sur un immense mur d'autel, avec le Jugement dernier?

Dans ce dernier cas, ce fut un beau scandale, qu'on se contente un peu trop facilement de rapporter à la nouvelle atmosphère de bigoterie, née avec la Contre-Réforme. Un théologien, dont l'artiste, très préoccupé de spiritualité, comme chacun sait, avait suivi les leçons au couvent de Saint-Sylvestre, écrit, comme à regret, en 1551: "Il y a de notre temps un peintre-sculpteur extraordinaire du nom de Michel-Ange, admirable dans la représentation de la nudité et des Pudenda. J'en fais l'éloge du point de vue de l'art, mais c'est un trait que je condamne violemment et que je déteste." La tempête de protestations sur l'indécence de cette exposition de nus fut telle que la congré-

tion du Concile demanda en 1564 qu'ils fussent voilés, sinon détruits. Les interventions eurent lieu tout de suite après la mort du peintre. Le praticien qui a restauré l'ouvrage, il y a trente ans, a compté trente-six figures auxquelles les "braghettoni" ont ajouté des draperies. Mais la suspicion subsistait. Vers 1570, un jeune peintre venu de Venise, et qu'on nommait déjà le Greco, n'hésitait pas à déclarer que si l'on jetait bas cet ouvrage, il se faisait fort de le refaire avec plus de décence et autant d'art... Le beau prétexte! Ce n'est pas un racontar tardif, comme aimeraient le penser les historiens espagnols, qui ont beau jeu à souligner tout ce que le Greco a dû précisément à Michel-Ange. Mais les figures du toledan montrent bien, par leur irréalité vibrante, tout ce qu'il a voulu corriger. L'interdit du parti adopté dans le Jugement reste singulier. Affichage de virtuosité, dira un contemporain, "comme un amoureux qui se croit tout permis". Ou plutôt volonté de

donner le choc violent qui provoque la sublimation nécessaire? Il y a des oeuvres qui défient notre analyse, si souvent naïve, du subconscient.

Les vraies découvertes sont évidemment ici très rares. En dehors du Crucifix de bois de Santo-Spirito, travail de prime jeunesse, identifié en 1962 et d'un nouvel Esclave ébauché dans sa gangue, reconnu en 1965 par Tolnay. Il n'y a eu que des propositions impossibles à retenir. C'est peut-être en France que des découvertes seraient concevables. En septembre 1959, ayant brusquement fui Florence assiégée par les armées impériales, Michel-Ange avait manifesté l'intention de se rendre auprès de François Ier. Que serait-il arrivé s'il n'avait pas — non moins brusquement — fait demi-tour? Sans nul doute un beau soubresaut pour l'art français, dont Fontainebleau ne peut donner qu'une petite idée. L'affaire devait être assez sérieuse, car un Hercule de marbre fut précisément cédé à cette même date, 1529, par la seigneurie républicaine à François Ier. Ce qui a permis à Ch. de Tolnay de supposer un dessous "politique" à la "fugue" de l'artiste. De fait, chaque fois qu'il y avait une résistance au pouvoir autoritaire de la nouvelle branche médicéenne, appuyé par Charles-Quint, le recours aux contrepoids français allait de soi. C'est ainsi que les deux Esclaves (aujourd'hui au Louvre), vestiges du tombeau de Jules II, furent données à Roberto Strozzi, en exil à Lyon, qui les offrit à Montmorency. A la fois acte de gratitude personnelle, geste politique et hommage à la France.

Les princes — et les prélats — français se promenaient beaucoup en Italie. Après tout, c'est un cardinal gascon qui commanda au jeune sculpteur de vingt-deux ans la Pietà pour la chapelle des rois de France. Un grand seigneur s'efforça quelques années plus tard d'acquiescer un David de bronze, qui vint en 1508 à Blois chez le trésorier du roi, puis au château de Bury. Plus tard encore la Leda grandiose que Michel-Ange refusa à Alphonse d'Este fut amenée en France par un élève et fascina la cour. Si tout s'était bien passé, on aurait donc dû trouver dans ce pays au moins cinq oeuvres de Michel-Ange, sans compter les dessins. Mais l'Hercule qui ornait le jardin de l'Étang à Fontainebleau, le fin David — qu'on devine à tra-

vers un dessin du Louvre. — ont été purement et simplement perdus; la Leda indécente et superbe, peut-être détruite; les Esclaves sauvés de justesse de la vente en 1794.

Légereté, indifférence? Oui, mais avec quelque chose de plus révélateur. Comme J. Thuillier l'a mis en évidence autrefois, il y a eu en France au dix-septième siècle une violente réaction dans les milieux académiques contre le dessin tourmenté, les "extravagantes contorsions" et ce qu'on appelait d'un terme accablant le "libertino" de Buonarroti. Et l'on faisait les mêmes objections à l'architecture trop musclée de Saint-Pierre de Rome qu'au contour trop affirmé des prophètes de la Sixtine. Tout cela faisait horreur. Certes, il y a eu, depuis, la contre-doctrine pré-romantique du "sublime" et celle des "droits du génie" défendue par Delacroix et surtout par Rodin. Mais ont-elles annulé cette espèce de répulsion française pour la "boursoillure" et le "gigantisme"? On se le demande. Qu'on les excuse ou qu'elles subjugent, les grandes créations paradoxales et intranquillantes sont nos révélateurs.



Sol vous invitationne à son nouveau spectacle

"Rien détonnant!"

du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hres billets: \$2.50 à \$6.00

EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

les EXPOSITIONS

Joseph Svoboda: Mini retrospective de l'oeuvre d'un grand designer-scénographe et concepteur en environnement audiovisuel. Svoboda est le créateur de Lanterna Magika, spectacle qui fit partie de l'Expo '67. Gens de la scène et animateurs en audio-visuel ont tout intérêt à prendre connaissance de cette oeuvre. Les réalisations de Svoboda ont été vues sur les plus grandes scènes artistiques à travers le monde. A la Maison de Radio-Canada, salle Papineau, 1400 est, boul. Dorchester à Montréal. Jusqu'au 30 janvier; entrée libre.

La tapisserie: Au Québec, peu d'ouvrages consacrés aux arts traitent de la tapisserie, malgré le nombre toujours croissant de lissiers compétents chez nous. Aussi, pour connaître ce qui se fait, faut-il parcourir les expositions. A la Galerie La Réleve, Denise Bossé, Michèle Fontaine, Marcel Marois et Danielle Vaillancourt exposent en groupe. Au Cercle universitaire de Montréal il s'agit de Jacques Blackburn.

Le musée McCord: les expositions en cours jusqu'en avril 1975 sont, 1. "Gens et lieux", aquarelles et estampes du 18e et 19e siècles (de la collection du musée); 2. "La construction du Pont Victoria à Montréal", 19 grands clichés et 29 vues stéréoscopiques datant de la période 1858-1860; 3. "L'art populaire du Québec", de très beaux objets réalisés par des gens qui ne sont pas des artistes professionnels mais qui n'en sont pas moins des artistes dans l'âme; au 690 ouest, rue Sherbrooke, les vendredi, samedi, dimanche entre 11 et 18 heures. Entrée libre.

Université McGill Faculté de Musique
concert en honneur du dixième anniversaire

STUDIO DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

oeuvres de: Metamusic, Anhalt, Hambraeus, Pedersen, Lanza
direction: Alcides Lanza, Eugene Plawutsky

le vendredi 31 janvier 1975 20h30
Renseignements: 392-4501 Salle Redpath Billets: \$2, \$1

L'ECOLE NATIONALE DE BALLET
111 MAITLAND ST. TORONTO, ONTARIO M4Y 1E4

BETTY OLIPHANT DIRECTRICE ET PRINCIPALE

AUDITIONS

L'Ecole Nationale de Ballet est une école et un pensionnat offrant un enseignement général et une formation professionnelle de danse aux élèves de la cinquième à la douzième année. Le programme d'études générales s'aligne sur celui qui est approuvé par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Des effectifs réduits des professeurs doués et dévoués et un programme enrichi permettent à chaque élève de développer ses talents au maximum.

DANS MONTRÉAL, 2MARS, 1975

Seuls les candidats s'intéressant à un entraînement professionnel devraient s'y présenter. La priorité est accordée aux candidats les plus jeunes de l'âge de 10 ans entrant en cinquième année. Expérience préalable n'est pas requise à cet âge. Aide financière est disponible si nécessaire.

LES DEMANDES D'INSCRIPTION DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES PAS PLUS TARD QUE LE 6 FÉVRIER, 1975.

école nationale de théâtre

auditions
pour l'année scolaire 1975-76

section interprétation
section décoration
section technique

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 28 FÉVRIER

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT: 5030, rue SAINT-DENIS Montréal, Qué. H2J 2L8 Tél. 842-7954

ORCHESTRA

suite de la page ci-contre

pionniers.

Une importante distinction s'impose donc. D'une part, si l'on parle d'histoire de l'Orchestre symphonique de Montréal, l'année de fondation véritable ne peut être autre que 1935, année de son premier concert et suivie d'une suite de saisons ininterrompues. Dans ce sens, 1975 a marqué son 40ième anniversaire et il ne saurait en être autrement sans que la vérité historique soit faussée.

D'autre part, si l'on parle d'histoire de la musique symphonique à Montréal, il faut alors donner à chacun le crédit qui lui revient: Douglas Clarke et le Montréal Orchestra et J.-J. Gagnier et son Orchestre symphonique de Montréal de 1924-29. Il faudrait aussi tenir compte des pionniers: Guillaume Couture, et surtout J.-J. Goulet, qui assurèrent périodiquement une activité symphonique ici entre 1894 et 1920.

Combien de temps prenez-vous pour marcher le mille?

En forme... la seule vraie façon de vivre.

Le Groupe de la Place Royale
danse moderne
théâtre Contours
453, rue St. François Xavier (Vieux-Montréal)
programme 1 du 8 au 16 janvier programme 2 du 17 au 25 janvier programme 3 du 26 au 31 janvier
billets \$4.50 étudiants \$2.50
réservations: 286-6315

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE

LES GRANDS EXPLORATEURS

MAGICKENS & LAMAS DES HIMALAYAS
PAR LOUIS MAHAUDER

30 janvier au 3 février
Matinée samedi 1er février à 14 hres

BILLETS: \$3.00 et \$2.00 (étudiants)
En vente au PLATEAU à compter du 27 janvier de 12.00 hres à 18.00 hres. A compter du 30 janvier jusqu'à 21 hres.

RENSEIGNEMENTS: 284-32222 et 0151

SALLE LE PLATEAU 3710 Calixa Lavallée Parc LAFONTAINE
St-Thérèse, Auditorium Lionel Groulx. Mardi 28 janvier 1975 à 20.30 hres. Tél.: 430-3120-3174

de DENYS ARCAND

14 ANS Adultes

Un film à la fois humain et brutal.

gina
AVEC CELINE LOMEZ CLAUDE BLANCHARD
FREDERIQUE COLIN PAULE BAILLARGEON GABRIEL ARCAND ROGER LEBEL
PARTICIPATION DE DONALD LAUTREC PRODUCTION CARLE LAMY DISTRIBUTION CINEFIS

À L'AFFICHE!

CINEMA CHATEAU O LAVAL
32 Denis & Bélanger 271 4400 Centre d'achat LAMAY 688-0104

GREENFIELD PL. VERSAILLES PARC-Verdun
Pl. Greenfield Park 671 6129 7255 Sherbrooke 353-1818 728 de l'Église 768 2509

VENUS MASKA IMPERIAL DU NORD CAPITOL CAPITOL ROYAL
JOLIEVILLE MONTREAL ST-JEAN ST-JEAN ST-JEAN ST-JEAN ST-JEAN

À QUÉBEC, APRÈS 89 REPRÉSENTATIONS À GUICHETS FERMÉS EN 10 JOURS • 17,500 SPECTATEURS

La Compagnie **Jean Duceppe**
en collaboration avec S.M.S.

29 jan. au 23 fév.

CHARBONNEAU ET LE CHEF

Jean-Marie Lemieux
Jean Duceppe
Lionel Villeneuve
Yves Létourneau

Mise en scène: Paul Hébert
Décors et costumes: Paul Bussièrès

de John Thomas McDonough
adaptation de Paul Hébert et Pierre Morency

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

CONCERTS

L'Opéra Complet
ROSTROPOVICH

3 FÉVRIER 20H.30

GALINA VICHNEVSKAYA
Soprano de l'Opéra Bolshoi

MSTISLAV ROSTROPOVICH
au piano
Oeuvres de Tchaikovsky-Stravinsky-Moussorgsky

24 FÉVRIER 20H.30

Vladimir ASHKENAZY
Pianiste

18 MARS 20H.30

Billets: \$8.00 \$7.00 \$6.00 \$4.00 \$3.00
Nombre limité de billets à demi-tarif sur \$7: enfants, étudiants & Âge d'Or.

VENTE ET COMMANDES POSTALES:
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
1822 ouest, Sherbrooke, Montréal

CHARGEX 932-2234

N.B.: La vente des billets à Place des Arts et Mtl Trust P.V.M. commence un mois avant le spectacle.

SALLE WILFRID-PELLETIER

théâtre du rideau vert: Dès le 30 janvier

Yvette Brind'amour
Françoise Faucher
Louise Turcot
Hubert Noël
Claude Préfontaine
Vincent Davy
Lenie Scoffié

Mise en scène
Danièle J. Suissa

de J.B. Priestley

VIRAGE DANGEREUX

Metro Laurier, sortie Gifford 4664, rue St-Denis Réservation: 844-1793

28 comédiens sur scène

TOURNÉE TRIOMPHALE

250 REPRÉSENTATIONS
210,000 SPECTATEURS

la MUSIQUE

La controverse du Montreal Orchestra

par GILLES POTVIN

Certains lecteurs du "Devoir" ont été étonnés de ne pas trouver de compte rendu du concert de l'Orchestre symphonique de Montréal du 14 janvier dernier, concert qui marquait le 40^{ème} anniversaire de fondation de l'OSM et qui fut dirigé par Franz-Paul Decker avec la participation du flûtiste Jean-Pierre Rampal comme soliste. La vérité est que le compte rendu s'est perdu en chemin, sans qu'il en reste une copie disponible. On me permettra donc de consigner ici, pour la postérité, le fait que "Le Devoir" était effectivement présent à ce concert historique au cours duquel Decker a dirigé une exécution très belle, expressive et nuancée, de la symphonie "Inachevée" de Schubert ainsi qu'une brillante traduction des "Métamorphoses" symphoniques de Weber de Hindemith. Rampal, comme à l'accoutumée, a été éblouissant dans le concerto de Khatchatourian, bien que l'oeuvre elle-même ne soit pas particulièrement distinguée. Avant le concert, le public a assisté à une brève cérémonie au cours de laquelle on a rendu hommage au président à vie de l'OSM, M. Jean-C. Lallemant ainsi qu'à deux musiciens de la première heure, les violonistes Roméo Mastrocola et Isaac Braunstein, tous deux encore associés à l'OSM.

Le programme imprimé comprenait plusieurs photos des anciens directeurs artistiques de l'OSM, notamment Désiré De Fauw, Wilfrid Pelletier, Otto Klemperer, Zubin Mehta et Igor Markevitch ainsi que des textes en hommage à l'OSM de la part des critiques musicaux de quatre quotidiens montréalais, MM. Claude Gingras ("La Presse"), Eric McLean ("The Montreal Star"), Jacob Siskind ("The Gazette") ainsi que le signataire de ces lignes.

De ces textes, celui de mon distingué collègue du "Montreal Star" m'a particulièrement frappé et a également suscité des réactions dans certains milieux francophones. Au lieu de rendre à l'OSM l'hommage qui convient en une telle circonstance, Eric McLean, dans son texte qu'il intitule "The MSO's Missing Years", s'emploie de nouveau à défendre une thèse qu'il affectionne voulant que l'OSM actuel, fondé en 1935 sous le nom d'Orchestre de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal, devrait reconnaître que ses origines véritables remontent à 1930, année de fondation du Montreal Orchestra, à cause du fait que les deux orchestres employaient sensiblement les mêmes instrumentistes. Dans un article précédent, j'ai expliqué que l'ancien OSM est né d'une scission avec le Montreal Orchestra, lequel était réfractaire à l'engagement de solistes québécois, notamment des gagnants du Prix d'Europe. De 1935 à 1941, les deux orchestres se disputèrent l'appui du public montréalais, le Montreal Orchestra devant à ce moment baisser pavillon devant l'orchestre de "l'est de la ville", maintenant notre OSM.

Eric McLean est d'avis que toutes ces querelles du passé devraient être oubliées que l'OSM devrait à l'avenir "ajuster ses dossiers" et donner à Douglas Clarke, qui fut le chef du Montreal Orchestra durant ses onze ans d'existence, "une place d'honneur parmi ses directeurs artistiques". Dans le "Montreal Star" du 13 juillet 1974, M. McLean s'était fait le défenseur de cette même thèse dans un long article intitulé "The Mystery of the MSO's missing years".

Certains des arguments de mon distingué collègue semblent tout à fait fondés. Il est vrai que les deux orchestres utilisaient pratiquement les mêmes instrumentistes mais il semble que la filiation des deux organismes s'arrête là. Les deux orchestres étaient placés sous la direction de conseils d'administration entièrement diffé-

rents et jouaient dans des salles différentes. Ce qui est plus important, c'est que les deux organismes étaient animés de points de vue fort différents, divergents même en ce qui concerne la promotion des solistes et chefs d'orchestre montréalais, québécois ou canadiens.

Il ne saurait être question d'amoindrir la rôle important joué par le Montreal Orchestra, surtout dans la période qui a précédé la formation de l'OSM. Un document des plus intéressants préparé par M. Albert E. Bishop, autrefois associé à l'administration du Montreal Orchestra, nous éclaire sur l'activité de cet ensemble à une époque de crise économique alors que l'existence d'une formation symphonique devait certes être le moindre des soucis. Jetés sur le pavé lors de la venue du film sonore, les instrumentistes affectés jusque là aux théâtres montréalais qui arriva à donner un grand total de 163 concerts réguliers au cours desquels Montréal entendit pour la première fois les quatre symphonies de Brahms, notamment, ainsi qu'une vaste quantité d'oeuvres diverses de compositeurs comme Sibelius, Berlioz, de Falla, Ravel, Wagner, sans compter de nombreux compositeurs britanniques comme Elgar, Bax, Delius, Walton, Warlock, etc. D'éminents solistes se firent également entendre avec le Montreal Orchestra et la liste qu'en donne M. Bishop est probante et nous éclaire sur la qualité de cet orchestre des années 30.

La ou il est permis d'être en désaccord avec Eric McLean c'est lorsqu'il attribue à Douglas Clarke le mérite quasi exclusif d'avoir préparé les musiciens à la discipline symphonique au point où en 1935, quand l'OSM donna son premier concert, il aurait trouvé un orchestre tout prêt, grâce aux efforts et au travail de Clarke. Il convient de préciser ici que Douglas Clarke, de naissance et de formation anglaise, était avant tout un chef de chœur et qu'il avait peu d'expérience comme chef d'orchestre au moment où il prit en main le Montreal Orchestra. Il était venu au Canada en 1927, à Winnipeg, comme chef de chœur et organiste et en 1929, il avait été nommé directeur du Conservatoire McGill, devenant le doyen de sa faculté de musique l'année suivante. M. Bishop le précise lui-même quand il dit: "Dans les premières années, les membres de l'orchestre avaient très peu d'expérience de la musique symphonique tout comme Clarke lui-même en avait peu comme chef d'orchestre."

Il semble donc exagéré de prétendre que c'est Clarke seul qui a formé les musiciens venus, cinq ans plus tard, jouer à la salle du Plateau. La vérité est qu'il existait à Montréal, avant 1930, un substantiel noyau d'instrumentistes qui possédaient une bonne connaissance du répertoire symphonique. Si l'on doit reconnaître l'apport de Douglas Clarke et du Montreal Orchestra, on doit également reconnaître celui d'un organisme qui s'appelait justement Orchestre symphonique de Montréal et qui avait été mis sur pied en 1924 par J.-J. Gagnier donnant des concerts sous ce nom jusqu'en 1929, un an avant la fondation du Montreal Orchestra.

Bien sûr, cet Orchestre symphonique de Montréal des années 1924-29 n'eût jamais l'envergure du futur Montreal Orchestra, ni de celui de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal. Il donnait trois ou quatre concerts par an à la salle Windsor ou dans des cinémas et n'avait pas de système d'abonnement. Il semble toutefois que le public ne ménagea pas son appui à l'endroit de cette formation qui, elle aussi, ouvrait dans un contexte difficile.

J.-J. Gagnier était un musicien habile et expérimenté qui avait fait ses premières armes au parc Sohmer et qui dirigea longtemps la musique des Grenadiers Guards qui donnait elle-même des concerts publics au His Majesty's avec la participation d'éminents solistes. Avec cette musique militaire, Gagnier dirigeait des oeuvres comme l'ouverture "Leonore no 3" de Beethoven et à une occasion, il présenta un programme entièrement consacré à Wagner!

Avec son Orchestre symphonique de Montréal, Gagnier fit entendre des oeuvres comme "Mort et transfiguration" de Strauss; la marche funèbre du "Crépuscule des dieux" de Wagner, "Le Festin de la raigée" de Roussel, "Pastorale d'été" de Honegger, le scherzo "La reine Mab" de Berlioz, les cinq premières symphonies de Beethoven, la "Pavane" de Ravel et de nombreuses oeuvres classiques. Il est à noter que Gagnier détenait personnellement les droits sur le nom "Orchestre symphonique de Montréal" et ce n'est qu'au début des années 50 que l'orchestre actuel fut en mesure de l'utiliser.

Si l'on veut, comme Eric McLean le préconise, faire remonter à 1930 l'année véritable de la fondation de l'Orchestre symphonique de Montréal sous prétexte qu'il utilisa au début les mêmes musiciens que le Montreal Orchestra, il faudra également tenir compte de l'Orchestre symphonique de 1924-29 et associer J.-J. Gagnier, au même titre que Douglas Clarke au nombre de ceux qui en furent les véritables fondateurs.

les CONCERTS

Ce soir à 20 heures, à l'église du Messie, angle Sherbrooke et Simpson, Metamus Productions et l'université Concordia présentent l'ensemble vocal contemporain Avasia dans l'oeuvre célèbre de Karlheinz Stockhausen, "Stimmung". L'entrée est libre.

Demain, à 20 heures à l'église St. Andrew & St. Paul, angle des rues Sherbrooke et Redpath, l'ensemble vocal Tudor de Montréal présente un concert sous la direction de son chef, Wayne Riddell. On entendra la Messe en sol majeur et Sept Chansons de Francis Poulenc, "Choral Hymns of the Rig-Veda" avec harpe de Gustav Holst, quatre madrigaux de Ned Rorem ainsi que des oeuvres polyphoniques de la Renaissance française.

Mardi et mercredi, à la salle Wilfrid-Pelletier, reprises des grands concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal avec Pierre Hétu au pupitre qui dirigera la Symphonie no 10 de Chostakovitch ainsi qu'une oeuvre québécoise: "Projection" de Maurice Dela. Les solistes seront les duo-pianistes Victor Bouchard et Renée Morisset, qui joueront le Concerto en la bémol de Mendelssohn.

Vendredi, à 20 heures 30, à la salle Claude-Champagne, dans la série des concerts gratuits de Radio-Canada, on entendra l'Orchestre de Radio-Canada dirigé par Raffi Armenian. Le programme comprend la Symphonie no 7 de Beethoven et la suite "Ma Mère l'Oye" de Ravel ainsi que le Concerto pour hautbois et orchestre de Martinu avec Bernard Jean comme soliste.

FLQ

Offre nationale du film d'actualité "Les événements d'octobre 1970" Un film de Robert Young

Les événements d'octobre 1970

Une foule record à chaque représentation!

Les 29 et 30 janvier 1975
Cinéma Rivoli 6906, rue St-Denis

Entrée libre

Représentations à 5h30 p.m., 7h30 p.m., 9h30 p.m.

D'UNE VIOLENCE INSOUTENABLE

ARRABAL

Commencant le 31 janvier
Cinéma LE DAUPHIN

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU

Laissez-Passer et Carte d'Age d'Or non valables

Emmanuelle

Un film de JUST JAECKIN

18 ANS

VILLERAY
ST-DENIS, JARRY 388-5577

12.00 - 1.45 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Vincent, François, Paul et les autres...

POUR TOUS

YVES MONTAND
MICHEL PICCOLI
SERGE REGGIANI
GERARD DEPARDIEU

UN FILM DE CLAUDE SAUTET

TRES BIENTOT,
Cinéma CREMAZIE

années 1924-29 n'eût jamais l'envergure du futur Montreal Orchestra, ni de celui de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal. Il donnait trois ou quatre concerts par an à la salle Windsor ou dans des cinémas et n'avait pas de système d'abonnement. Il semble toutefois que le public ne ménagea pas son appui à l'endroit de cette formation qui, elle aussi, ouvrait dans un contexte difficile.

J.-J. Gagnier était un musicien habile et expérimenté qui avait fait ses premières armes au parc Sohmer et qui dirigea longtemps la musique des Grenadiers Guards qui donnait elle-même des concerts publics au His Majesty's avec la participation d'éminents solistes. Avec cette musique militaire, Gagnier dirigeait des oeuvres comme l'ouverture "Leonore no 3" de Beethoven et à une occasion, il présenta un programme entièrement consacré à Wagner!

Avec son Orchestre symphonique de Montréal, Gagnier fit entendre des oeuvres comme "Mort et transfiguration" de Strauss; la marche funèbre du "Crépuscule des dieux" de Wagner, "Le Festin de la raigée" de Roussel, "Pastorale d'été" de Honegger, le scherzo "La reine Mab" de Berlioz, les cinq premières symphonies de Beethoven, la "Pavane" de Ravel et de nombreuses oeuvres classiques. Il est à noter que Gagnier détenait personnellement les droits sur le nom "Orchestre symphonique de Montréal" et ce n'est qu'au début des années 50 que l'orchestre actuel fut en mesure de l'utiliser.

Si l'on veut, comme Eric McLean le préconise, faire remonter à 1930 l'année véritable de la fondation de l'Orchestre symphonique de Montréal sous prétexte qu'il utilisa au début les mêmes musiciens que le Montreal Orchestra, il faudra également tenir compte de l'Orchestre symphonique de 1924-29 et associer J.-J. Gagnier, au même titre que Douglas Clarke au nombre de ceux qui en furent les véritables fondateurs.

LE RETOUR - en français

d'un chef d'oeuvre cinématographique!

POUR TOUS

2001: L'odyssée de l'espace

UN FILM DE Stanley Kubrick

SEM. - SAM. 6.15 - 9.00

Cinéma 7art
722 0302
3180 rue BELANGER

DIM. 12.45 - 3.30 6.15 - 9.00

CJAD 800 BRINGS BACK MEMORIES

THELSON KAGAN PRODUCTION

ORCHESTRE Jimmy DORSEY

LEE CASTLE BOB EBERLY

LUNDI 20 h
27 JANVIER

Billets: \$5-\$6-\$7

à Montréal Trust P.V.M., Guichets PdA
Informations: 738-2711

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

7 REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La Compagnie

Jean Duceppe

en collaboration avec

CE SOIR

Mise en scène:
LOUIS-GEORGES CARRIER

LE SEA HORSE

D'EDWARD J. MOORE

traduction RENE DIONNE

avec
Denyse Filiatrault
et Jacques Godin

"C'est une grande soirée de théâtre. Un numéro de comédiens comme on n'en a jamais, ou très rarement, vu à Montréal. Cela ne s'explique pas très bien. Il faut le voir absolument."
Alain Pontaut, Le Jour

"C'est admirablement bien joué. J'avoue humblement que j'ai été ému à cette pièce comme jamais je ne l'ai été au théâtre. Une réussite totale."
France Nadeau, Bon dimanche, Télé-Métropole

UNE HISTOIRE D'AMOUR... FÉROCE DRÔLE PROVOCANTE

Unanimité des critiques

Directors: HUGO WUTRICH • Costumes: ALISON GREEN • Escalages: MICHEL BEAULIEU

Jusqu'au 26 JANVIER

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

les CINÉMAS

Gina: le troisième long-métrage de Denys Arcand (La maudite Galette, Réjeanne Padovani), évocation attentive et émouvante de la violence dans la société québécoise contemporaine, teintée d'amerume et mêlée aux propres expériences du cinéaste. Arcand n'a pas perdu sa conscience politique, mais il a appris à la subordonner aux exigences de son art, et à faire surgir la réflexion sociale des situations quotidiennes qu'il filme avec talent et précision. Des performances remarquables de Céline Lomez, Claude Blanchard et Donald Laforest. (Place Ville-Marie; Châtea; Versailles; Laval; Greenfield Park; Verdun).

The Godfather - Part II: L'exceptionnelle réussite d'un artiste-réalisateur parvenu à la maîtrise de ses moyens. Francis Ford Coppola, après avoir renouvelé le genre gangster envers et contre les clichés qui l'empoussièrent, a pu compléter son premier Godfather par une oeuvre encore plus riche de détails, de chaleur dramatique et de sens philosophique. Al Pacino, qui joue le même rôle que dans le premier film, et surtout Robert De Niro (Mean Streets) qui incarne son père à l'âge de vingt ans - au cours d'un magistral flashback - donnent des performances dignes du premier Parrain, Marlon Brando, absent cette fois. La montée sociale des Corleone en Amérique, conçue dans la violence de l'espoir et de l'ambition nue, se termine dans la violence du désespoir, et dans la sécheresse du cynisme (au Loew's).

Amacord: "Je me souviens" dans le dialecte natal de Federico Fellini. L'expression sensuelle et sentimentale en liberté: le cinéaste nous offre avec une maîtrise éblouissante et une candeur touchante, des scènes de son adolescence à Rimini, petite ville italienne au bord de la mer. Des tableaux sans suite "logique", et des personnages qui ne semblent pas connaître le véritable chagrin, dépeints avec tendresse, mais non sans complaisance. Une féroce parodie de l'Italie fasciste se greffe au magnifique kaléidoscope fellinien. Sans doute la meilleure soirée cinématographique à Montréal en ce moment: espérons que la copie française arrivera bientôt. A voir et revoir. (Elysée).

UN FILM EXTRAORDINAIRE SUR LE POUVOIR ABSOLU

GENERAL IDI AMIN DADA

PRESIDENT DE L'OUGANDA

On ne court jamais aussi vite qu'une balle de fusil

de Barbet-Schroeder, le 31 janvier au Cinéma Villeray

POUR TOUS

A L'AFFICHE!

Les Films Dalix présente

18 ANS Adultes

VAUDOOU

ENTRE VIVANTS ET MORTS LE SANG

des images qui vous brûleront les yeux...

un film de JEAN LUC MAGNERON

FRANCOIS RABBATH CAMERA ONE MICHEL SEYDOUX

RIVOLI 2

REPRÉSENTATION À 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

A l'égal de "CRIS ET CHUCHOTEMENTS" - Un chef-d'oeuvre L...

ELLE

Ce film aurait mérité de représenter la France au Festival L...

France-Soir

Un film qui nous empoigne le point

"LA GUEULE OUVERTE" confirme ce que nous savions déjà: Maurice Pialat est un des plus grands cinéastes français...

ANDRE GENOVES

un film de MAURICE PIALAT

LA GUEULE OUVERTE

PHILIPPE LEOTARD • NATHALIE BAYE • HUBERT DESCHAMPS
MONIQUE MELINAND

A L'AFFICHE

LUN. À VEND. 7.30 - 9.30
SAM. - DIM. 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

le DAUPHIN
BAUDRIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
 • Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
 • Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
 • L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
 Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
 • Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
 • L'heure de tombée est midi pour le lendemain
 • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT A VENDRE
 BEAU MOBILIER SALON velours beige "Mobilia", moderne, divan 4 places plus fauteuil. Valeur: \$800 vendrais: \$425. Tél.: 649-1658 27-1-75

CHALET A LOUER
 JOMAIN STE-AGATHE: Luxueux style Bavaurois, face pente, 5 1/2 chauf., cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV. Location: semaines-ski. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-2-75

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER
 LOCAL: 30'x50', coin Notre-Dame et Canning. Entièrement rénové, occupation immédiate \$120, par mois. Tél.: après 6 p.m. 254-6995 et 334-0141 27-1-75

INSTRUMENTS - MUSIQUE
 HI FI: haut-parleurs McIntosh ML a et égalizer McIntosh MQ 101. Ensemble ou séparément. Prix à discuter. Tél.: après 6 p.m., frais virés acceptés. Sorel 514-742-2914. 27-1-75

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES
CHERCHE DUPLEX-OUTREONT
 Rue tranquille, 3 chambres à coucher, jardin, garage ou terrain de stationnement. Prix raisonnable. Tél.: 521-2373 ou 288-1664 5-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
QUÉBEC
 ST-NICOLAS: résidence poly-drique, ultra-moderne, terrasse observatoire, flanc montagne, vue fleuve.
 Rodrigue Major (418) 842-6817 ou (418) 628-8383
MONTRÉAL TRUST
 courtiers 1-2-75

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaîne. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

CHAMBRES DEMANDÉES
 PROFESSEUR AMERICAIN 32 ans, cherche chambre dans milieu francophone, jusqu'au 31 août. Paiera jusqu'à \$90.00 sans ou \$160.00 avec repas. Si avec une famille, il peut aussi rester avec les enfants 1 ou 2 soirs par semaine. Communications faciles avec centre-ville préférables. Tél.: 392-4684 29-1-75

FEMMES DEMANDÉES
 DAME DE COMPAGNIE pour dame seule. Logée, nourrie. Bon salaire. Doit savoir cuisiner. Pas de ménage. Tél.: Mme Archambault, 845-6777 ou 484-4579 après 6 p.m. 27-1-75

LOGEMENTS DEMANDÉS
 DUPLEX, 6 ou 7 pièces, juillet, Wilcox — Hartland — Dunlop — Pratt. Tél.: 735-3834 29-1-75

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE
 AHUNTSIC: 6 plex, 5x4 1/2, 1x1 1/2, rue St-Hubert, près de Flury. Propriété en très bonne condition et tous loués. Revenu: \$8 340. Prix demandé: \$68 000. M.L.S. Appellez Jules Millan, 731-8048 ou Betty Welcher 849-8219, bureau 487-3365. Immeubles Westgate, courtiers 27-1-75

RIVIÈRE-DU-LOUP
 Cottage, 11 pièces, très bien situé avec vue sur la ville et sur le fleuve. En excellent état. Peinture intérieure et extérieure refaites. Presqu'entièrement meublé; laveuse-sécheuse, cuisinière, réfrigérateur et plusieurs antiquités. Prix avantageux. M.L.S. Nicole Boisvert, 737-3849 ou 739-3265.
TRUST GÉNÉRAL
 courtiers 27-1-75

APPARTEMENT A PARTAGER
 SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES: près Université de Montréal, 4 1/2 personne avec références. Tél.: après 6 p.m. 341-5899 27-1-75

COURS PRIVÉS
 MATHÉMATIQUES: accélération ou rattrapage, primaire, secondaire. Programme officiel. C.E. Tétrault, 276-3896 ou 277-5698 27-1-75

FERMES A VENDRE
CANTONS DE L'EST
 "Un oasis de paix et de tranquillité"
 Petite ferme, 5 acres, maison de campagne, 6 pièces immenses, en très bon état, grange 65' x 85', dans un site valonné des plus pittoresques, au pied du Mont Shefford. Prix: \$25 500. Photo M.L.S. Michel Duchesneau, 378-9821 (rais virés). Immeubles Westgate courtiers 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 VIEUX LONGUEUIL: cottage brique, 8 pièces plus sous-sol fini, garage, lot 100'x150', arbres matures. Pas d'agent. Tél.: 679-9263 27-1-75

ST-LAMBERT
 Cottage de style Colonial, 11 pièces, situé près du couvent de St-Lambert, 4 chambres à coucher, salle de séjour et salon, salle à dîner et petit vivier adjacent. Grand terrain avec garage double. Fait voir. Visitez avec Huguelle L. Godin 615-1000 ou 672-1839
MONTRÉAL TRUST
 courtiers 27-1-75

ACHATS
GRAVURES ET HUILES de Louis Icart
 Collectionneur privé intéressé à acheter les sujets suivants:
 Nus, Danseurs, Musiciens et Animaux.
 Tél.: 845-4955 27-1-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

CHAMBRES A LOUER
 DESIRE LOUER 2 pièces, non meublées, chez dame seule, Côte-Neiges ou Outremont. Tél.: 738-0818 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 ST-HILAIRE: luxueuse maison "Canadienne", 4 chambres à coucher, bibliothèque au rez-de-chaussée, 2 1/2 salles de bains, escalier circulaire, sous-sol fini, etc. Environ \$70 000. Particulier. Tél.: 467-7907 ou 733-5809 21-1-75

ST-LAMBERT
 Cottage de style Colonial, 11 pièces, situé près du couvent de St-Lambert, 4 chambres à coucher, salle de séjour et salon, salle à dîner et petit vivier adjacent. Grand terrain avec garage double. Fait voir. Visitez avec Huguelle L. Godin 615-1000 ou 672-1839
MONTRÉAL TRUST
 courtiers 27-1-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

HOMMES DEMANDÉS
COMPAGNIE CANADIENNE PÉTROLIFÈRE TRÈS EXPANSIVE, recherche individu sérieux pouvant travailler sans surveillance. Revenu \$14,000 par année plus boni. Pour contacter clients dans région de Montréal. Voyages avec auto limités. Nous entraînons. Écrire par avion, H.C. Dick, P.C. Southwestern Petroleum Canada Ltd., 87 West Drive, Brampton, Ontario L6T 2J6. 27-1-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANIMAUX A VENDRE
 CHIENS Afghan, \$150, enregistrés. Contactez immédiatement 324-8812 27-1-75

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE
 LANORAIE: Bungalow, 5 1/2 pièces, situé sur grand terrain au bord du fleuve, chauffage électrique, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur. Garage. \$20 000. Tél.: 486-5719 ou 1-514-887-2019 27-1-75

REMBOURGEMENT
 REMBOURSEMENT GÉNÉRAL sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles art déco. Capitonnage; sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflerie Rembourreur 521-5484 24-3-75

ANTÉRIEURES
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

DEMANDES D'EMPLOI
JEUNE FEMME, 29 ans
 Français, Anglais, Allemand
 Expérience: organisation commerciale, direction agence, 6 ans. Mûre, sens commercial, goût des contacts humains, désireuse de développer responsabilités et activités, sollicite poste intéressant au Canada ou étranger.
 Tél.: (418) 683-9168 27-1-75

LOGEMENTS A LOUER
 SHERBROOKE coin Chapleau, face au parc, 6 pièces fermées, chauffées, eau chaude, 2e étage, entrée intérieure. \$200. Tél.: 653-7811 1-2-75

ON DEMANDE
 Le Panier Central du Pauvre Enrg. a grandement besoin de meubles. Tél.: 522-3213 7-2-75

</

Forbes, s'il est condamné, ne devrait pas purger seul sa peine

par André Tardif

Peine maximum: cinq ans de prison et \$5.000 d'amende.
Peine minimum: séjour obligatoire de trois ans en prison.

On pourrait croire qu'il s'agit là d'une sentence à laquelle peut s'attendre un quelconque truand pris en flagrant délit. Qu'on se détrompe! Il est ici question d'un honorable joueur de hockey appartenant à une honorable équipe, elle-même partie d'une ligue qui se veut honorable.

On l'aura deviné, il s'agit de Dave Forbes, un jeune homme originaire de Lachine et âgé de 26 ans, porte-couleurs des Bruins de Boston, de la Ligue nationale.

Non, Forbes n'est pas encore condamné. Il ne subira d'ailleurs son procès qu'à compter du 19 mai prochain, devant un juge de Minneapolis. Mais s'il est jugé coupable, la peine ci-haut mentionnée lui sera imposée, mettant ainsi fin en toute probabilité à une carrière professionnelle qui ne fait que commencer et qui s'annonce belle.

Certains scribes se seront étonnés, voire offusqués, que l'accusation d'assaut grave qui pèse contre Forbes ait été portée par un autre honorable membre de la "conférence", Henry Boucha, des North Stars du Minnesota.

"Lavons notre linge sale en famille", a-t-on entendu de la bouche de certains dirigeants et joueurs, aussitôt repris par certains journalistes veules. On en veut à Boucha d'avoir saisi la cour de cette vilaine affaire, l'invitant ainsi tacitement, une fois remis de ses "émotions", à plutôt appliquer la loi de la jungle qui a trop longtemps prévalu, et qui prévaut encore, dans la LNH.

Or, Boucha ne se remettra pas de sitôt de ses "émotions", semble-t-il, lui qui, le 4 janvier dernier lors d'un match à Bloomington (Minn.) et à la suite d'un "inoffensif six-pouces" de Forbes, dut recevoir 30 points de suture pour fermer la plaie près de l'oeil droit, et subit du même coup une fracture d'un os de la joue. Une intervention chirurgicale n'ayant pas tout à fait réussi à corriger la double vision dont souffre Boucha depuis, il risque d'avoir à en subir une seconde.

Forbes, qui a plaidé non coupable hier, éprouve sans doute du remords à la suite de son attaque injustifiée, lui qui est maintenant sous le coup d'une suspension de 10 matches sans salaire. Coïncidence? Cette peine sévère lui fut infligée par le président Clarence Campbell quelques heures à peine après qu'un grand jury de Minneapolis ait décidé qu'il y avait là matière à procès.

Forbes est un peu victime des circonstances. La violence, sans être ouvertement approuvée, est de plus en plus tolérée au hockey professionnel, à cause de l'appétit vorace des propriétaires en mal d'équilibrer (lire: garder le robinet ouvert) leurs budgets. Campbell a beau y aller de vœux pieux chaque fois que la marmite chauffe trop, il faut convenir qu'il a perdu le contrôle de sa ligue et qu'il n'est plus qu'un pantin entre les mains de ses employeurs.

Un joueur a voulu se venger, comme cela se produit régulièrement au hockey à tous les niveaux. Mais il a eu le malheur d'y aller un peu trop fort, et c'est lui qui devra payer pour les innombrables attaques sournoises qu'on ne distingue toujours pas dans le feu

de l'action, mais qui sont tout aussi répréhensibles.

Si Forbes est condamné à la prison, il devrait s'y faire accompagner, et même remplacer, par certains propriétaires qui ont permis que la situation se détériore jusqu'à ce point dans la LNH. La violence, où et quand elle se produit, ne saurait être tolérée.

Les Oranges passent à l'attaque...

Le ridicule tue, dit-on. Si cela est vrai, la LNH serait à l'agonie. Voyons les faits. La retransmission de son match annuel de vedettes (partie des Étoiles, si l'on veut) cette semaine, aura fait ressortir le ridicule consommé de sa nouvelle appellation. René Lecavalier a bien failli y perdre son latin, lui qui en a vu bien d'autres et qui réussissait toujours, sauf en ce mardi mémorable, à s'en sortir avec finesse.

Lecavalier, après quelques essais futiles, dut renoncer à parler des joueurs de l'équipe de la division Prince-de-Galles et ceux de la Clarence-Campbell, optant en faveur de l'équipe des Oranges (d'après la couleur de leur chapeau) et celle des Blancs.

C'est qu'à l'occasion d'une Nème expansion l'an dernier, les dirigeants de la LNH annonçaient que dorénavant, au lieu de deux sections, Est et Ouest, le circuit serait divisé en quatre sections numérotées, le déséquilibre des équipes empêchant qu'on les regroupe selon une base régionale, ce qui aurait été plus logique.

Une semaine à peine avant le début du calendrier régulier, voilà que les choses se gâtent. La LNH annonce, à l'encontre de toute logique et de toute tradition sportive, que ses sections seront désormais désignées d'après des noms qui lui sont familiers, elles-mêmes regroupées en deux "conférences" ou divisions.

On parlait de deux nouvelles équipes pour la saison prochaine. Mais qu'on se rassure! Il semble que l'opinion publique, semble-t-il, a enfin fait comprendre (ou sont-ce les temps difficiles que nous traversons?) aux dirigeants de la LNH qu'une dilution supplémentaire du calibre de jeu n'était plus possible.

Les Seals de la Californie et les Penguins de Pittsburgh, deux équipes en difficultés financières et à la charge de la ligue, déménageraient leurs pénates respectivement à Denver et Seattle, deux villes à qui on avait promis chacune une concession mais qui, devant l'éclatant "succès" que représentent les Capitals de Washington et les Scouts de Kansas City, ne voulaient peut-être plus verser chacune \$6 millions pour le privilège d'être ridiculisées à leur tour.

Ces déménagements ne fourniraient-ils pas prétexte à un nouveau regroupement des équipes sur une base régionale? Qu'est-ce qui empêche qu'on rétablisse les sections Est et Ouest, chacune ayant ses groupes Nord et Sud? Ou encore, qu'on partage les 18 équipes en trois sections (Est, Centre et Ouest), ou encore en quatre selon les quatre points cardinaux?

Chez certaine, si on nous permet de formuler en vœu, c'est que ce cher Lecavalier n'ait plus, à l'occasion du prochain match des vedettes, à vivre l'expérience qu'il a connue plus tôt cette semaine.



Les journalistes Robin Herman et Marcelle Saint-Cyr ont créé un précédent mardi dernier en ayant accès à la chambre des joueurs immédiatement après le match annuel des Étoiles présenté à Montréal. Mlle Herman n'a pu toutefois renouveler l'expérience à Chicago car un préposé lui a interdit le vestiaire des Black Hawks. Mlle Herman est la journaliste attitrée du New York Times aux joutes des Islanders de New York. (Téléphoto AP)

Grand prix du Brésil

Le mot d'ordre: vaincre Fittipaldi

par Alain Fontan

SAO PAULO (AFP) — "Tous contre Emerson Fittipaldi", tel est le leitmotiv des pilotes à la veille du grand prix du Brésil qui se déroulera demain à Interlagos.

En remportant la première course officielle de la saison à Buenos-Aires il y a quinze jours, le champion du monde des conducteurs 1974 a frappé d'entrée. Ses principaux adversaires ont non seulement senti que sa McLaren restait extrêmement compétitive, mais aussi que le Brésilien voulait confirmer sa suprématie au cours de la présente saison.

Comment dans ces conditions ne serait-il pas le favori incontesté sur une piste qu'il connaît mieux que quiconque et sous les applaudissements de 120.000 spectateurs qui n'auront d'eux que pour lui?

L'Argentin Carlos Reuteman, vainqueur sur ce circuit en 72, et excellent troisième à Buenos-Aires, s'avère l'un des rares à pouvoir profiter d'une faute ou d'une défaillance mécanique du champion du monde pour s'octroyer la victoire. L'écrite

fait encore défaut dans les moments décisifs.

Derrière ce fabuleux trio sud-américain, la meute des Européens va faire l'impossible pour reprendre une suprématie qui lui a échappé depuis la retraite de Stewart. Si, l'an passé, les deux coureurs de Ferrari, Regazzoni et Lauda, menèrent la vie dure à Fittipaldi au clas-

Deux nageuses canadiennes s'imposent à Christchurch

CHRISTCHURCH, N.-Z. (d'après CP) — Les Canadiennes Wendy Cook et Wendy Quirk ont surclassé des nageuses réputées de l'Australie et des États-Unis, hier lors de la 2e journée des Jeux de la Nouvelle-Zélande, pour mériter chacune une médaille d'or.

Quirk, âgée de 15 ans, de Pointe-Claire, a facilement battu la néo-zélandaise Monique Rodahl au 200 mètres papillon, avec un temps de 2:17 minutes. Patti Stenhouse, de Surrey (C.-B.), s'est classée 5e dans cette épreuve.

Cooke, 18 ans, enseignante en éducation physique à Vancouver, a aussi aisément gagné au 100m dos, aux dépens de l'Américaine Margie Moffit, alors que Becky Smith, d'Edmonton, médaille d'or la veille au 200m pot-pourri, terminait 3e. Cooke, déjà détenteur du record du monde dans cette épreuve, a réalisé un temps de 1:05.39 minute.

"Je me sentais en forme ce soir, a-t-elle dit, et je savais que je réaliserais un bon chrono. Mais jamais je n'aurais pensé que Margie serait aussi peu dans la course."

Enfin, l'équipe canadienne composée de Quirk, Cooke, Smith ainsi que Mitch Oliver, de Toronto, a obtenu la médaille d'argent au 800m relais, trois secondes derrière les Australiennes. Celles-ci, comprenant Sonya Gray, Sandra Yost, Sally Lockyer et Jenny Turrall, ont réussi 8:33.75.

Andy Coan, 16 ans, meilleur sprinter américain, a décroché la seule médaille d'or de son pays au 100m libre, qu'il a nagé en 52.98.

Dans la 2e ronde du tournoi de polo aquatique, les Américains ont vaincu les Yougoslaves 11-10 après un match très dur, au cours duquel Ozen Banacic, capitaine des vaincus, fut expulsé pour avoir été coupable de trop de fautes en début de partie.

L'Australie a facilement vaincu la Grande-Bretagne 6-2, celle-ci ayant été battue 9-3 la veille par l'URSS, qui a facilement disposé hier de la Nouvelle-Zélande 13-3.

Filbert Bayi, 21 ans, sergent dans l'armée de la Tanzanie, a été le seul athlète à susciter un peu d'intérêt en athlétisme. Bayi, que les Néozélandais

ont littéralement adopté comme l'un de leurs à la suite du record mondial (3:32.2) qu'il a établi au 1.500 mètres l'an dernier à l'occasion des Jeux du Commonwealth, a remporté la course de 800m en 1:45.5, devant John Walker, de Christchurch.

Le Tanzanien a dit qu'il avait l'intention de participer tant au 800m qu'au 1.500m, l'an prochain à Montréal lors des Jeux olympiques, mais qu'il n'était pas inscrit au 1.500m de Christchurch parce qu'il ne se croyait pas encore assez en bonne condition physique.

Au triple saut, le Soviétique Viktor Sanejev, titulaire olympique depuis Munich, a bondi 54 pieds et 6 3/4 pouces avant qu'une blessure à une jambe ne l'empêche de tenter son 4e saut. Il détient le record du monde en 57'2 3/4."

Bobby Orr exigerait \$5 millions

BOSTON (d'après AP) — Un porte-parole des Bruins de Boston a déclaré hier qu'il était "plutôt certain" que l'avocat de la vedette Bobby Orr avait déjà entamé des discussions avec Harry Sinden, directeur-gérant de l'équipe, au sujet du renouvellement du contrat de défenseur pour la saison prochaine.

Nate Greenberg, publiciste des Bruins, a dit que le contrat d'Orr prenait fin cette saison et qu'il croyait que Sinden et l'avocat torontois Alan Eagleson, qui est également président de l'Association des joueurs de la LNH, s'étaient déjà rencontrés à ce sujet.

Greenberg a expliqué qu'il s'agissait là d'une procédure normale pour tout joueur dont le contrat venait à expiration la même année. Hier également, un quotidien torontois a rapporté les paroles suivantes attribuées à Eagleson: "Bobby jouera une autre saison, puis il deviendra l'athlète le mieux rémunéré au hockey, comme il se doit."

"Nous voulons \$5 millions au cours des cinq prochaines saisons, et nous les aurons, ajouta Eagleson. Orr aime bien Boston et les Bruins, et il s'entend bien avec Sinden. Je le vois mal les abandonner en faveur d'une autre équipe".

Nadig renoue avec la victoire

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- 1—Qui peut être abrogé.
 - 2—Permis. — Partie tombante et flottante d'un vêtement.
 - 3—Expression qui consiste à dire moins pour faire entendre plus. — Substance secrétée par les abeilles.
 - 4—Charpente du corps humain. — Plante aquatique.
 - 5—Vent du bas Languedoc. — Inscription sur la croix de Jésus. — Conifère.
 - 6—Conscience. — Notre-Seigneur. — Changer l'air.
 - 7—Attrait vers une chose défendue. — Coups de baguette.
 - 8—Jetez l'ancre. — Tout ce qui sert à lier.
 - 9—Terme ancien désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale. — Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
 - 10—Obtenu. — Qui a été consacré. — Thorium.
 - 11—Fiente de la toulou. — Éclat de voix.
 - 12—Dernière partie du jour. — Partager par lots.
- Verticalement**
- 1—Personnes qui perçoivent une allocation.
 - 2—Plantation d'arbres forestiers. — Fleuve d'Italie.
 - 3—D'un verbe gai. — Rendu plus cher.
 - 4—Tentons avec audace. — Percer.
 - 5—Lieu où l'on demeure. — Viens au monde.
 - 6—Il fabrique et répare toutes sortes de meubles. — Posé.
 - 7—Aluminium. — Seul. — Ville de Turquie.
 - 8—Béryllium. — Bâteau de Malaisie. — Anneau de fer.
 - 9—Masque de carnaval.
 - 10—Observa secrètement. — Préfixe privatif. — Cellium.
 - 11—Partie postérieure. — Triage.
 - 12—Solipède. — Passer en sautant par-dessus quelque chose.

Solution d'hier

1 SPAGHETTI PI
2 YI DI SI NOIR
3 NEO SPONTANE
4 ARROSER EST
5 GRELER GRIEF
6 OISE ETRES O
7 GE O C R U T D U
8 UROLOGUE ROI
9 EGAI NERIE N
10 LIT OLLIVACE
11 LEV CULER DU
12 ATELE E EMILK

AXAMS, Autriche (d'après AFP et Reuter) — La Suisse Marie-Thérèse Nadig a renoué avec la victoire en remportant hier la descente d'Innsbruck comptant pour la Coupe du monde. Elle a chronométré 1:46.95 minute, battant l'Autrichienne Anne-Marie Proell-Moser de 36 centièmes et la Française Jacqueline Rouvier de 1.37 seconde.

Depuis ses deux victoires obtenues aux Jeux olympiques de Sapporo en février 1972, en descente et en slalom géant dans lesquels elle battit Proell qui en était la grande favorite, Nadig n'avait plus remporté une seule victoire.

Chez les Canadiennes, Betsy Clifford fut la meilleure avec une 20e place en 1:51.12, suivie de sa jeune soeur Susan en 34e position. Karen Cloutier, de Lorraine, chuta vilainement alors qu'elle était en 7e place, mais elle put regagner son groupe après avoir reçu les premiers soins.

Cette 6e descente de la saison a démontré qu'il est difficile à une équipe nationale de ski de rester longtemps seule à la première place. Les Autrichiennes, qui avaient dominé de manière écrasante les deux éditions précédentes de la Coupe du monde lors desquelles elles ont remporté 20 victoires en 41 courses (contre 6 pour l'équipe de France), ont du mal cette saison à

défendre collectivement leur position.

Depuis le début de la saison, les skieuses de Toni Sailer ont certes remporté neuf succès sur 15, dont deux combinés. Mais Proell en compte huit à elle seule. Wiltrud Drexel ayant remporté la descente de Val d'Isère.

Une championne comme Monika Kasserer, gagnante de quatre épreuves en 1973-74, ne parvient plus à s'imposer, tandis que les plus jeunes éléments restent irréguliers ou sont handicapés par des blessures. En Coupe des nations, les Autrichiennes n'ont d'ailleurs que 137 points d'avance sur les Allemandes (407 à 270).

Pendant ce temps, les skieuses suisses, sans avoir été aidées par la chance, remportaient trois courses avec autant de skieuses différentes — Lise-Marie Morerod à Garmisch, Bernadette Zurbriggen à Schruns et Nadig hier — les Allemandes de l'Ouest, grâce à Rosi Mittermaier et Christa Zechmeister, ont réalisé des performances remarquables, avec les jeunes en particulier.

Les championnes françaises ont elles-mêmes pratiquement fait jeu égal avec les Autrichiennes hier, avec la convalescente Rouvier en 3e et Danielle Debernard, amoindrie par une grippe qui ne se termine pas, en 8e place.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

hockey

Ligue Nationale				Association Mondiale			
Jeudi				Jeudi			
Montréal 7, Minnesota 0	Rangers NY 5, Atlanta 2	Vancouver 3, Washington 2	Buffalo 5, Detroit 1	Indianapolis 4, Chicago 2	Cleveland 5, Québec 3	Edmonton 7, Winnipeg 3	San Diego 6, Vancouver 1
Kansas City 3, Boston 2				Toronto à Baltimore, remis			
Chicago 3, Islanders NY 1				Hier soir			
Philadelphie 7, St-Louis 2				Toronto à Minnesota			
Los Angeles 3, Toronto 0				Houston à Edmonton			
Hier soir				Ce soir			
Vancouver à Atlanta				Toronto à Minnesota			
Toronto à Californie				N-Angleterre à Phoenix			
Ce soir				Demain			
Buffalo à Montréal				Baltimore à Minnesota			
Rangers NY à Pittsburgh				Toronto à Edmonton			
Washington à Detroit				Indianapolis à Phoenix			
Los Angeles à Islanders NY				Houston à Winnipeg			
Chicago à St-Louis				Vancouver à Chicago			
Kansas City à Minnesota				Demain			
Pittsburgh à Montréal				Cornwall 5, T-Rivières 2			
Philadelphie à Boston				Hier soir			
Los Angeles à Rangers NY				Cornwall à Montréal			
Atlanta à Buffalo				T-Rivières à Québec			
Detroit à Washington				Hull à Sherbrooke			
Toronto à Vancouver				Laval à Shawinigan			
Atlanta à Chicago				Sorel à Chicoutimi			
Les pointeurs				Demain			
Esposito, Bos	43	44	87	Laval à Hull			
Orr, Bos	26	56	82	Chicoutimi à Montréal			
Lafleur, Mtl	34	41	75	Shawinigan à Québec			
Perreault, Buf	27	37	64	Sherbrooke à T-Rivières			
Mahovich, Mtl	20	43	63	Cornwall à Sorel			
Dionne, Det	25	37	62				
Gilbert, NYR	25	38	61				
Clarke, Pha	13	48	61				
Robert, Buf	27	32	59				

Ligue Majeure du Québec

Jeudi				Hier soir			
Cornwall 5, T-Rivières 2							
Ce soir				Demain			
Cornwall à Montréal	Laval à Hull						
T-Rivières à Québec	Chicoutimi à Montréal						
Hull à Sherbrooke	Shawinigan à Québec						
Laval à Shawinigan	Sherbrooke à T-Rivières						
Sorel à Chicoutimi	Cornwall à Sorel						

LIGUE NATIONALE

	Section I				bp	bc	pts
	p	g	p	n			
PHILADELPHIE	46	30	10	6	166	99	66
RANGERS NY	45	24	12	9	191	142	57
ATLANTA	47	20	18	9	131	131	49
ISLANDERS NY	46	18	17	11	152	127	47
Section II							
VANCOUVER	47	23	19	5	158	149	51
CHICAGO	46	22	20	4	154	134	48
ST LOUIS	46	18	21	7	148	165	43
MINNESOTA	44	11	27	6	118	197	28
KANSAS CITY	45	10	31	4	113	194	24
Section III							
LOS ANGELES	46	27	7	12	157	93	66
MONTREAL	47	26	8	13	214	131	65
PITTSBURGH	45	18	17	10	185	171	46
DETROIT	44	11	25	8	125	175	30
WASHINGTON	47	3	39	5	95	246	11
Section IV							
BUFFALO	46	30	9	7	201	137	67
BOSTON	46	25	13	8	214	142	58
TORONTO	46	17	22	7	157	181	41
CALIFORNIE	49	11	29	9	130	195	31

ASSOCIATION MONDIALE

	Section Canadienne				bp	bc	pts
	p	g	p	n			
QUEBEC	44	28	16	0	186	142	56
TORONTO	43	23	18	2	181	159	48
EDMONTON	38	21	15	2	139	123	44
VANCOUVER	42	19	21	2	127	135	40
WINNIPEG	39	18	19	2	152	134	38
Section Est							
N-ANGLETERRE	43	24	17	2	152	153	50
CLEVELAND	43	18	23	2	124	144	38
CHICAGO	43	17	25	1	145	167	35
INDIANAPOLIS	45	10	32	3	104	185	23
Section Ouest							
HOUSTON	41	28	13	0	193	122	56
PHOENIX	45	21	18	6	153	151	48
SAN DIEGO	52	22	19	1	143	140	45
MINNESOTA	41	21	20	0	168	140	42
BALTIMORE	43	13					

Montée des aurifères

Les aurifères ont enregistré des gains vertigineux, se plaçant en tête des avances à la Bourse de Toronto qui semble reprendre des forces et, ce, pour la quatrième journée consécutive.

Les analystes sont d'avis que les réductions des taux d'intérêt et le regain qui connaît en ce moment la Bourse de New York ont fait redémarrer le marché torontois.

Les gains ont dépassé les pertes par une marge de quatre contre un soit par 480 contre 103 alors que 174 valeurs demeuraient inchangées.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including sections for Industriels, Ventes Haut Bas Ferm. Ch., and various stock listings with prices and changes.

Nomination à la DEUOQ

Denis Laforte Le directeur général de la Direction des études universitaires (DEUOQ), M. Jean R. Messier, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis Laforte au poste de directeur des services pédagogiques de la DEUOQ.

Les indices Toronto

Table showing Toronto stock indices: Industriels (+2.11), Aurifères (+2.9), Métaux (+1.84), Pétroles (+5.72).

Montréal

Table showing Montreal stock indices: Industriel (+2.22), Serv. publ. (+0.84), Banques (+5.61), Comb. (+2.26), Papiers (+1.84).

New York

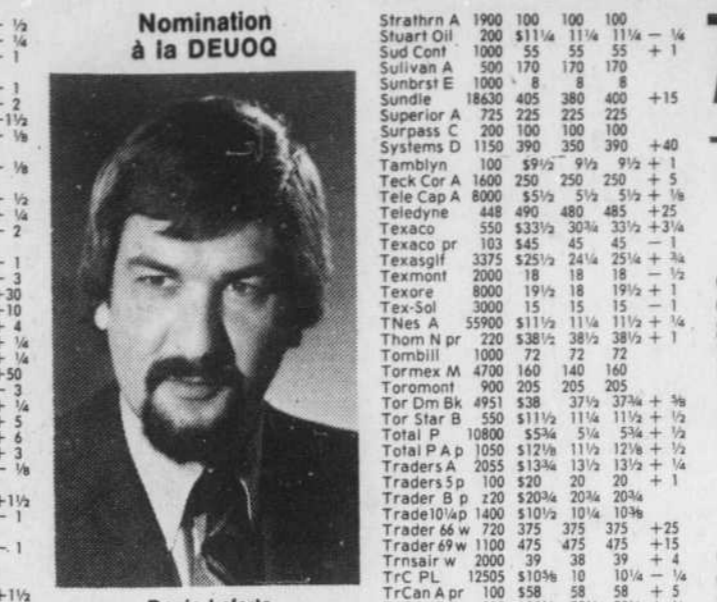
Table showing New York stock indices: Industrielles (+0.59), Haut Bas (+6.71), Clôt. (+6.52), Chang. (+9.85).

fonds mutuels

Table listing mutual funds with columns for CMFA Member, AGF Group, and various fund names and their values.

dividendes

Table listing dividends for various companies, including Hamilton Trust and Savings, Atlantic Richfield, and others.



Denis Laforte Le directeur général de la Direction des études universitaires (DEUOQ), M. Jean R. Messier, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis Laforte au poste de directeur des services pédagogiques de la DEUOQ.

new york

Hausse des cours

Bonne hausse des cours à Wall Street où l'indice des industrielles a gagné environ 10 points à l'issue d'une séance particulièrement active.

La baisse continue des taux d'intérêt aux Etats-Unis, avec notamment une réduction du prime rate à 9.12 p.c. annoncée par les deux plus grosses banques américaines, semble avoir encouragé les investisseurs américains.

La plupart des compartiments ont terminé en hausse. Les meilleurs performances sont à mettre à l'actif des automobiles où General Motors et Ford ont progressé de plus d'un point.

L'indice Dow Jones a monté de 9.85 points et a clôturé à 666.61. Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, McIntyre a gagné 4 points, à \$43. Dome Mines 2.38, à \$48.18, Alcan 5-8, à \$20.78 et Canadian Pacific 1-2, à \$15.58.

Hiram Walker a gagné 1-4, à \$38 et Campbell Red Lake 1-8, à \$30.1-8. International Nickel est demeurée inchangée à \$23.78, de même que Massey Ferguson à \$16.38.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for New York, including sections for Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Industriels, and various stock listings.

les indices

Table showing stock indices for Toronto and Montreal.

Montréal

Table showing Montreal stock indices.

New York

Table showing New York stock indices.

fonds mutuels

Table listing mutual funds with columns for CMFA Member, AGF Group, and various fund names.

dividendes

Table listing dividends for various companies, including Hamilton Trust and Savings, Atlantic Richfield, and others.

les devises

Table listing exchange rates for various currencies, including the Canadian dollar, Swiss franc, and others.

Montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including sections for Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Industriels, and various stock listings.

new york

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for New York, including sections for Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Industriels, and various stock listings.

Bourse américaine

Table listing American stock market data, including sections for Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Industriels, and various stock listings.

Le dollar canadien

MONTREAL — Le dollar américain, en termes de devises canadiennes, a clôturé hier en hausse de 9,50, à \$0,29-50.

La livre sterling a monté de 11-50, à \$2,37-10-20.

A New York, le dollar canadien a baissé de 9-50, à \$1,01-20-50. La livre sterling a gagné 41-45, à \$2,38-10-20.

Le dollar canadien

MONTREAL — Le dollar américain, en termes de devises canadiennes, a clôturé hier en hausse de 9,50, à \$0,29-50.

La livre sterling a monté de 11-50, à \$2,37-10-20.

Le dollar canadien

MONTREAL — Le dollar américain, en termes de devises canadiennes, a clôturé hier en hausse de 9,50, à \$0,29-50.

La livre sterling a monté de 11-50, à \$2,37-10-20.

Le dollar canadien

MONTREAL — Le dollar américain, en termes de devises canadiennes, a clôturé hier en hausse de 9,50, à \$0,29-50.

La livre sterling a monté de 11-50, à \$2,37-10-20.

MLW-Worthington

Studebaker cède le contrôle à Bombardier

J. Armand Bombardier Ltée., le holding financier de la famille Bombardier, deviendra acquéreur de MLW-Worthington.

L'acquisition de au moins 90% des 800.000 actions de la compagnie en circulation Studebaker-Worthington ayant accepté le prix offert par les gens de Valcourt, on peut d'ores et déjà s'attendre à ce que l'ensemble des petits actionnaires acceptent l'offre de \$21.

L'achat par J. Armand Bombardier Ltée. des 475.200 actions tendues par Studebaker-Worthington au prix de \$21 représente un déboursé de \$9.979.200.

Lorsque l'achat de MLW-Worthington aura été complété, le complexe Bombardier Ltée. et MLW-Worthington, si l'on considère la nouvelle orientation prise par Bombardier avec l'acceptation du contrat de construction des wagons du métro de Montréal, deviendra le plus important constructeur de transporteurs au Canada.

Semaine noire pour le dollar US

PARIS (AFP) — Le dollar a baissé de façon continue cette semaine sur tous les marchés des changes occidentaux, pour retomber sur certaines places aux niveaux les plus bas qu'il ait jamais connus.

De nombreuses interventions, notamment des banques centrales suisses et allemandes, ont tenté d'enrayer le mouvement cette semaine, mais elles n'ont atteint que de faibles montants.

La chute du dollar est actuellement provoquée par une crise de confiance généralisée dans la santé de l'économie américaine et par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

La baisse continue du dollar ces derniers semaines. Les risques d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis qui serait alimentée par les énormes déficits budgétaires annoncés par l'administration et par les hausses des prix des produits pétroliers auraient dévalorisé la devise américaine.

Bourassa et Trudeau rendent hommage à Alphonse Desjardins

L'accès de faiblesse du dollar de juillet 1973 était survenu quelques mois seulement après la deuxième dévaluation du dollar et avait été provoquée par la décision des banques centrales européennes de ne plus intervenir pour soutenir la monnaie américaine.

"Le patriotisme ardent d'Alphonse Desjardins lui a fait voir la nécessité de poursuivre ses compatriotes, malheureusement dévalorisés par le sort, d'instruments bien à eux d'autonomie financière et de relevé."

"L'oeuvre d'Alphonse Desjardins est sûrement une des contributions les plus originales et valables dont ait bénéficié le Canada français et, avec lui, le pays tout entier" a poursuivi M. Trudeau.

Par ailleurs un communiqué de la Fédération des Caisses populaires signalait hier que celle-ci possède maintenant le plus grand système financier de télétraitement en Amérique.

Les banques haussent les frais de chèques

Lors de leur prochaine visite à la banque, les détenteurs de comptes d'épargne remarqueront une augmentation des frais d'administration qui porte à \$0.16 le coût d'encaissement d'un chèque.

Les Canadiens émettent annuellement une moyenne de 56 chèques, ce chiffre était de 22 en 1950.

"Je la tiens pour une émanation majeure de la culture canadienne-française car elle correspond à une perception sociale qui nous est familière; son style reflète un mode d'existence hérité de nos origines paysannes et qui, chez nous, persiste fondamentalement inchangé."

La CVMQ assainit la spéculation minière

La Commission des valeurs mobilières du Québec a pris une mesure de plus pour assainir le commerce des actions de compagnies minières d'exploration.

C'est uniquement pour des raisons d'efficacité que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) a décidé de réduire le nombre de courtiers avec qui elle fera dorénavant affaires, a déclaré hier au DEVOIR M. Jean-Michel Paris, directeur général adjoint de cette institution financière.

La Caisse estime que la proportion 15/10 est largement équitable pour les entreprises étrangères.

La Caisse de dépôt réduit le nombre de ses courtiers

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) a décidé de réduire le nombre de courtiers avec qui elle fera dorénavant affaires, a déclaré hier au DEVOIR M. Jean-Michel Paris, directeur général adjoint de cette institution financière.

Quelques maisons de courtage de Toronto, ont jeté les hauts cris en apprenant la décision de la CDPQ de limiter à 25 courtiers le nombre de courtiers avec qui elle fera dorénavant affaires.

La Caisse estime que la proportion 15/10 est largement équitable pour les entreprises étrangères.

Javelin

Canadian Javelin, la compagnie minière montréalaise qui a découvert et qui met présentement en valeur le plus important gisement de cuivre au monde: le mont Cerro Colorado de Panama, verra ses actions de nouveau transigées sur la Bourse Américaine après un an et demi de suspension.

Pour réobtenir son droit à la transaction sur l'AMEX la Canadian Javelin a dû se soumettre à six conditions. La majorité des directeurs du conseil d'administration seront des directeurs indépendants de la compagnie.

La Caisse estime que la proportion 15/10 est largement équitable pour les entreprises étrangères.

On n'a plus l'Alpine Inn qu'on avait. Depuis trois ans, l'Alpine Inn a bien changé. Un programme de rénovation d'un demi-million de dollars y a été entrepris.

banque provinciale DU CANADA Dividende régulier AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1975.

Taux d'intérêt Au Canada Le court terme à 6%

Alors que le rendement sur les dépôts garantis pour une durée de 30 à 60 jours approchait 11% en novembre dernier, le taux d'intérêt sur ces placements de courte durée n'est plus maintenant que de 6%.

Pour les périodes variant entre 30 à 364 jours, le rendement oscille entre 6% et 6 3/4%. Un dépôt de plus d'un an et de moins de deux ans rapporte 7 1/2%, celui de deux et moins de trois, donne 7 3/4% et celui de trois et moins de quatre retourne 8%.

Le taux préférentiel des banques à charte a baissé de 1/2% au début du mois en tombant à 10 1/2%. Jeudi, la Banque de Montréal amorçait un pas vers une autre réduction en annonçant que son taux privilégié serait de 9 1/2% à compter du 1er février prochain.

Commentant l'acquisition du constructeur de locomotives, M. Laurent Beaudouin a confié à la presse financière que les deux compagnies seraient gérées de façon autonome.

La Banque Royale a annoncé une autre baisse du loyer de l'argent cette fois sur le taux d'intérêt sur les prêts consentis en dollars américains.

Le taux d'intérêt sur les prêts consentis en dollars américains, il en coûtera maintenant 10% — au lieu de 10 1/2% — pour emprunter des billets US.

Aux États-Unis La 'prime rate' à 9 1/2%

La First National City Bank et la Morgan Guaranty de New York ont réduit hier leur taux d'intérêt privilégié, de 9 3/4 à 9 1/2% et la Bank of America, premier établissement du pays, a ramené le sien de 10 à 9 1/2%.

Cette réduction du taux privilégié a vivement stimulé le marché à Wall Street où l'indice Dow Jones a gagné près de dix points pour fermer à 666.61.

Les analystes prévoient d'autres baisses des taux consentis aux meilleurs clients des institutions financières du pays. Il semble que le taux préférentiel pourrait être ramené à 7% d'ici l'été prochain.

Quant à MLW-Worthington, l'entreprise a fait des profits de \$1.02 million pour les neuf premiers mois de 1974. Ces résultats représentent une faible diminution par rapport à ceux obtenus en 1973.

Et une réduction supplémentaire pourrait encore intervenir la semaine prochaine. En effet, reflétant la détente qui se manifeste sur le marché, l'intérêt des bons du Trésor à 90 jours, en fonction duquel évolue le taux d'escompte, a encore baissé sensiblement à l'adjudication de vendredi: 10.3072% contre 10.5446% la semaine dernière.

Il est ainsi ramené à 11% après être demeuré inchangé pendant quatre mois à 11.5%.

D'ici quelques jours, soit dès le début de février, M. Jean-Claude Hébert, ancien président de Warnock Hersey International, prendra la direction générale de Bombardier Ltée. M. Hébert avait particulièrement bien réussi son mandat chez Warnock Hersey: celui de bien assurer la diversification de l'entreprise.

Une majorité d'analystes prévoient maintenant une chute continue des taux d'intérêt américains au cours des prochains mois, avec un "prime" revenu cet été à un niveau compris entre 7 et 8%, même si les massifs emprunts fédéraux prévus par le Trésor provoquent une certaine pression à la hausse.

Une majorité d'analystes prévoient maintenant une chute continue des taux d'intérêt américains au cours des prochains mois, avec un "prime" revenu cet été à un niveau compris entre 7 et 8%, même si les massifs emprunts fédéraux prévus par le Trésor provoquent une certaine pression à la hausse.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-048269-751 DAME CLAIRE STACEY. Requêteur (e) MICHAEL JACOBS. Intimé (e) PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e) MICHAEL JACOBS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-048440-758 JOHN D. HUDON, consultant résidant et domicilié à 10550 Parkway dans la Ville D'Anjou district de Montréal. Requêteur THERÈSE LEBLANC, secrétaire autrfois résidant et domiciliée dans la Cité et District de Montréal et présentement de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée THERÈSE LEBLANC, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - Divorce) NO: 500-12-048308-757 SANDRA TRYGG. Requêteur DAVID CAMPBELL. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé DAVID CAMPBELL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - Divorce) NO: 500-12-048354-751 DAME CÉCILE TARDIF, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 5230 de la rue Des Érables à Montréal, district de Montréal. Requêteur (e) ROGER PEPIN, autresfois domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal et aujourd'hui de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e) ROGER PEPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - Divorce) NO: 500-12-048354-751 DAME CÉCILE TARDIF, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 5230 de la rue Des Érables à Montréal, district de Montréal. Requêteur (e) ROGER PEPIN, autresfois domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal et aujourd'hui de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e) ROGER PEPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - Divorce) NO: 500-12-048354-751 DAME CÉCILE TARDIF, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 5230 de la rue Des Érables à Montréal, district de Montréal. Requêteur (e) ROGER PEPIN, autresfois domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal et aujourd'hui de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e) ROGER PEPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - Divorce) NO: 500-12-048354-751 DAME CÉCILE TARDIF, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 5230 de la rue Des Érables à Montréal, district de Montréal. Requêteur (e) ROGER PEPIN, autresfois domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal et aujourd'hui de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e) ROGER PEPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - Divorce) NO: 500-12-048354-751 DAME CÉCILE TARDIF, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 5230 de la rue Des Érables à Montréal, district de Montréal. Requêteur (e) ROGER PEPIN, autresfois domicilié et résidant dans les Cité et District de Montréal et aujourd'hui de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e) ROGER PEPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

AVIS Prenez avis que la compagnie LÉOPOLD LEUCL LEE, ayant son siège social en la ville de Longueuil, demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, d'abandonner sa charte. Longueuil, le janvier 1975. Me Denis Brassard, avocat.

AVIS vous est donné que monsieur JEAN PAUL GADUWIN, administrateur, domicilié au 4202 rue Manoir, à Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de GILL LORTIE, ledit changement de nom devant bénéficier à sa femme CARMEN MONIQUE LEUCLUX de la même adresse. MORAND, PLANTE & CHARLEBOIS, notaires.

AVIS A: La Succession de Feu Mary Joan Sauson. Avis est par les présentes, donné à la succession de feu Mary Joan Sauson, que la promesse de vente, intervenant entre Monsieur Henry Enr et feu Mary Joan Sauson, devant Me Robert Guindard, notaire en la ville de St-Hubert, District de Montréal, en date du 30 avril 1973, sera considérée comme nulle et sans effet à l'expiration des trente (30) jours de la date des présentes.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS Prenez avis que la compagnie LÉOPOLD LEUCL LEE, ayant son siège social en la ville de Longueuil, demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, d'abandonner sa charte. Longueuil, le janvier 1975. Me Denis Brassard, avocat.

AVIS vous est donné que monsieur JEAN PAUL GADUWIN, administrateur, domicilié au 4202 rue Manoir, à Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de GILL LORTIE, ledit changement de nom devant bénéficier à sa femme CARMEN MONIQUE LEUCLUX de la même adresse. MORAND, PLANTE & CHARLEBOIS, notaires.

AVIS A: La Succession de Feu Mary Joan Sauson. Avis est par les présentes, donné à la succession de feu Mary Joan Sauson, que la promesse de vente, intervenant entre Monsieur Henry Enr et feu Mary Joan Sauson, devant Me Robert Guindard, notaire en la ville de St-Hubert, District de Montréal, en date du 30 avril 1973, sera considérée comme nulle et sans effet à l'expiration des trente (30) jours de la date des présentes.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS Prenez avis que GLUCK & STUHL LEE s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir l'abandon de sa Charte. Montréal, 22 janvier 1975. Frankel & Frankel, Procureurs du requérant.

AVIS Prenez avis que la compagnie LÉOPOLD LEUCL LEE, ayant son siège social en la ville de Longueuil, demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, d'abandonner sa charte. Longueuil, le janvier 1975. Me Denis Brassard, avocat.

AVIS vous est donné que monsieur JEAN PAUL GADUWIN, administrateur, domicilié au 4202 rue Manoir, à Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de GILL LORTIE, ledit changement de nom devant bénéficier à sa femme CARMEN MONIQUE LEUCLUX de la même adresse. MORAND, PLANTE & CHARLEBOIS, notaires.

AVIS A: La Succession de Feu Mary Joan Sauson. Avis est par les présentes, donné à la succession de feu Mary Joan Sauson, que la promesse de vente, intervenant entre Monsieur Henry Enr et feu Mary Joan Sauson, devant Me Robert Guindard, notaire en la ville de St-Hubert, District de Montréal, en date du 30 avril 1973, sera considérée comme nulle et sans effet à l'expiration des trente (30) jours de la date des présentes.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

AVIS M. LAIZER SIROTA 10 rue St-Jacques Ouest, Suite 504, Montréal, Qué. Procureur du Requêteur.

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION POUR LA DIVISION DE MONTRÉAL Les personnes, groupes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui sont intéressées à construire un centre de distribution pour location à la Société des alcools sont invités à se procurer les documents d'appel d'offres pour ce projet en se présentant ou en adressant une demande écrite à l'endroit suivant: Bureau du vice-président, Planification et développement, Société des alcools du Québec, 905, rue Delormier, Montréal, Qué. H2K 3V9.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

SEMINAIRE SACRE-COEUR

POINTE-AU-CHENE
PENSIONNAT POUR GARÇONS
COURS SECONDAIRE I-IV



EXAMEN
D'ADMISSION:
2 et 16 FÉVRIER
2 et 16 MARS
À 13 HRES.

TELEPHONE :
A POINTE-AU-CHENE : (819) 242-2611
A MONTRÉAL : 388-5759

INSTITUT MARGUERITE-BOURGOYS

(Cours collégial)

- * Collège reconnu d'intérêt public.
- * Collège mixte.
- * Résidence pour jeunes filles.

COLLÉGIAL I et II

* Cours préparant à tous les programmes universitaires:

- Sciences de la santé.
- Sciences pures et appliquées.
- Sciences humaines.
- Sciences de l'administration.
- ARTS et LETTRES-LANGUES
- Musique.

ADMISSION POUR 1975-76 -
Date limite : 1er mars 1975

Pour renseignements :

Bureau du Régistrare
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9

Tél.: 487-2420 - postes 19 et 20.

AVIS

LA DATE DE CLÔTURE
DES EXAMENS FRANÇAIS
DU BACCALURÉAT ET DU B.E.P.C.
EST FIXÉE AU 15 FÉVRIER 1975

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

S'ADRESSER À:
CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE DE MTL.
CENTRE D'EXAMENS
866-6551 poste 249

Une nouvelle manière
de perfectionner votre anglais

RÔLES POUR DISCUSSION SIGNIFICATIVE

un cours de lecture de pièces

pour ceux qui comprennent l'anglais, qui le parlent bien et qui aimeraient améliorer leur habileté par la lecture d'une pièce (canadienne, anglaise ou américaine) par semaine, par la discussion et par la participation à la pièce.

— au niveau intermédiaire —

le lundi, 7 - 9.30 p.m. pour 15 semaines
à partir du 20/27 janvier à 3421, rue Drummond, app. 17

sous les auspices de

L'INSTITUT THOMAS MORE
POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Inscriptions et renseignements, tél.: 842-5076

L'ÉCOLE SECONDAIRE MONTAIGNE

453, Ste-Hélène, Longueuil
Institution privée reconnue et subventionnée
par le Ministère de l'Éducation
Enseignement général pour garçons et filles
EXAMENS D'ADMISSION
Secondaire I et II: 25 janvier, 1er et 8 février
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
651-6910

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours secondaire)

dirigé par les Pères Jésuites
déclaré d'intérêt public

- Cours secondaire de 5 ans
- Externat et internat pour garçons
- Mixte au niveau de 5e secondaire

EXAMENS D'ADMISSION pour Secondaire I

les samedis : 18, 25 janvier et
1er février 1975
de 9h.00 à midi

RENSEIGNEMENTS :

Secrétariat du cours secondaire
Tél. : 342-1320, poste 229
3200, chemin Ste-Catherine,
Montréal H3T 1C1

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*

SOUS LA DIRECTION DES



ARTISANS
DU
MEUBLE
QUÉBÉCOIS INC.



88 EST-RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)

RENSEIGNEMENTS
866-1836

Début des cours
le 17 février 1975

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Permis de culture personnelle (jour et soir)

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmont - Métro Laurier - St-Joseph

- Situé à l'est d'Outremont - une rue au nord de Laurier.
- Déclaré d'INTERÊT PUBLIC en 1969.
- Membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
- Mixte, ouvert aux élèves canadiens-français, français et néo-canadiens.

— Pensionnat; demi-pension, externat.

INSCRIPTIONS

*PRIMAIRE:

- Rue Fairmount - Tél.: 273-0774.
- Annexe Nord (Cartierville) 332-1383.
- Annexe Rive Sud (Longueuil) 670-7660.
- Autobus Scolaires: Ville Laval, Montréal, la Rive Sud...
- Pensionnat; à partir de 6 mars

*SECONDAIRE: Secondaire I à Secondaire V

(Programmes et examens du ministère - Promotion par matières)

EXAMENS D'ENTRÉE en SECONDAIRE I:

les samedis 25 janvier et 1er février de 9 à 12 hrs.

COLLÉGIAL: Collégial I et II.

- Préparation au D.E.C. (Diplôme d'Études Collégiales).
- Cours préparant aux structures d'accueil universitaires:

- SCIENCES de la SANTÉ.
- SCIENCES PURES et APPLIQUÉES.
- SCIENCES de l'ADMINISTRATION.
- SCIENCES HUMAINES.
- ARTS.
- LETTRES - LANGUES.

TRANSPORT (Secondaire et Collégial): trajet des autobus scolaires:

- St-Hilaire, Beloeil, St-Bruno, St-Hubert, Mtl (rue Fairmount);
- La Prairie, Brossard, Laffèche, Greenfield Park;
- Longueuil, St-Lambert;
- Boucherville, Ville d'Anjou, St-Léonard;
- Ste-Thérèse-en-Haut, Ville-Lorraine, Vimont;
- Ville Laval (Pt-Viau, Laval/Rapides, St-François de Sales);
- St-Vincent de Paul, Montréal-Nord.

Pour renseignements, inscriptions et prospectus:

Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

TÉLÉPHONER À **LÉON BIGRAS**
LE DEVOIR **844-3361**

COLLÈGE PRIVÉ

RECONNU D'INTERÊT PUBLIC

DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)

COURS PRÉPARANT À L'ACCUEIL UNIVERSITAIRE

- ANIMATION THÉÂTRALE
- ART ET LETTRES
- EXPRESSION DRAMATIQUE
- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ADMISSION MAINTENANT
POUR SCOLARITÉ — 1975-1976

TÉL.: 861-4453

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, ST-DENIS, 8e ÉTAGE
MONTRÉAL H2X 3J7

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
 - Collège mixte
- résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME :

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES
PROGRAMMES UNIVERSITAIRES :

- 1- Sciences de la santé
- 2- Sciences pures et appliquées
- 3- Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4- Arts plastiques
- 5- Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1975
Date limite : 1er mars 1975

RENSEIGNEMENTS :

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél. : 342-1320 poste 255

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST INC.

Institution privée

RECONNUE D'INTERÊT PUBLIC

COURS DISPENSÉS:

- Pré-Maternelle
- Maternelle
- Élémentaire
- Secondaire

— Pensionnaires — 1/2 pensionnaires —

— Externes —
Garçons — Filles

1517 Ave des Pins Ouest, Montréal - Tél.: 934-0596



LYCÉE DE JEUNES FILLES

Cinq niveaux mixtes à l'élémentaire : section enfantine, cours préparatoire, cours élémentaire 1ère et 2ème année, cours moyen 1ère année

EXTERNAT ET DEMI-PENSION
COURS ÉLÉMENTAIRE
COURS SECONDAIRE ET COLLÉGIAL
(sections littéraires, économiques et scientifiques)

Directement rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale de France, le Collège Marie de France est reconnu d'Intérêt Public par le Ministère de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise. Le Collège prépare les élèves au Baccalauréat Français tout en répondant aux exigences de l'entrée dans les différentes Universités Québécoises et Nord-Américaines. Le Collège est habilité à recevoir les boursiers du Ministère Français de l'Éducation Nationale.

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 2 MAI 1975

Admissions sur dossier et par évaluation des connaissances. Reprise possible début septembre.

Collège Marie de France

4635 ch. de La Reine Marie — Montréal — H3W 1W3

Tél.: 737-1177
737-1178